

À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Président Mugabe en visite d'Etat en Algérie

Le président de la République du Zimbabwe, Robert Mugabe, président en exercice de l'Union africaine, effectuera, à partir de d'aujourd'hui, une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République.



P.28

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO
14° : ALGER
19° : TAMANRASSET p.2

Mardi 24 Mars 2015 - 3Joumada al Thani 1436 - N° 908 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

SITUATION AU SAHEL

Alger abrite aujourd'hui une réunion du Forum mondial de lutte antiterroriste

L'Algérie co-présidera, avec le Canada, la 3^e session du groupe de travail dédié au Sahel, relevant du Forum mondial de lutte antiterroriste (FGCT), prévue aujourd'hui et demain à Alger, a révélé hier le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

P.6

CRISE LIBYENNE

les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux se félicitent des progrès réalisés par la réunion d'Alger

P.6

ALGÉRIE-ITALIE Alger et Rome déterminés à renforcer la lutte antiterroriste

P.6

ALGÉRIE - MALI

Le Président Bouteflika reçoit le Président Ibrahim Boubacar Keïta



Le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta, qui effectue une visite d'Etat en Algérie. L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

P.28

LE SG DU MICL À SÉTIF : Coup d'envoi d'une session de formation pour les présidents des 48 APW du pays

100 milliards de DA pour les plans communaux de développement durant l'exercice 2015

P.3

COMMUNICATION Grine : «Il n'existe aucune pression dans l'octroi de la publicité»

P.3

ALGÉRIE-BELGIQUE Le partenariat économique en évolution

P.7



SANTÉ

LE TALC

Un minéral tout doux pour la peau

Pages 14-15

HIGH-TECH

Moteurs de recherche La loi du plus fort !

P.17

FOOTBALL

TOURNOI DU QATAR 1^{re} séance d'entraînement des Verts au complet

P.25

MDN

Saisie de divers produits de contrebande à Tamanrasset et de 30 kg de kif traité à Mostaganem

P.4

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Temps généralement voilé avec localement quelques pluies orageuses sur les régions de l'Ouest à partir de l'après-midi. Développement de cellules orageuses sur les régions Centre avec toutefois des particules de sable en suspension dans l'atmosphère en cours de journée et soirée. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable sur les Hauts-Plateaux de l'Ouest. La mer sera agitée.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux de l'Extrême Sud vers le Hoggar/Tassili et le Sahara oriental avec localement quelques pluies orageuses. Ailleurs, temps partiellement voilé. Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

	Max	Min
Alger	14°	11°
Oran	15°	09°
Annaba	09°	03°
Béjaïa	19°	13°
Tamanrasset	19°	10°

Horaires des prières

Mardi 3 jourmada al-thani 1436

Fajr	05:21
Dohr	12:55
Asr	16:23
Maghreb	19:05
Isha	20:24



TRANSPORTS

Ghoul en visite de travail à Alger

Le ministre des Transports, le D^r Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection des projets du secteur au niveau de la capitale. Le ministre inspectera entre autres, le projet de réalisation tour de contrôle de l'aéroport Houari Boumediene. Il procédera également à l'inauguration du port sec de la Société nationale des transports urbains de Rouiba (Zone industrielle). En fin de visite, M. Ghoul présidera la cérémonie de distribution des nouveaux bus de transport urbain aux établissements de transports urbains et suburbains des wilayas au niveau de l'Etusa.



DEMAIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'Eau, le Forum de DK News reçoit demain mercredi 25 mars à 10h30, M. Smati Abdelwahab, directeur de la mobilisation des ressources en eau, M. Terra Messaoud, directeur de l'alimentation en eau potable et M. Omar Bougueroua, directeur de l'hydraulique agricole auprès du ministère des Ressources en eau, pour



une conférence-débat autour de la mobilisation des ressources en eau (barrages): «Transferts, dessalement, distribution et l'hydraulique agricole». La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

FCE

Haddad reçoit ce matin l'ambassadeur du Qatar

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), M. Ali Haddad, reçoit ce matin à 8h30 au siège du FCE sis à Chéraga, l'Ambassadeur du Qatar Mr Ibrahim Ben Abdelaziz Mohamed Saleh Essahlaoui. Les entretiens porteront sur la coopération bilatérale.



CE MATIN À LA CPVA

Célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre la tuberculose, le ministère de la Santé organise ce matin à partir de 8h30 une conférence au niveau de la salle des réunions de la wilaya d'Alger.

ANDALOU AU FÉMININ

Conférence ce matin des troupes participantes



A l'occasion de la manifestation «Andalou au féminin» prévue les 26 et 27 mars 2015 à la salle Ibn Khaldoun, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise une conférence de presse, animée par les responsables des troupes participantes, ce matin à partir de 10h au Centre culturel Mustapha-Kateb (5, Rue Didouche Mourad, Alger).



CE MATIN À 9H AU CHU DE TIZI-OUZOU

Journée de sensibilisation sur le don d'organes

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du rein, le Centre hospitalo-universitaire de Tizi-Ouzou organise ce matin à partir de 9h à l'auditorium du CHU, une journée de sensibilisation et d'information sur le don d'organes.



CE MATIN AU SOFITEL

Rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb

La 2^e édition des rencontres d'affaires et de partenariat Batimaghreb Algérie, organisée par Antares Développement, se dérouleront aujourd'hui et demain à l'hôtel Sofitel, Alger.

TOLGA (BISKRA)

Clôture du 1^{er} Salon international de la datte

Le premier Salon international de la datte, organisé par la Chambre de commerce et d'industrie des Ziban (CCI Ziban) et la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) sous l'égide du wali de Biskra. «SIDAB», fermera ses portes aujourd'hui, à Tolga.

HAUSSE DES PRIX DU POISSON L'APOCE appelle au boycott de la sardine le 15 avril

Suite à la hausse «inexpliquée» des prix du poisson et autres produits de la mer, l'Association de protection et orientation du consommateur, et son environnement (APOCE), a lancé un appel à l'adresse des consommateurs pour boycotter la sardine le 15 avril 2015 à travers tout le territoire national.



NOUVEAU PACK PRÉPAYÉ MOBILIS!

Une tablette + 12 mois internet haut débit offerts

Mobilis, leader de la technologie 3G en Algérie, a lancé hier, sa nouvelle offre: «Pack Tablette Mobilis», à destination des clients prépayés à travers ses 167 agences commerciales. Ainsi, pour seulement

12 000DA, Mobilis propose une tablette de

marque Huawei Youth 2 + Une SIM Mobtasim 2G/3G et un bonus Internet de 250 Mo, non cumulable, offert mensuellement pour une durée d'une année. Une nouvelle promotion, qui permet aux clients de profiter pleinement des meilleures offres 3G haut débit en Algérie. Mobilis, pour que la 3G soit à la portée de tous.



JUSQU'AU 26 MARS

Championnat national militaire inter-écoles de futsal

Le championnat national militaire (inter-écoles) de futsal, débutera aujourd'hui et se déroulera jusqu'au 26 mars à l'Ecole nationale de la santé militaire de Aïn Naâdja.

LES 30 ET 31 MARS AU PALAIS DES NATIONS

Conférence nationale sur le commerce extérieur

Sous le patronage du président de la République, le ministère du Commerce organisera une conférence nationale sur le commerce extérieur, les 30 et 31 mars 2015 au Palais des Nations (Alger).

JUSQU'AU 27 MARS AU CENTRE CULTUREL AÏSSA-MESSAOUDI

Journées du théâtre pour enfants

Les premières journées du théâtre pour enfants se dérouleront jusqu'au 27 mars au centre culturel Aïssa-Messaoudi, Hussein Dey, Alger.

HAMID GRINE L'A ANNONCÉ La future société de messagerie de presse ouverte au privé

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a réaffirmé hier à Aïn Témouchent que la future société de messagerie de presse était ouverte au privé.

«L'actionnariat de ces messageries est ouvert à tous, y compris au privé», a-t-il précisé, lors d'une visite de travail dans cette wilaya de l'ouest du pays.

En marge d'une visite du siège de la radio locale d'Aïn Témouchent où il s'est enquis des moyens humains et matériels mis à la disposition de ce média de proximité, le ministre a indiqué qu'en matière de distribution de la presse, deux études ont été menées au sujet de la future société de messagerie de presse dont le capital est partagé, pour l'heure, entre cinq titres de la presse publique. Mi février dernier, il avait annoncé que l'étude préalable à la création de cette entreprise était «finalisée» et que l'entité couvrira l'ensemble des régions du pays et permettra d'éviter certains dépassements en matière de prix des journaux dans les zones éloignées. A Aïn Témouchent,



le ministre a inauguré, à la radio locale, un système MENOS, une plateforme d'échanges de programmes radiophoniques par satellite introduit par l'ASBU.

Lors d'un point de presse, M. Grine est revenu sur l'importance de la presse de proximité. Il a également abordé les procédures engagées par son département pour la mise en place du Conseil de déontologie et de l'Autorité de régulation, insistant sur «la nécessité pour la profession d'élire ses représentants dans ces instances».

Il a aussi rappelé que son ministère a lancé un programme de formation des journalistes, à raison d'une session par mois, dans le but de «renforcer le professionnalisme des gens de la presse dans l'exercice de leur profession», a-t-il indiqué. Un autre stage aura lieu en avril prochain à Oran, a-t-il annoncé.

Revenant sur les problèmes de réception d'émissions radiophoniques, M. Grine a indiqué qu'un programme axé sur une stratégie a été lancé par le ministère et la TDA, pour doter, à fin 2016, toutes les radios des zones frontalières de moyens adéquats pour enrayer les zones d'ombre. «Les équipements dits RDS permettront, de leur côté, d'ici fin 2017, à toutes les radios nationales d'être captées quel que soit l'endroit où l'on se trouve», a-t-il ajouté.

Au début de sa visite dans la wilaya d'Aïn Témouchent, le ministre avait inspecté la maison de la presse, ouverte en septembre 2010. Tout en mettant l'accent sur l'importance de cette infrastructure, M. Grine a invité à son réaménagement pour porter le nombre de ses bureaux à 9 au lieu de 3, actuellement.

AÏN TÉMOUCHENT

Inauguration de la 42^e plateforme d'échanges de programmes radio

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a inauguré, hier, au siège de la radio locale d'Aïn Témouchent, la 42^e plateforme d'échanges de programmes radiophoniques ou Multimedia Exchange Network over satellite (MENOS) introduit par l'ASBU. Avec cette nouvelle acquisition, la radio locale d'Aïn Témouchent, qui célébrera, jeudi, son septième anniversaire, pourra accéder et échanger les programmes, non seulement avec les 55 radios nationales, mais aussi, avec celles de 22 pays arabes au sein de l'ASBU. MENOS est un concept de mise en réseau révolutionnaire utilisé pour échanger du contenu multimédia par satellite. Il est principalement destiné aux professionnels

de la radiodiffusion, leur permettant de partager du matériel vidéo et audio entre plusieurs sites dispersés sur une vaste zone géographique. Il a été conçu pour offrir à ces télédiffuseurs les technologies les plus rapides et les plus rentables pour effectuer l'échange de médias. Ce système offre également une gamme complète d'outils pour faciliter les tâches de coordination connexes et d'améliorer la collaboration des gens à travers le réseau, a expliqué un représentant de la TDA. Le premier MENOS a été installé, le 1^{er} novembre à la radio locale d'Illizi, a rappelé le ministre, ajoutant que les radios de Jijel et Béjaïa notamment seront dotées du même système.

GRINE REMET LES PENDULES À L'HEURE

Il n'existe aucune pression dans l'octroi de la publicité

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a assuré, hier à Aïn Témouchent, qu'il n'existe aucune pression dans l'octroi de la publicité aux journaux et autres médias.

«A ma connaissance, il n'existe aucune pression, ni de la part du ministre, ni du ministère de la Communication ou de quelque partie que ce soit, dans l'octroi de la publicité», a précisé le ministre dans un point de presse qu'il a animé en marge de sa visite dans la wilaya.

«Le professionnalisme reste le seul critère pour l'octroi de la publicité», a-t-il ajouté. Concernant le concept «ver-

teux», M. Grine dira qu'un «annonciateur vertueux gérant en toute transparence son journal vertueux, ne tombera ni dans la diffamation, ni l'insulte, et assure la couverture sociale de ses travailleurs», assurant, au passage, «qu'aucun journal n'est visé», avant de rappeler également que «la critique est libre, mais pas l'insulte».

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que le recours aux inspecteurs du travail «vise uniquement à s'enquérir des conditions de travail des journalistes, de leur couverture sociale et de leur salaire, entre autres», ajoutant que «les choses avancent dans ce do-

main». S'agissant de la presse électronique, M. Grine a précisé que celle-ci «peut bénéficier de l'aide octroyée à la presse», en réponse à une préoccupation soulevée par le représentant d'un nouveau site électronique activant dans la presse de proximité.

Le ministre a invité, par ailleurs, les éditeurs à investir dans les ressources humaines et dans l'acquisition des locaux, «pour être présent au niveau de toutes les wilayas, autant que faire se peut». Enfin, M. Grine a rappelé qu'il n'y a «aucune volonté visant à diriger ou gérer la presse», affirmant à ce propos : «Notre presse est libre».

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

Vers le lancement du commerce électronique et les échanges par Internet



► Le réseau 3G étendu à la wilaya de Bordj Bou-Arréridj en décembre

La ministre de la poste et des technologies d'information et de communication, Zohra Derdouri, a affirmé mardi à Bordj Bou-Arréridj que la loi fixant les règles générales relatives à la signature et à la certification électroniques garantissait la protection des données personnelles et facilitait les échanges via le réseau internet.

La ministre a annoncé l'augmentation des services à distance dont le e-commerce.

«L'arrivée opportune de la 3G en Algérie, constitue un atout majeur qui consolidera l'exploitation de cette solution en permettant la consultation et la vérification en temps réel des informations», ajoute-t-elle.

Evoquant la stratégie de son secteur de toucher toutes les localités de plus de 1000 habitants dans le nord du pays et 500 dans le Sud après avoir couvert toutes les communes, a parlé de l'amélioration de la qualité de service. «Les dérangements qui étaient très importants ont baissé de plus de 50%», dira-t-elle. «Le carnet de chèque qui mettait une année pour arriver chez son titulaire ne dépasse pas 15 jours», ajoute-t-elle. Durant sa visite dans plusieurs localités de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, la ministre qui a reconnu une faiblesse du débit de l'internet et même des coupures du réseau, elle a annoncé la mobilisation de 130 AMSAN qui devront permettre à la fin de l'année 2015 de régler le problème définitivement.

Concernant les coupures qui sont le fait de travaux de chantier, M^{me} Derdouri a rappelé que la wilaya de Bordj Bou-Arréridj a une position de carrefour qui fait que chaque problème affectant le réseau dans une wilaya voisine a des conséquences négatives sur le sien. «Nous allons utiliser des boucles pour basculer le réseau touché sur un autre qui ne l'est pas en attendant la fin de l'intervention pour le réparer».

Concernant la 3G, elle sera lancée en décembre 2015. «La 3G sera disponible à partir du mois de décembre grâce à Mobilis qui sera suivi par Ooredoo puis par Djazzy», a-t-elle annoncé.

Pour les localités qui restent isolées, celles-ci seront couvertes par la technique du service universel à la fin du mois de mars. Ces localités qui sont situées au nord de la wilaya auront l'internet et le téléphone» a ajouté la ministre.

Pour la 4G qui a fait son entrée dans la wilaya cette année, la ministre a expliqué que 13 stations sont en cours de réalisation.

M.B.

HISTOIRE

La génération de Novembre et de l'indépendance veillent sur le message des martyrs de la Révolution

Le message des chouhada est «entre de bonnes mains» car la génération de Novembre et celle de l'indépendance veillent toutes deux sur l'héritage de ceux qui ont donné leur vie pour la liberté de l'Algérie, a estimé le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni, hier à Nara (Batna).

Le ministre qui présidait dans cette petite localité de la commune de Menaâ, où est enterré le chahid Mostefa Ben Boulaïd, les cérémonies commémorant le 50^e anniversaire de la mort de ce héros de la Révolution, a souligné, dans une allocution, que l'homme qui réussit à s'évader de la sinistre prison du Coudiat, à Constantine, et dont

«le souvenir est toujours présent», peut «se reposer tranquillement» car «nous resterons éternellement fidèles au message que lui et tous les chouhada nous ont transmis en donnant leur sang pour que l'Algérie vive libre et indépendante».

Un message, a-t-il ajouté, aujourd'hui «entre les mains du peuple algérien et de sa jeunesse qui s'en nourriront pour semer, en toute sincérité, l'amour entre Algériens, la solidarité et l'espoir, et pour écrire au moyen de plumes honnêtes l'Histoire de leur pays».

M. Zitouni, après s'être recueilli et déposé une gerbe de fleurs devant la stèle érigée à

la mémoire de Ben Boulaïd et de tous les martyrs, a rendu un hommage appuyé aux chouhada qui ont «consenti le sacrifice suprême pour que nous puissions, aujourd'hui, vivre dans la liberté et la souveraineté».

Le ministre, accompagné des autorités locales, de nombreux moudjahidine, d'enfants de chouhada et de membres de la famille de Mostefa Ben Boulaïd, a ensuite inauguré, à Nara, une salle polyvalente où il a remis, symboliquement, des prix aux lauréats des concours et des joutes sportives organisées pour la circonstance, avant de présider le lancement des travaux de pose

d'une pelouse synthétique sur le terrain de football du stade de Nara.

M. Zitouni s'est également rendu à Arris, où il a présidé, à la salle omnisports de la ville, une cérémonie de remise de prix aux vainqueurs du semi-marathon annuel «Mostefa-Ben Boulaïd» après avoir honoré la famille de ce héros de la Révolution.

Il devait présider, dans l'après-midi à l'université Hadj-Lakhdar de Batna, l'ouverture d'un colloque national sur «les valeurs et les idéaux de la Révolution algérienne et sa dimension mondiale».

APS

DANS UN CONTEXTE FORTEMENT AGITÉ L'unité nationale, un rempart contre les menaces internes et externes

Walid. B

Dans un contexte fortement agité par de multiples défis, le peuple algérien est appelé à prendre conscience des véritables menaces tant internes qu'externes qui visent le pays et qui ciblent sa stabilité et l'affaiblissement de son système de défense et de sa sécurité nationale.

Ce constat, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, l'avait si bien relevé dans son message à l'occasion de la Fête de la Victoire en exhortant le peuple à renforcer son front intérieur, mais aussi et surtout à la préservation de l'unité nationale, qui constitue un véritable rempart contre toutes ces tentatives de déstabilisation.

Pour le chef de l'Etat, ces tentatives visent à semer la culture du doute et à pousser les populations à « nuire à l'Etat de leur pays ». Le peuple algérien, forgé par les expériences et les épreuves douloureuses qu'il a endurées, est aujourd'hui conscient des dangers qui pèsent sur le pays et de ce fait, il n'hésitera pas à se dresser contre toute velléité d'atteinte à son unité et à ses constantes et n'hésitera pas à repousser toute menace sur sa sécurité et sa stabilité.

En dépit de toutes ces épreuves, le peuple algérien est capable de surmonter toutes les difficultés qui peuvent survenir au cours de son parcours vers le progrès et le bien-être. C'est dans ce sens qu'ont abondé des acteurs de la scène politique nationale qui ont relevé l'impérative nécessité de renforcer le front interne pour défendre la souveraineté nationale et déjouer les tentatives d'atteinte à la sécurité de l'Algérie. Cela passe inévitablement par une véritable prise en charge des problèmes sociaux et des préoccupations soulevées par les populations. Tout en dénonçant les énormes pressions exercées sur l'Algérie pour l'obliger à revenir sur ses décisions souveraines, ils ont estimé qu'après avoir échoué à l'entraîner dans le marécage du « printemps arabe », ces mêmes parties tentent aujourd'hui d'impliquer l'Armée nationale populaire dans les crises que traversent les pays voisins. Ils considèrent que si l'Algérie est aujourd'hui un pays stable, le mérite revient à la mobilisation du peuple algérien et à la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République. Pour nombre de ces formations politiques, le dernier message du Président constitue une feuille de route aux « contours clairs » qui vise à préserver l'unité nationale, la sécurité et la stabilité et à poursuivre la réalisation du développement global équilibré et durable. Ces parties qui ont noté avec une « profonde satisfaction » la détermination de l'Etat, exprimée dans le message du Président, à poursuivre ses efforts pour rétablir le calme dans le sud du pays, se sont félicités de l'appel du chef de l'Etat à privilégier la sagesse et à faire prévaloir la raison et de son insistance sur le fait que la préservation de la santé des citoyens et de leur environnement est la ligne rouge que ni l'Etat ni aucune autre partie ne peut franchir. Ils ont, de ce fait, souligné leur adhésion aux orientations du président de la République en termes de mise en garde contre les tentatives visant à semer le chaos, et se disent mobilisés pour faire face à toutes les tentatives visant à entamer la légitimité du président de la République et à tous ceux qui tendent à mettre en doute son dévouement et sa détermination à préserver l'unité de l'Algérie et l'intégrité de son peuple et à concrétiser son programme. Ceci d'autant que le peuple algérien a été maintes fois interpellé par le président de la République qui a exhorté la société à faire preuve de la plus grande vigilance et à soutenir l'engagement héroïque de l'ANP et toutes les forces de sécurité pour faire échec aux menaces qui guettent le pays.

ÉNERGIE: Les entreprises algériennes doivent améliorer leur compétitivité pour contribuer au développement du secteur

Le ministre de l'Energie, Youcef Youfsi, a appelé dimanche à Alger les entreprises algériennes à améliorer leur compétitivité pour pouvoir contribuer davantage à la mise en œuvre des différents programmes de développement initiés par le secteur pour les cinq prochaines années.

S'exprimant lors d'une rencontre destinée à la présentation, aux organisations patronales et des entreprises algériennes, de programmes de développement du secteur de l'énergie, M. Youfsi a affirmé que le contexte actuel « nécessite la mobilisation de toutes les potentialités nationales industrielles et humaines pour la concrétisation des objectifs de développement du secteur ».

Soulignant que l'objectif essentiel de cette rencontre organisée dans l'après-midi était de « rapprocher le secteur de l'énergie aux entreprises algériennes », le ministre a indiqué que les besoins exprimés par ce secteur pourraient être satisfaits par les entreprises algériennes à condition que ces dernières améliorent leur compétitivité par rapport aux sociétés étrangères. « Vous êtes les bienvenus à condition que vous soyez plus compétitifs que les Chinois en matière de qualité et de coût », a lancé le ministre à l'adresse des patrons de sociétés algériennes publiques et privées présents à la rencontre en évoquant les opportunités de partenariat industriel dans le cadre du programme de développement des énergies renouvelables. En effet, la réunion de ce dimanche, la première du genre ayant regroupé le secteur de l'énergie aux entreprises algériennes, a été ponctuée par la présentation d'exposés portant notamment sur les programmes de développement dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables, de l'électricité et de la distribution de gaz naturel et de l'efficacité énergétique. Ainsi, le programme de développement initié



par le groupe Sonatrach pour la période 2015-2019 prévoit, entre autres, une trentaine de projets de traitement, dont 18 pour le gaz naturel et 11 pour le pétrole brut, le forage de 260 puits par an ainsi que la réalisation de 26.000 km² de sismique 3D et 10.000 km² de sismique 2D. Concernant le programme de développement des énergies renouvelables, il est prévu de produire 22.000 MW d'électricité d'origine solaire ou éolienne sur la période 2015/2030, dont plus de 4.500 MW réalisable d'ici 2020. En matière d'efficacité énergétique, la concrétisation des objectifs assignés à cet effet devrait permettre d'économiser jusqu'à 93 millions de tonnes équivalent pétrole et d'éviter l'émission de 193 millions de tonnes de Co₂ sur une période de 15 ans. S'agissant de la distribution d'électricité et de gaz naturel, la puissance

électrique installée sera de l'ordre de 32.200 MW à l'horizon 2019 avec une progression moyenne de 15% par an et 10 millions d'abonnés. Parallèlement, le réseau de transport de gaz naturel passera à 26.630 km en 2019 contre 19.000 km actuellement, permettant de porter le nombre de clientèle à près de 6 millions d'abonnés sur la même échéance. Par ailleurs, les représentants d'organisations patronales et d'entreprises algériennes présents à la rencontre ont notamment insisté lors du débat sur la nécessité de valoriser le rôle des bourses de sous-traitance pour la prise en charge des besoins du secteur. La création d'une commission nationale impliquant, entre autres, des représentants du patronat pour le suivi du partenariat public-privé dans le secteur de l'énergie a été également évoquée.

BEDOUÏ L'A ANNONCÉ À IN-SALAH Ouverture prochaine de spécialités de formation locale dans les hydrocarbures

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Noureddine Bedoui, a appelé, hier à In-Salah (Tamanrasset), à l'ouverture de nouvelles spécialités de formations dans le secteur des hydrocarbures dans des structures de formation au niveau local.

L'ouverture de ce type de spécialités ouvrira aux jeunes des perspectives de qualification dans des segments de l'industrie pétrolière et permettra de mieux en connaître les spécificités, a affirmé le ministre lors d'une visite de structures de son secteur, en compagnie du ministre de la Jeunesse, Abdelkader Khomri. Lors de son inspection du centre de formation professionnelle «Badjouda», M. Bedoui s'est enquis des conditions de formation et de l'intérêt porté par les stagiaires à la formations dans le domaine des hydrocarbures, avant d'annoncer le lancement, dès septembre prochain, d'une formation dans les spécialités du forage et de la soudure-pipes.

Sur site, le ministre a insisté sur la nécessité d'étendre la nomenclature de la formation et d'assurer une qualification

de la main-d'œuvre, à travers une mise en adéquation de la carte de formation avec les besoins du marché de l'emploi. Il a aussi mis l'accent, outre la facilitation de l'accès des jeunes à la formation, sur la nécessité d'une coordination entre les autorités locales, les entreprises économiques opérant dans la région et les responsables locaux du secteur de la formation professionnelle, pour identifier les besoins, tout en les priorisant, de ces entreprises en main-d'œuvre.

M. Bedoui a, par ailleurs, instruit les parties concernées afin d'entamer au plus tôt la formation pratique dans les spécialités de maintenance et froid industriel, dans le cadre des ateliers ouverts par le centre de formation en coordination avec la société britannique «British Petroleum».

De son côté, le ministre de la jeunesse a, dans le but d'améliorer la formation dans la région, suggéré la réactivation des ateliers d'été à échelle nationale, au profit des stagiaires et des formateurs, afin de leur offrir un espace de rencontre et d'échange d'expériences et de connaissances dans le domaine de la formation.

Saisie de divers produits de contrebande à Tamanrasset et de 30 kg de kif traité à Mostaganem (MDN)

Des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la 6^e Région militaire (Tamanrasset) ont saisi dimanche, divers produits de contrebande, tandis que les gardes-côtes de Mostaganem ont récupéré 30 kilogrammes de kif traité, a indiqué hier, le ministre de la Défense nationale dans un communiqué.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, des détachements de l'Armée nationale populaire relevant respectivement, des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam, (6^e Région militaire) ont saisi dimanche 22 mars 2015, 3 véhicules tout-terrain, 35,265 tonnes de denrées alimentaires, 930 litres de carburant et 3 détecteurs de métaux », a-t-on précisé. Par



ailleurs, « les éléments des gardes-côtes de Mostaganem (2^e Région militaire) ont saisi 30 kilogrammes de kif traité à 12 milles au nord du Cap Sidi Mansour », a-t-on ajouté

COUP DE FILET DE LA SÛRETÉ DE WILAYA Démantèlement d'un réseau international de contrebande de fusils de chasse à Tébessa

Les éléments de la sûreté de wilaya de Tébessa viennent de démanteler un réseau international spécialisé dans la contrebande de fusils de chasse (armes de type 5), a-t-on appris, hier, auprès du corps constitué. L'opération a été menée par les policiers du 6^e arrondissement à la suite de l'arrestation, dans un domicile situé dans la commune de Salsaf El Oussera, de

deux individus en possession de deux fusils de chasse, appartenant à un réseau activant sur l'axe Tébessa-Tunis-France, a précisé la même source. Les investigations effectuées ont conduit à l'arrestation d'un troisième individu impliqué dans cette même affaire et dont la perquisition du domicile, a donné lieu à la saisie d'un autre fusil de ce même type, a ajouté

la même source. D'autres personnes originaires de France et de Tunisie ont participé à la commercialisation illicite de ces armes, selon les services de la sûreté de wilaya qui travaillent en étroite collaboration avec des services de la police internationale (Interpol) en vue d'identifier tous les membres de ce réseau international, a-t-on souligné.

APS

DALILA BOUDJEMAË : La protection du littoral et ses ressources naturelles «des questions stratégiques»

● 124 CET ont remplacé les décharges sauvages sur le plan national

La protection du littoral national et de ses ressources, naturelles constitue «des questions très stratégiques» eu égard à l'impact environnemental et économique sur la région, a indiqué, lundi, à Oran, la ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaï.

Au cours d'une conférence organisée par son ministère sur le thème «la stratégie nationale de la gestion intégrée des zones côtières», en présence d'experts internationaux et des représentants des 14 villes côtières du pays, Mme Boudjemaï a mis l'accent sur l'importance stratégique du milieu marin et côtier, plus particulièrement du littoral, dans le développement socio-économique du pays, «où la nécessité de préserver ce potentiel notamment par une gestion intégrée des zones côtières».

«Conscient de ces enjeux, le gouvernement a organisé son cadre législatif, réglementaire, institutionnel et organisationnel pour relever le défi de la préservation de ces ressources naturelles marines et côtières», a-t-elle précisé. Pour la ministre, malgré ces efforts, la situation et le devenir des côtes exigent la mobilisation de toutes les énergies et un recadrage des actions entreprises. Le littoral algérien long de 1 622 km, avec 136 communes, une très forte population estimée à 37% de la population globale, cet espace sensible est connu par son potentiel en sol à valeur agricole et à fort potentiel touristique et industriel.

Ce littoral est soumis à une forte pression urbanistique avec trois des quatre plus grandes métropoles du pays ainsi que les équipements structurants, telles les infrastructures de transports et de communication et toute autre commodité nécessaire à



l'activité industrielle. Cette situation a eu plusieurs impacts comme l'érosion côtière, les eaux colorées, la disparition d'espèces marines et autres répercussions négatives.

C'est dans cette optique qu'intervient la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières (GIZC) qui a fait l'objet de plusieurs ateliers régionaux. Elle sera finalisée après prise en considération des commentaires et suggestions des différents ateliers dont la conférence organisée ce lundi à Oran. Pour atteindre les objectifs tracés, en particulier la protection des espèces marines, animales et végétales sur les côtes algériennes, un processus, ayant duré deux ans, a été engagé avec l'appui de partenaires méditerranéens dans le cadre de la convention de Barcelone.

Pour ce qui est des partenaires européens, il s'agit du plan d'action pour la méditerranée (PAM) et le centre d'activités régionales pour les actions prioritaires (CAR/PAP) alors que sur le plan national, tous les secteurs concernés directement et indirectement par la GIZC, notamment les ministères, les agences et les organismes techniques spécialisés, les universitaires ainsi que les associations de protection de l'environnement y ont contribué. L'objectif étant d'agir rapidement et efficacement pour protéger les écosystèmes marins.

Plusieurs orientations stratégiques ont été émises dans le cadre de cette stratégie, en phase de finalisation, la consolidation du cadre juridique, lé-

gislatif et réglementaire de la protection des zones côtières en particulier, le renforcement des prérogatives et missions du Commissariat national du littoral, ainsi que l'amélioration de l'efficacité et le renforcement de la gouvernance par la mise en place de bases d'une planification maritime spatiale (PMS) composante-clé de la politique maritime intégrée (PMI).

Mme Boudjemaï a insisté sur la nécessité de maîtriser l'urbanisation, d'améliorer les pêcheries algériennes, de développer l'aquaculture littorale et l'agriculture littorale et de valoriser les déchets.

Mettre en place un système de veille, d'alerte et de suivi et l'évaluation de la situation des ressources naturelles des zones côtières représente, selon la ministre, «un élément-clé dans cette stratégie ayant pour but principal de protéger l'écosystème marin».

Pour sa part, le coordinateur du Programme des Nations Unies pour l'Environnement et directeur du Plan d'action pour la Méditerranée (PAM) a indiqué que «l'un des principaux objectifs de l'accompagnement accordé à l'Algérie est d'encourager la mise en œuvre de stratégies nationales de gestion intégrée des zones côtières, conformément au Protocole GIZC de la Convention de Barcelone».

«Le projet vise également à améliorer la mise en réseau avec d'autres projets PAC et sera une force motrice pour les autres régions côtières pour y adhérer», a-t-il ajouté.

L'Algérie avait signé, en 2008 le protocole relatif à la Gestion intégrée des zones côtières (GIZC) de la Méditerranée, entrée en vigueur en mars 2011.

Ce protocole requiert que «chaque partie renforce ou élabore une stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières ainsi que des plans et programmes côtiers de mise en œuvre conformes au cadre régional commun et dans le respect des objectifs», rappelle-t-on.

Un litre d'eau potable sur 5 consommés proviendra, d'ici à 2018, de l'eau de mer dessalée

Un litre d'eau potable sur 5 consommés par les citoyens algériens proviendra, d'ici à 2018, du dessalement d'eau de mer, a affirmé lundi à Constantine, le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib.

Actuellement, 14 % du volume distribué provient de l'eau dessalée, a souligné le ministre au cours du forum de la chaîne 1 de la radio nationale retransmis depuis la station de Constantine, durant lequel il s'est attardé sur «l'impact de la diversification des ressources en eau pour (à) sécuriser la fourniture du précieux liquide aux populations».

Avec la réalisation des différentes opérations inscrites dans le cadre du développement du secteur, l'Algérie disposera de 13 stations de dessalement d'eau de mer, a indiqué le ministre après avoir mis l'accent sur l'importance du «choix stratégique de diversifier les ressources en eau, adopté par l'Etat depuis les années 2000». M. Necib a également affirmé que son secteur a projeté, dans le cadre d'une vision prospective, «d'importants investissements en mesure de répondre aux besoins des Algériens jusqu'à 2030. Le ministre a par ailleurs affirmé, au cours de ce forum, que les pouvoirs publics continueront de soutenir les tarifs de l'eau, avant de préciser, à ce propos, que le coût du mètre cube coûte à l'Etat entre 40 et 120 dinars selon la topographie et la nature des sites où la ressource est exploitée.

Evoquant la question de la rationalisation des dépenses, imposée par la chute des cours des hydrocarbures, M.



Necib, affirmant qu'«aucun projet de son secteur n'a été touché», a rappelé l'engagement du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, quant au maintien de tous les investissements à dimension sociale ayant un rapport direct avec le quotidien des citoyens. Revenant sur les investissements «colossaux» consentis pour le secteur de l'hydraulique depuis le début des années 2000, à un moment où le pays venait de sortir d'une «situation critique sur plusieurs plans», le ministre a indiqué que le projet initié par le chef de l'Etat, portant création d'ici à 2020 d'un million d'hectares supplémentaires de superficies irriguées, sera «bel et bien concrétisé grâce, notamment, aux grands transferts réalisés ou en cours de réalisation à travers l'Algérie». M. Necib qui a rappelé la détermination de son département ministériel à accompagner le secteur de l'Agriculture pour atteindre l'autosuffisance alimentaire, a indiqué que sur cette surface à irriguer, 450 000 hectares «existent déjà mais doivent être valorisées», tandis que les 550 000 hectares restants sont répartis dans le nord du pays (22 %) sur les Hauts Plateaux (45 %) et dans le sud du pays (35

%). Pour accompagner cette dynamique liée à la création d'un million d'hectares de terres irriguées, une usine de réalisation d'un système d'irrigation économique sera lancée en construction «dans une année» à Relizane en partenariat avec une firme spécialisée espagnole, a annoncé le ministre. D'autre part, la réalisation de retenues collinaires sera désormais soumise à des «critères rigoureux» pour éviter le dépôt de vase qui touche 50 % des 500 retenues collinaires que compte l'Algérie, a également affirmé le ministre qui a aussi rappelé que l'Algérie, qui dispose de 72 grands barrages, aura à son actif 14 autres ouvrages dont 12 sont en cours de réalisation et deux (2) inscrits dans le cadre de la loi de finance pour 2015. M. Necib a conclu en insistant sur la professionnalisation du service public de l'eau, pour souligner l'urgence d'opter pour une meilleure gouvernance de l'eau et d'adopter une gestion intégrée afin d'assurer une sécurisation pérenne de la fourniture du précieux liquide. Au deuxième jour de visite dans la wilaya de Constantine, le ministre a inspecté, dans la matinée, les travaux de recalibrage de l'Oued Rhumel et de nettoyage des parois des gorges de ce cours d'eau en prévision de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe.

Le ministre devait présider, dans l'après-midi, une séance de travail avec les gestionnaires et les cadres de la Société de l'eau et de l'assainissement de Constantine (Seaco).

APS

LE SG DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES COLLECTIVITÉS LOCALES À SÉTIF :

Coup d'envoi d'une session de formation pour les présidents des 48 APW du pays

De Sétif : Azzedine Tlouri

Poursuivant le cycle de formation à l'attention des élus locaux, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Ahmed Adli a présidé, hier, à Sétif, la cérémonie du coup d'envoi pour une nouvelle session de trois jours, du 23 au 25 mars, touchant cette fois-ci, les présidents des 48 APW du pays. C'est ainsi qu'après les secrétaires généraux et les maires, c'est au tour des présidents des APW de se réunir, pour la première fois depuis l'indépendance du pays, pour une session de formation. Au cours de ces trois jours, les élus des wilayas suivront des communications et des conférences dans la grande salle de délibérations de la wilaya de Sétif animées et encadrées par des professeurs, des spécialistes et des cadres des différents ministères du gouvernement, suivies de débats. En un mot, ils passeront en revue et plus en détails des questions relatives à la gestion, à l'économie, à la bonne gouvernance, aux finances qui leur permettront de mieux cerner à l'avenir la direction des affaires d'une wilaya sur tous les plans de la vie active quotidienne.

Après les interventions du wali, M. Mohamed Bouderbali et le président de l'APW de la wilaya hôte, M. Fatih Kerouani, qui ont tour à tour mis en exergue l'importance et le rôle d'une telle rencontre inédite à ce jour, le chef de l'exécutif de la wilaya a rappelé que Sétif a l'honneur d'abriter déjà dans le passé, cinq sessions de formation des cadres de l'Etat et des élus locaux, soit plus de 589 participants, dont 374 présidents d'APC et 265 secrétaires généraux de mairies, venus des wilayas environnantes.

Dans son discours, M. Ahmed Adli, a tenu à souligner que «Cette session intervient à un moment important où l'Etat algérien a instauré une administration transparente bâti sur un service public moderne de qualité, libérée de toutes les contraintes bureaucratiques au service du citoyen quelle que soit son rang social où il se trouve dans le pays. Ce qui est considéré comme l'un des grands défis relevé par le gouvernement pour la modernisation et l'amélioration des services de l'administration en application des instructions du Président de la République».

Et de poursuivre : «A partir de ces défis, le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a tracé un programme axé essentiellement sur la modernisation de l'administration et l'amélioration du service public afin de mettre fin à la bureaucratie pour encourager le développement local et l'ancrage de la démocratie collective locale». Après avoir évoqué le rapprochement de l'administration des citoyens et la lutte de toutes les formes bureaucratiques par la création d'un registre national électronique de l'état civil, l'annulation et l'allègement de certains documents administratifs, le prolongement de durée de validité du passeport et de l'extrait de naissance à une dizaine d'années, l'orateur rappellera l'annulation de l'opération d'authentification des documents par la mairie et la création des centres d'écoute pour entendre les préoccupations et relever les plaintes des citoyens.

«Toutes ces décisions et réalisations, indiquera le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, ont contribué d'une manière efficace à réduire les peines et les souffrances quotidiennes du citoyen. Dans un proche avenir, ces réalisations seront renforcées par celui du projet de la carte d'identité nationale biométrique. Des instructions fermes ont été données pour humaniser l'accueil des citoyens avec des structures adéquates».

«L'amélioration des conditions de vie des citoyens, dira-t-il, nous pousse à améliorer le développement local pour réaliser les nécessités d'une vie décente quotidienne dans différents domaines tels que l'urbanisation, le réseau routier, l'alimentation en eau potable, l'assainissement, l'électrification, le gaz naturel, etc. Le côté quantitatif ne suffit plus, il faut s'atteler maintenant et veiller tous ensemble à améliorer le côté qualitatif pour tous les projets dans les délais impartis. Il faut veiller aussi sur la répartition équitable des besoins financiers entre toutes les communes. Nous veillerons à améliorer les voies de distribution et le renforcement de la solidarité entre les communes. Pour ce qui est des programmes et des réalisations pris en charge par le fonds de solidarité, nous avons débloqué pour cette année une enveloppe financière de 100 milliards de dinars réservés pour les demandes prioritaires des citoyens pour le développement local».

Evoquant les ressources humaines, l'hôte de Sétif n'a pas manqué de faire le lien entre «le développement local, la modernisation et la gestion locale nécessitant la formation des hommes et des gestionnaires à tous les niveaux». La ressource humaine, note-t-il, est «l'investissement sûr et durable. Il ne peut se faire que grâce à une formation dans tous les sens du terme. Ce qui nous a poussés à élaborer un vaste programme de formation au bénéfice de tous les fonctionnaires du ministère sur les plans central et local. C'est ainsi que nous avons pu former l'an dernier plus de 18 000 fonctionnaires sur les plans central et local, dont des élus locaux. La formation des présidents des assemblées populaires de wilaya est devenu d'une importance incontournable pour une meilleure gouvernance dans tous les domaines pour l'intérêt de la nation et du citoyen». Le SG du ministère de l'Intérieur a par la suite visité le centre d'écoute installé à la wilaya de Sétif. Depuis sa création, le 31 décembre 2014 au 19 mars dernier, cette structure a reçu 2 785 appels téléphoniques et réglé 339 affaires. Au niveau de l'Opow du complexe du 8-Mai-1945, M. Adli a donné le coup d'envoi officiel du championnat régional de la police de Judo et Karaté Do qui a vu la participation de 118 athlètes venus de 15 wilayas de l'Est. La délégation s'est, par la suite, rendue à la cité d'El Bez où elle a visité l'antenne administrative communale. Dans l'après-midi, toujours accompagné du wali, l'hôte de Sétif s'est rendu dans les communes de Tachouda et d'El Eulma pour, respectivement, visiter le siège de l'APC et les services techniques, l'état civil, une antenne administrative, le site du projet d'un siège de sûreté de daïra et le stade de proximité.

ALGÉRIE-ITALIE

Alger et Rome déterminés à renforcer la lutte antiterroriste

L'Algérie et l'Italie sont déterminées à renforcer la lutte contre la menace terroriste, notamment celle qui prévaut en Libye, ont affirmé dimanche à Alger le ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel et le vice-ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Lapo Pistelli.

Dans un point de presse animé à l'issue des travaux de la réunion du groupe de contact algéro-italien de haut niveau sur la lutte contre le terrorisme, M. Pistelli estime que «l'Algérie et l'Italie sont capables de faire face à la menace terroriste de l'Organisation terroriste auto-proclamée Etat islamique (EI/Daech)».

«L'amitié algéro-italienne et leur coopération dans la lutte antiterroriste est plus forte que la menace terroriste», a souligné M. Pistelli.

Evoquant le trafic d'armes qui prolifère en Libye et certains pays voisins, l'intervenant considère que toute la région du Sahel est menacée par les trafics d'armes et de drogue.

Il a, par ailleurs, a qualifié les relations algéro-italiennes de «solides», observant que les deux pays sont des



«alliés et frères». De son côté, M. Messahel a souligné la nécessité d'aller rapidement vers une stabilisation de la Libye», relevant l'importance de la stabilité dans ce pays voisin pour la stabilité des pays du voisinage dont l'Algérie et l'Italie.

«Il est vrai qu'il y a une menace terroriste qui pèse sur toute la région. Il est utile, important et urgent que des pays comme l'Algérie et l'Italie se rencontrent pour évaluer la menace et ses conséquences», a souligné M. Messahel, relevant qu'il est nécessaire de renforcer la lutte antiterroriste entre les deux

pays. «La stabilisation de la Libye est un élément essentiel pour la stabilité des pays voisins, des pays du Sahel et, au-delà, vers la Méditerranée», a encore déclaré M. Messahel, notant que la «l'Algérie et l'Italie œuvrent ensemble pour une sortie de crise de ce pays», en respectant la volonté des Libyens.

Outre la lutte antiterroriste, les deux parties ont évoqué lors de cette réunion d'autres programmes «concrets» de coopération bilatérale, notamment la prochaine réunion de la commission mixte algéro-italienne prévue avant Ramadhan.



CRISE LIBYENNE

Les Etats-Unis et d'autres pays occidentaux se félicitent des progrès réalisés par la réunion d'Alger

Les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie et le Royaume-Uni, se sont tous félicités des «progrès» enregistrés à l'issue de la réunion ayant regroupé les 10 et 11 mars à Alger des partis politiques, des activistes et des leaders politiques libyens, indique un communiqué rendu public par le département d'Etat américain. Les gouvernements, signataires du communiqué, notent «la résolution des participants à envoyer un message ferme, clair et uni sur leur total engagement en faveur du dialogue en tant qu'unique solution à la crise en Libye, et leur refus de recourir à la violence pour résoudre les divergences politiques, leur rejet total de toutes les formes d'escalade militaire et leur appel pour un arrêt immédiat des opérations militaires afin de permettre au dialogue de continuer dans un environnement favorable». Ces Etats invitent les parties libyennes à «discuter de bonne foi et de manière constructive, en vue d'un accord sur la constitution d'un gouvernement d'unité nationale et sur l'établissement d'un cessez-le-feu aussi rapidement que possible». Ces pays se sont, par ailleurs, déclarés «profondément préoccupés par la menace croissante des groupes terroristes en Libye, y compris par l'organisation terroriste dite «Daesh», qui ont pu élargir leur présence en Libye à cause de l'absence d'un gouvernement central, uni et fort».

Ils ont précisé que le processus sous les auspices des Nations unies visait «l'établissement (en Libye) d'un gouvernement d'unité nationale, permettant de lutter contre les groupes terroristes et de mettre un terme à violence et à l'instabilité qui empêche la transition démocratique et le développement de la Libye».

Le communiqué rappelle, enfin, «l'appui total de la communauté internationale à un gouvernement d'unité nationale pour relever les multiples défis auxquels la Libye fait face».

SITUATION EN LIBYE

La position de l'Algérie triomphe à la veille du Sommet de la Ligue arabe

Kamel Cherif

L'approche de l'Algérie concernant le règlement de la crise libyenne, longtemps critiquée et décriée, est à présent adoptée par la Ligue des Etats arabes et la communauté internationale.

Alors que l'Algérie a été sévèrement critiquée pour ne pas avoir pris parti lors de la crise libyenne, ce sont la quasi-totalité des pays arabes qui appellent à une solution pacifique et politique en Libye. Pour rappel, au lendemain de la crise libyenne, l'Algérie avait appelé à une solution pacifique qui préserve l'intégrité territoriale de ce pays qu'elle a toujours considéré comme étant un pays frère.

A l'approche de la tenue du Sommet de la Ligue des Etats arabes, prévu à la fin de ce mois en Egypte, le président de

cette instance, Nabil Al Arabi, a tenu à effectuer une visite en Algérie et rencontrer les plus hautes autorités du pays, dont le président de la République Abdelaziz Bouteflika.

Al Arabi était venu écouter et s'inspirer de la position algérienne, laquelle est constante et lucide en ce qui concerne la solution de la crise en Libye. Au début de cette crise, les langues s'étaient déliées et les réactions avaient été épidémiques, confondant les revendications populaires du peuple libyen et les visées de ceux qui étaient derrière ce soulèvement.

L'Algérie avait fait la part des choses dès le départ, en soutenant une solution pacifique et politique à même d'éviter l'effusion de sang et une guerre fratricide. Aujourd'hui, la situation en Libye constitue un danger réel pour la région, mais aussi pour la communauté internationale. La circulation d'armes et la

multiplication de groupes terroristes, sont autant de risques qui menacent la paix et la sécurité dans le monde. En optant pour une solution pacifique, à savoir un dialogue interlibyen, ponctué d'une réconciliation nationale, l'Algérie s'attaque au mal par la racine. Une solution pacifique signifie l'entame d'un dialogue et l'arrêt des violences. A l'évidence, l'objectif suprême reste la préservation de l'intégrité territoriale de ce pays et, par là-même tarir les sources et moyens de renforcement des groupes terroristes. Ainsi à la veille du Sommet de la Ligue arabe, c'est la position de l'Algérie qui est forcément adoptée et finira ainsi par triompher.

Les pays occidentaux, l'ONU et même l'OTAN ont reconnu que l'intervention militaire en Libye a été une erreur. En termes plus, cela ne peut être rectifié que par une solution politique et pacifique.

SITUATION AU SAHEL

Alger abritera aujourd'hui une réunion du Forum mondial de lutte antiterroriste

L'Algérie co-présidera, avec le Canada, la 3^e session du groupe de travail dédié au Sahel, relevant du Forum mondial de lutte antiterroriste (FGCT), prévue aujourd'hui et demain à Alger, a révélé hier le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

La réunion de demain portera notamment sur "l'évaluation de la situation sécuritaire dans le Sahel et sur l'examen des pistes de collaboration dans le cadre de ce Forum", a précisé M. Messahel dans une déclaration à la presse, à l'issue de son entretien avec le co-président du groupe de travail chargé du Sahel, M. David Drake.

La 3^e session de comité ad hoc est "extrêmement importante eu égard au contexte actuel dans lequel elle se tiendra après la signature de l'Accord d'Al-

ger sur la paix et la réconciliation au Mali ainsi qu'au regard de la situation prévalant en Libye avec ses conséquences sur les pays du voisinage", a ajouté le ministre.

D'autres questions importantes seront, par ailleurs, abordées lors de cette rencontre, a également fait savoir M. Messahel, citant particulièrement celles inhérentes à la lutte contre le financement du terrorisme et l'assèchement de ses sources de financement.

"Ces aspects sont devenus des actions diplomatiques menées par l'Organisation des Nations unies (ONU) et au niveau international. L'Algérie est un acteur actif dans le Forum mondial antiterroriste et en est l'un de ses initiateurs", a noté le ministre, soulignant son rôle s'agissant de "l'approche à adopter pour soutenir les pays confrontés au

phénomène du terrorisme notamment sahéliens, à travers la formation, le soutien logistique, l'échange d'informations, etc".

"Le Canada et l'Algérie coopèrent en ce moment dans la lutte antiterroriste. Nous avons une expérience assez longue dans le Sahel et la situation qui y prévaut nous inquiète beaucoup. L'Algérie a une connaissance en profondeur de la région et nous sommes là pour obtenir des conseils auprès d'elle", a déclaré, de son côté, M. Drake.

D'autres domaines liés à la coopération bilatérale entre Alger et Ottawa ont également été abordés lors de cet entretien, et ce "face aux défis prioritaires que représentent aujourd'hui la lutte antiterroriste ainsi que les perspectives de coopération et de collaboration dans ce domaine", a conclu M. Messahel.

YÉMEN

L'Algérie condamne «énergiquement» les attentats terroristes contre des fidèles à Sanaa

L'Algérie a condamné «énergiquement» les attentats terroristes perpétrés, vendredi à Sanaa, contre des fidèles dans les mosquées Badr et Al-Hashahush, réitérant son «entière solidarité» avec le peuple yéménite, a indiqué dimanche un communiqué du ministère des Affaires étrangères. L'Algérie «condamne énergiquement les attentats terroristes ayant visé, le 20 mars 2015, des fidèles dans les mosquées Al-Hashahush et Badr, dans la capitale yéménite Sanaa, faisant plusieurs victimes innocentes», précise le communiqué. «Cet acte ignoble et inhumain dont les auteurs ont atteint un degré d'égarement et de barbarie sans précédent s'inscrit en droite ligne avec leurs desseins belliqueux et criminels visant à porter atteinte de plein fouet aux valeurs humaines et à la paix au Yémen frère et faire échouer le processus de dialogue national engagé pour mettre un terme à la crise dans ce pays», ajoute le même source. «L'Algérie qui a de tout temps soutenu les frères au Yémen, réaffirme sa solidarité avec le peuple yéménite frère et appelle toute les composantes de la société yéménite à faire preuve d'un haut sens de responsabilité pour préserver leur pays des dangers qui le guettent et poursuivre le dialogue pour le règlement des différends qui les opposent», conclut le communiqué.

APS

L'Algérie sollicitée pour une rencontre internationale entre les investisseurs. Les rapprochements entre les investisseurs sont définis comme la voie royale pour asseoir un partenariat qui soit basé sur le principe gagnant-gagnant. Cette rencontre est initiée par des acteurs appelés généralement des facilitateurs des idées de partenariat international.

Le Partenariat économique en évolution



Photo : M. Naïf Kaci

O. L.

Les idées de partenariat international dans des secteurs économiques et culturels, de recherche gagnent du terrain et des initiatives fleurissent.

Des acteurs incontournables de ces partenariats sont les facilitateurs, lesquels, au niveau d'un domaine, d'une région économique arrivent à mettre en relation des investisseurs, font se rencontrer des offres et des demandes.

DK News a reçu, hier, pour une animation deux organisateurs d'événements : Caaid et Africa Rise.

Le premier est un regroupement d'investisseurs qui se donne pour mission d'aider à l'investissement et au développement arabo-africain.

Africa Rise est une entité

de droit européen, belge, qui se spécialise dans l'organisation de forums consacrés aux affaires entre Belges et Africains pour le compte de « L'Africa-Belgium Business Week 2015 ». L'événement est fixé à Genvall dans la région Brabant Wallon « la plus riche de Belgique » selon M^{me} Sarah El Ferdaoussi, du 28 au 30 avril 2015.

Secteurs économiques

La construction, l'énergie et l'environnement, la santé, les télécommunications, le tourisme, les transports et la mobilité, l'agro-alimentaire seront au centre de ce forum qui mettra en vedette la Côte d'Ivoire.

Les cibles

Les entreprises belges, européennes et québécoises, les dirigeants des sociétés publiques et privées africaines, les décideurs politiques africains et les ambas-

sades de ces pays. L'enjeu est de créer les conditions à une dynamique d'investissements gagnant-gagnant, d'ouvrir la voie à des partenariats innovants, créateurs d'activités et d'emplois donc de richesses.

Sarah Ferdous a rappelé que lors du forum de l'an dernier 40 entreprises algériennes y ont participé, ont signé des contrats et, sur cette expérience, espère que la contribution des Algériens sera à la hauteur des intérêts communs.

Partenaires

Africarise a pour partenaires le FCE et le Caaid (Centre arabe africain d'investissement et de développement) qui organise, les 13 et 14 mai, une rencontre d'experts, d'investisseurs dont des Turcs, des Suisses, des Indonésiens et d'autres nationalités : « Nous voulons que nos hôtes aient une

connaissance approfondie de l'Algérie qui veut diversifier son économie, développer son agriculture. »

Le directeur de ce centre, Boutalbi Mohamed Amine, est convaincu que les conditions sont sur le point d'être réunies pour « en 3 ou 4 ans produire pour le marché intérieur et exporter. C'est le choix réussi du Maroc et de la Turquie ! »

Ces deux manifestations montrent que les investisseurs privés créent leurs propres outils, les leviers qui favoriseront leurs investissements, cherchent des débouchés pour leurs produits et s'adaptent aux conditions du marché extérieur, tout en recherchant un partenariat gagnant-gagnant.

Monde arabe, Afrique et Europe sont désormais des profondeurs opportunes pour les acteurs économiques publics et privés.

À RETENIR...

DU 28 AU 30 AVRIL À GENVAL (BELGIQUE) 2^e Forum Africa-Belgium business week

La 2^e édition du Forum Africa-Belgium business week, organisé par l'organisme belge Africa Rise, se déroulera, du 28 au 30 avril 2015 à Genvall en Belgique.

« L'objectif de ce rendez-vous d'affaires est de mettre en place les mécanismes pour aider, orienter et encourager les investisseurs belges à se tourner vers l'Afrique, pas uniquement pour faire du commerce, mais aussi pour s'implanter et encourager le partenariat gagnant-gagnant », a indiqué la chargée des relations publiques au sein de Africa Rise, M^{me} Sarah El Ferdaoussi.

Des rencontres B2B seront organisées pour encourager les participants à faire des affaires, trouver des investisseurs et signer des contrats de partenariat.

Plus de 350 participants venant de 20 pays africains, 4 pays européens ainsi que du Canada sont attendus à ce rendez-vous économique par excellence.

DU 13 AU 15 MAI 2015, À ALGER CENTRE 2^e édition du Carrefour d'investissement et de commerce

Sous le patronage du ministère de l'Industrie et des Mines et sous le thème « Le rôle du partenariat et de l'économie alternative », la 2^e édition du Carrefour d'investissement et de commerce (CIC) aura lieu du 13 au 15 mai 2015, à Alger-Centre, a annoncé le président du Centre arabo-africain d'investissement et de développement, M. Mohamed Amine Boutalbi. La première édition couronnée de succès a enregistré la participation de plus de 500 investisseurs venus de 14 pays. Organisée en collaboration avec la Musiad (association patronale qui regroupe les hommes d'affaires turcs), Africa Rise, la Chambre arabo-suisse du commerce et de l'industrie ainsi que d'autres organisations patronales, la 2^e édition du Carrefour d'investissement et de commerce enregistrera la venue de plus de 400 hommes d'affaires représentant 30 pays africains, européens et asiatiques.

Rachid Rachedi

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE: Résultats mitigés du programme d'appui de l'UE

Le Programme d'appui de l'UE pour la diversification de l'économie algérienne (Diveco1) a pris fin lundi avec des réalisations positives pour certains secteurs mais aussi avec certaines insuffisances, ont estimé les parties prenantes à ce programme.

Financé à hauteur de 20 millions d'euros dont 17,5 millions d'euros fournis par l'Union européenne, le programme Diveco, lancé en janvier 2011 avait pour objectif d'appuyer la stratégie de diversification de l'économie algérienne, à travers notamment l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et le tourisme, afin d'améliorer leurs performances économiques tant sur le marché national qu'à l'exportation.

« Ce programme a donné lieu à des résultats très intéressants. Néanmoins, comme tout programme, il y a toujours un manque à gagner », a estimé la secrétaire générale du ministère de l'Industrie et des mines, Rabea Kharfi, qui s'exprimait en marge du séminaire de clôture de Diveco1, organisé par le ministère de l'Agriculture et du développement rural. Selon elle, un certain nombre de résultats ont été réalisés en matière de formation et d'accompagnement des associations professionnelles de cette filière ainsi que de dotation en équipements du centre technique dédié à l'agro-industrie, mais les résultats escomptés n'ont pas été atteints totalement. En matière d'équipement, « nous n'avons pas pu disposer de l'ensemble des équipements prévus pour doter les laboratoires de ces centres techniques.

Néanmoins, une évaluation est en cours pour recenser les manques à gagner en vue de les prendre en charge dans les prolongements envisagés pour la poursuite de ce programme. Pour l'ambassadeur et chef de la délégation de l'UE en Algérie, Marek Skolil, les objectifs visés par Diveco1 ont été atteints à 95%, tout en relevant les retards observés essentiellement dans la livraison de certains équipements de laboratoires prévus par le programme.

« Nous sommes en train d'étudier la situation », a-t-il souligné, ajoutant que « l'UE continuera à appuyer l'Algérie, qui a une place incontournable dans la région, dans le développement de son économie ».

Dans sa présentation du bilan du programme, le directeur national de Diveco1, Fouad Chehat, a indiqué qu'en matière de renforcement des capacités institutionnelles du ministère de l'Agriculture et du développement rural, Diveco1 a permis, entre autres, d'évaluer les coûts et les potentiels de production des filières de pomme de terre et des céréales et de mettre en place un système de suivi-évaluation contribuant au développement de l'outil informatique de trois directions du ministère en plus d'un appui technique dans le domaine réglementaire. En outre, plus de 400 cadres ont bénéficié d'une formation dans ce cadre et huit laboratoires et centres techniques ont été appuyés par un accompagnement à la formation en matière de ressources génétiques et de semences.

Quelque 289 représentants de chambres d'agriculture et des responsables du ministère ont également bénéficié d'une formation.

Pour la composante industrie, le programme visait à appuyer le ministère de l'Industrie et des opérateurs de l'agroalimentaire ainsi que les ministères du commerce et de la santé.

L'autre objectif était d'accompagner le secteur de l'industrie à mettre en place un centre technique spécialisé dans les industries agroalimentaires et à préparer la mise sur pied prochainement d'un centre technique de l'emballage et du conditionnement.

Le programme a appuyé le secteur afin d'instituer également un système d'information et d'analyse, et d'améliorer le cadre législatif en matière de qualité et de sécurité des aliments. Quelque 1.167 bénéficiaires ont été formés dans ce cadre dont au moins 30% d'industriels.

Grâce à ce programme, le ministère de l'Agriculture peut, désormais, mettre en place un système de formation à distance qui sera mis à la disposition des opérateurs, et ce, même dans les régions les plus isolées du pays, selon M. Chehat. Concernant le tourisme, le but était d'appuyer les principaux opérateurs du tourisme comme l'Onat, Gestour et l'Agence nationale de développement du tourisme.

Les principales actions menées concernent la conception et la mise en place d'un système statistique du secteur, ainsi que le développement et la gestion des ressources humaines au profit des écoles d'hôtellerie et de tourisme et de huit stations thermales et d'un centre de thalassothérapie.

Pour promouvoir la destination Algérie, le programme a assuré un appui en matière de définition de stratégie de mise à niveau des sites web et d'organisation de séminaires pour diffuser l'approche du ministère du Tourisme dans ce domaine.

APS

TRANSPORT MARITIME L'ENTMV prévoit une filiale chargée du transport maritime urbain



L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (Entmv) prévoit la création d'une filiale chargée du transport maritime urbain, a appris lundi l'APS auprès du directeur commercial de cette compagnie maritime, Mohamed Fethi Mahdab.

La création de cette filiale, qui sera détenue totalement par l'Entmv dans une première étape, devra être opérée après l'acquisition de deux (2) ferries mono-coques pour la prochaine saison estivale, souligne-t-il. Selon M. Mahdab, il s'agit, d'abord, de créer une division de transport maritime urbain au sein de l'Entmv avant d'entamer les procédures de la création de la filiale qui prendra en charge cette activité susceptible de décongestionner la circulation automobile dans la capitale et de promouvoir le tourisme.

«L'objectif est de détacher le transport maritime urbain du portefeuille d'activité de l'Entmv, qui est spécialisée dans le transport maritime de passagers à l'international, afin de séparer deux activités et deux types de transport différents», explique-t-il. La nouvelle entité sera détenue à 100% par l'Entmv dans une première phase avant de procéder à l'ouverture de son capital à des partenaires et à des associés potentiels, avance le même responsable. Au lancement, en été 2014, de la ligne pilote de transport urbain maritime de voyageurs reliant le port d'Alger à celui d'El Djamilia (Ain Benian), l'Entmv avait été chargée de l'exploitation de cette ligne par le ministère des Transports. Cette ligne sera élargie à l'ensemble de la côte algéroise avant son extension aux wilayas limitrophes de Boumerdes et de Tipaza et sa généralisation progressive à tout le littoral du pays.

L'Entmv s'apprête à l'acquisition de deux navires mono-coques d'occasion ayant moins de cinq (5) ans d'âge pour couvrir, d'abord, la ligne reliant le port d'Alger à celui d'El Djamilia, qui avait été assurée, en été dernier, par un bateau affrété auprès d'un armateur italien et dont le contrat d'affrètement arrivera à terme le 30 avril prochain.

D'une capacité de 200 à 300 passagers chacun, ces deux ferries mono-coques devront également desservir d'autres lignes maritimes sur la côte algéroise, qui sont en cours d'études, comme celles reliant le port d'Alger à ceux de Tamenfoust (Est) et de Sidi-Fredj (Ouest).

«Un appel d'offres international pour l'acquisition de ces navires vient d'être lancé. Nous espérons recevoir (ces navires) au début de la saison estivale, c'est-à-dire en juin prochain», souhaite M. Mahdab. Pour couvrir les besoins en ce mode de transport et assurer les dessertes envisagées, l'Entmv compte acquérir d'autres navires à moyen et long termes. Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait déjà annoncé que l'Entmv allait acheter 4 à 5 navires pour les besoins du transport maritime urbain. Le transport maritime urbain devrait participer à la décongestion de la circulation automobile à Alger et à la promotion du tourisme dans la baie algéroise à travers son futur pôle d'attraction, la promenade des Sablettes à Hussein Dey.

8^E COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LES PRÉVISIONS MÉTÉOROLOGIQUES M. Ghoul affirme la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour réduire les effets des changements climatiques

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé lundi à Alger, la nécessité de mettre en place des mécanismes efficaces pour réduire les effets négatifs des changements climatiques et des catastrophes naturelles aux plans social et économique.



M. Ghoul a présenté lors du 8e colloque international sur les prévisions météorologiques dans le Nord de l'Afrique et le bassin méditerranéen, quatre propositions sur la gestion des risques climatiques auxquels font face ces pays et qui appellent à une réflexion sur la création d'un «système d'alerte précoce» des données liées à la météorologie aux plans national, africain et international.

Entre autres propositions formulées, il y a lieu de citer la mise en place d'un plan national, régional et international spécialisés dans la dimension préventive et sécuritaire des risques et la création d'un espace pour étendre les services liés aux informations notamment la sensibilisation à l'association des secteurs concernés et des citoyens.

La dernière proposition consiste,

elle, à créer un espace consacré à la formation d'équipes de recherche spécialisées en adéquation avec l'évolution de la gestion des risques naturels.

D'autre part, M. Ghoul a rappelé les grandes réalisations dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dont l'encadrement et la modernisation des structures de météorologie mais, a-t-il dit, l'Algérie a encore besoin d'autres spécialités pour élargir les services à tous les secteurs.

Il a insisté également sur l'importance de l'assurance sur les risques tant dans le secteur privé que public, estimant impératif de mettre au point une carte nationale des régions les plus exposées aux catastrophes naturelles pour en définir celles nécessitant une protection «précoce».

Il a également indiqué qu'il existe

actuellement une centaine de stations météorologiques automatiques au niveau national auxquelles s'ajoutent 300 autres. Pour sa part, le représentant de l'Organisation météorologique mondiale, Bernard Gomez, a appelé les médias à s'intéresser à la diffusion d'informations et d'analyses sur les changements climatiques et leurs conséquences notamment sur les pays qui connaissent de grands changements climatiques tels les pays d'Afrique subsaharienne.

Le colloque regroupait des experts d'Algérie, d'Afrique et de Méditerranée pour débattre de plusieurs thèmes dont les défis du changement climatique, les moyens d'amélioration des prévisions saisonnières, la gestion des risques et les perspectives d'utilisation des prévisions saisonnières dans le secteur agricole.

EPAL : REVALORISATION SALARIALE

Poursuite des négociations entre les P-DG des ports et le syndicat des travailleurs

Des négociations pour la revalorisation des salaires, primes et indemnités des travailleurs des ports algériens se déroulent actuellement entre la fédération nationale des travailleurs des ports algériens (Fntpa) et l'ensemble des P-DG des ports d'Algérie, a-t-on appris lundi de sources proches de l'entreprise portuaire d'Alger (Epal).

Selon l'Epal, «ces négociations interviennent dans le cadre de la convention de branche entamée déjà depuis 2010». En outre, «toutes les primes et indemnités ont fait l'objet d'un accord de revalorisation accepté par les deux parties», précise-t-on de même source.

L'Epal a par ailleurs expliqué dans un communiqué que «ces négociations ne se déroulent pas uniquement entre le Président-directeur général et les travailleurs de l'entreprise, mais se tiennent à un niveau supérieur, puisqu'elles concernent tous les gestionnaires des ports d'Algérie avec la Fntpa».

La poursuite de ces discussions «dans un climat serein et responsable» pour définir un nouveau salaire de base est prévue lors d'une réunion, le 9 avril prochain, entre la Fntpa et les entreprises portuaires au niveau national, ajoute la

même source. Le président de la Fntpa Lazhari Adjabi a rassuré de son côté les travailleurs du port d'Alger quant à la prise en charge de leurs revendications «dans un cadre officiel et organisé».

«J'appelle l'ensemble des travailleurs à faire preuve de responsabilité et de ne pas s'adonner à la polémique, alors

que les négociations avancent bien et dans de bonnes conditions», a-t-il précisé, avant d'appeler les travailleurs «à faire preuve de patience, et nous encourageur pour arriver à obtenir des résultats au-delà de leurs revendications».

Par ailleurs, l'Epal a annoncé que les négociations pour la revalorisation des salaires, primes et indemnités, dans le cadre de la convention collective de branche, entamées depuis quelques semaines, se déroulent dans «de bonnes conditions et dans

un climat serein et responsable» entre les directeurs des ports du pays et les syndicalistes de la Fnta.

«La date d'effet des augmentations, qui seront décidées par les deux parties est fixée au 1^{er} janvier 2015, alors que leur mise en application interviendra immédiatement après la signature de la nouvelle convention», précise l'Epal.



100 milliards de DA pour les plans communaux de développement durant l'exercice 2015

Une enveloppe de 100 milliards de dinars a été mobilisée pour le financement des plans communaux de développement (PCD) dans l'ensemble des collectivités territoriales du pays, a indiqué, lundi à Sétif, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales (MICL), Ahmed Adli.

Ces moyens sont destinés, selon le même responsable qui s'exprimait au cours d'une visite de travail à Sé-

tif, à la «poursuite de l'effort de développement local visant à améliorer le cadre et les conditions de vie du citoyen».

M. Adli a, à cette occasion, souligné l'importance de la récente restructuration du Fonds commun des collectivités locales (FFCL) afin d'en améliorer l'efficacité et d'assurer l'équilibre entre les communes en fonction des priorités déterminées au niveau local avec la contri-

bution de la société civile dans le cadre de la démocratie participative.

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des collectivités avait auparavant présidé, au siège de la wilaya de Sétif, l'ouverture d'une session de formation regroupant l'ensemble des présidents des assemblées populaires de wilaya (APW) du pays.

PÉTROLE

Le Brent ouvre la semaine en-deçà des 55 dollars à Londres

Les prix du pétrole ouvraient lundi en légère baisse sur les marchés européens, en réaction aux récents commentaires du ministre saoudien du Pétrole sur l'impossibilité pour l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de réduire son offre sans participation des pays hors-Opep.

Le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en mai) valait 54,69 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 63 cents par rapport à la clôture de vendredi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 93 cents dollars à 45,64 dollars. «La pression a été générée en particulier par les annonces faites dernièrement par le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, selon qui les prix du brut étaient dictés par le marché et que l'Opep n'était pas prête à porter seule le poids d'une réduction de la production», notaient les ex-



pers. «Nous refusons d'assumer seuls la responsabilité car (l'Opep) n'assure que 30% de l'offre sur le marché, les 70% (restants) étant hors-Opep», a indiqué Ali al-Nouaïmi dans des déclarations rapportées lundi par l'agence saoudienne Spa.

«Tout le monde doit contribuer si nous voulons améliorer les prix car c'est dans l'intérêt de tous», a insisté le ministre saoudien.

Les cours ont reçu un nouveau coup lorsque le ministre a fait état d'une augmentation de la production de l'Arabie Saoudite, chef de file de l'Opep.

Selon l'agence Bloomberg, Ali al-Nouaïmi a noté que son pays produisait actuellement 10 millions de barils par jour (mbj) contre 9,85 mbj en février. L'Arabie Saoudite, qui détient 16% des réserves mondiales prouvées de pétrole, est le deuxième plus gros producteur de pétrole brut au monde, derrière la Russie.

Toutefois, les analystes estiment que dans les propos du ministre saoudien du Pétrole, l'accent était désormais mis sur la possibilité d'un changement dans la politique de l'Opep, si les pays non membres participent à la réduction de l'offre.

Les pays non-Opep doivent coopérer pour relancer les prix

Les pays producteurs non membres de l'Opep doivent coopérer pour relancer les prix du brut, les membres du cartel refusant d'en assumer seuls la responsabilité, a indiqué le ministre saoudien du Pétrole.

«Nous refusons d'assumer seuls la responsabilité car (l'Opep) n'assure que 30% de l'offre sur le marché, les 70% (restants) étant hors-Opep», a déclaré Ali al-Nouaïmi dans des déclarations rapportées lundi par l'agence officielle Spa. Les cours du brut ont perdu près de 60% de leur valeur entre juin 2014 et février 2015, tirés vers le bas par une surabondance de l'offre et une baisse de la demande.

La tendance à la baisse des cours a été exacerbée en novembre dernier lorsque l'Opep a refusé de réduire son offre pour soutenir les prix en affirmant vouloir défendre sa part du marché.

Les 12 membres du cartel pompent le tiers de la production mondiale de pétrole, mais d'autres grands producteurs, dont la Russie, ne sont pas tenus de respecter leurs décisions. A la question de savoir si l'Opep était disposée à négocier avec les autres producteurs pour réduire l'offre et relancer les cours, M. Nouaïmi a rappelé que lors du crash des prix en 1998, le cartel avait bien coopéré avec les autres producteurs.

«Aujourd'hui, la situation est difficile. Nous avons essayé, nous les avons rencontrés, mais nous n'avons pas réussi car ils ont insisté pour que l'Opep prenne la responsabilité toute seule», a-t-il dit en référence à des rencontres avec des producteurs non-Opep avant la réunion semestrielle de l'Opep en novembre dernier à Vienne.

«Tout le monde doit contribuer si nous voulons améliorer les prix car c'est dans l'intérêt de tous», a répété le ministre saoudien.

La Bourse de Tokyo ouvre en petite hausse

La Bourse de Tokyo a débuté la séance de lundi sur une tonalité positive, portée par les performances de Wall Street en fin de semaine passée, même si un petit repli du dollar aurait tendance à jouer en sens inverse.

À la première minute des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes prenait 0,24% (+4776 points) à 19.607,98 points, après avoir déjà atteint un nouveau sommet en 15 ans vendredi.

L'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau grignotait pour sa part 0,37% (+5,87 points) à 1.586,38 points. Au moment de l'ouverture à Tokyo (00h00 GMT), le dollar s'affichait en recul par rapport à son cours de fermeture de vendredi, à 120 yens. L'euro avait au contraire tendance à remonter, à 129,90 yens.

LIGUE ARABE

Réunion des hauts responsables du conseil économique et social

Les réunions de préparation du 26e sommet arabe ont débuté lundi à Charm Al Cheikh (Egypte) par une rencontre qui a regroupé les hauts responsables du conseil économique et social chargés d'élaborer le dossier y afférent afin de le soumettre au conseil des ministres arabes du Commerce et de l'économie prévu mercredi. La réunion de mercredi se tient, elle, en prévision de la réunion au sommet qui aura lieu les 28 et 29 mars courant en Egypte.

Les hauts responsables arabes se pencheront sur les questions d'ordre économique et social inscrites à l'ordre du jour dont le suivi de l'application des décisions du sommet arabe, la création de la grande zone de libre échange, le développement de l'action arabe commune au double plan économique et social, le pacte arabe pour l'alphabétisation et enseignement pour adultes, les priorités arabes en matière de développement durable post 2015 et la préparation du Sommet arabe de développement économique et social en prévision de sa 4e session prévue à Tunis. Lors de cette réunion, des propositions seront formulées pour faire aboutir à la complémentarité économique arabe, lever les obstacles qui se dressent devant la création de la zone de libre échange et les contraintes non douanières et enfin finaliser la création de l'Union douanière arabe.

CHINE-FMI

Le FMI salue l'initiative chinoise de création d'une banque asiatique



Le FMI a salué par la voix de sa directrice générale, Christine Lagarde, la création de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) initiée par la Chine, projet auquel se rallient plusieurs pays européens.

S'exprimant à Pékin au terme d'une visite de cinq jours, Mme Lagarde s'est félicitée des «efforts impressionnants» de la deuxième économie mondiale pour combattre la corruption et la pollution, tout «en ouvrant la voie à un plus grand engagement (du pays) dans le monde».

«Je salue les diverses initiatives chinoises dans ce domaine, en particulier à travers l'AIIB récemment instituée», a indiqué la patronne du FMI.

Une forte croissance prévue pour l'Allemagne au 1er semestre 2015

La banque centrale allemande prévoit une forte croissance de l'économie allemande au premier semestre 2015, à la faveur du dynamisme des exportations et de la consommation toujours robuste dans le pays, selon son rapport mensuel publié lundi.

«Après une croissance étonnamment forte fin 2014, l'économie allemande devrait avoir à nouveau enregistré une progression vigoureuse au premier trimestre 2015», écrit la Bundesbank dans ce rapport. «La poursuite d'une reprise économique soutenue se profile également pour le deuxième trimestre», ajoute l'institution monétaire allemande.

Pour expliquer ce dynamisme de la première économie européenne, la banque centrale cite la forte demande à l'étranger qui dope les exportations allemandes, ainsi que la propension à



consommer toujours robuste des ménages en Allemagne.

La consommation intérieure allemande s'est révélée très solide ces derniers mois, soutenue à la fois par un marché du travail au beau fixe et des hausses de salaires. Elle a, par ailleurs, profité de la chute des prix de l'énergie depuis l'été, synonyme de pouvoir d'achat supplémentaire pour les ménages.

L'AIIB, qui sera basée à Pékin, devrait regrouper plusieurs pays européens dont le Royaume-Uni, la France et l'Allemagne avec l'objectif de financer des travaux d'infrastructures en Asie avec un capital initial de 50 milliards de dollars, entrant donc en concurrence avec la Banque mondiale, ou la Banque asiatique de développement, dominée par le Japon et les Etats-Unis. La Chine a lancé formellement cette initiative en octobre 2014 en signant un protocole d'accord avec 20 autres pays, dont l'Inde, le Qatar, mais pas avec le Japon par exemple, et, qui ne convainc pas Washington.

Une autre banque de développement est en gestation et pourrait venir bousculer la domination des institutions de Bretton Woods: la banque des grands pays émergents Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud), qui pourrait voir le jour en 2016, rappelle-t-on.

Par ailleurs, Christine Lagarde a rappelé qu'elle approuvait les efforts de Pékin pour inclure le yuan parmi les devises de réserve du FMI: «Nous allons travailler étroitement avec les autorités chinoises à ce sujet», a-t-elle assuré.

De même, la patronne du FMI a évoqué de façon positive le ralentissement de la croissance chinoise --à 7,4% en 2014, au plus bas depuis près d'un quart de siècle, se référant à «la nouvelle normalité» vantée par le régime communiste.

La Chine affiche sa volonté de rééquilibrer son modèle économique au profit de la demande intérieure, quitte à voir la croissance se modérer.

En outre, «au dernier trimestre 2014, la consommation privée a non seulement nettement progressé, mais également le taux d'épargne des ménages», ajoute la Bundesbank, qui juge par conséquent que la consommation allemande a encore de la marge pour accélérer davantage.

Le rapport fait également état de signaux laissant entrevoir un redémarrage des investissements de la part des entreprises.

L'économie allemande a donné un net coup d'accélérateur fin 2014, avec une croissance du PIB de 0,7%, et a fait mieux que prévu sur l'ensemble de l'année passée (+1,6%). Une première estimation de la croissance allemande au premier trimestre 2015 doit être publiée le 13 mai par l'Office fédéral des statistiques Destatis.

BAB EL OUED (ALGER)

Le projet d'aménagement d'une partie de la plage El Kettani ne sera pas livré durant l'été 2015

Le projet d'aménagement d'une partie de la plage El Kettani (Bab El Oued) ne sera pas réceptionné durant l'été 2015, a indiqué hier le directeur de wilaya des travaux publics Nouredine Rabhi. M. Rabhi a précisé dans une déclaration à l'APS qu'en raison du retard accusé dans la réalisation du projet d'aménagement de la plage El Kettani dont les travaux ont été lancés en décembre 2012, celui-ci ne sera pas réceptionné durant l'été 2015.

La livraison du projet était prévue, selon lui, à partir de l'été prochain avec l'aménagement d'une plage artificielle à El Kettani d'une capacité d'accueil de 7 500 estivants par jour.

Le projet d'aménagement du front de mer auquel une enveloppe financière de plus de 4 milliards de DA a été consacrée, prévoit l'aménagement d'une surface de 1,5 ha pour des espaces verts et d'autres de promenade et de jeux.

Le projet prévoit par ailleurs la réalisation de 7 piscines alimentées en eau de mer. De nouvelles structures de loisirs sont en cours de réalisation au niveau des plages de la wilaya, dont un théâtre de plein air à la plage "Les Sablettes" (à l'est du port d'Alger).

Les travaux d'aménagement de cette plage qui s'étend sur 4 km entrent dans le cadre du plan stratégique de développement de la wilaya d'Alger (2009-2029).

La promenade des Sablettes connaît également la réalisation de nouvelles structures qui s'étendront sur 10 ha à la fin des travaux.

CONSTANTINE

Une Maison de solidarité des associations bientôt

La wilaya de Constantine sera "prochainement" dotée d'une "Maison de solidarité des associations", une structure à caractère social et humanitaire, a indiqué lundi à l'APS le directeur de l'action sociale (DAS), Abderrahmane Tigha. La Maison de solidarité des associations sera aménagée dans le bâtiment abritant l'Entreprise publique d'insertion des handicapés (EPIH), situé au quartier de Bab El Kantara, au centre de Constantine, a ajouté le même responsable.

Une enveloppe financière de 18 millions de dinars a été mise en place pour la concrétisation de ce projet que les associations locales "appellent de leur vœux depuis plusieurs années", selon M. Tigha qui a mis l'accent sur "l'impact des activités du mouvement associatif sur le développement social".

L'objectif principal de la réalisation de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des programmes de développement social initiés par le ministère de la Solidarité nationale, de la famille et de la condition féminine, est de "mettre à la disposition des associations de siège pour l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées ou en butte à des problèmes familiaux, notamment lorsqu'il s'agit de citoyens nécessiteux", a encore souligné le DAS. Il a ajouté que la structure sera "mise à disposition de l'ensemble des associations actives ne disposant pas de locaux, conformément à un planning établi conjointement entre responsables et utilisateurs".

La Maison de solidarité des associations qui sera dotée d'une salle de réunion, d'un espace Internet, d'un bureau administratif et de plusieurs autres salles à même d'offrir un cadre d'échanges idoines, permettra aussi d'encourager des relations de partenariat pour le suivi et l'évaluation des activités proposées, a également précisé M. Tigha.

Quelque 180 associations à caractère social et caritatif actives actuellement dans la wilaya de Constantine, selon les dernières statistiques du secteur de l'action sociale.

EAU

La ville d'Alger a besoin de 1,2 million de m³/j pour satisfaire ses 600.000 abonnés

Le nombre d'abonnés au réseau de distribution d'eau potable à Alger a atteint le chiffre de 600.000 en 2014 avec une demande quotidienne de 1,2 million de m³/jour, a indiqué hier Jean-Marc Jahn, directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal).



En marge de l'organisation de portes ouvertes à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau (22 mars), le DG de la Seaal a précisé dans une déclaration à l'APS que son entreprise fournit de l'eau à une population avoisinant quatre millions d'habitants, soit 10% de la population algérienne.

Il faut une production d'un million de m³/jour pour satisfaire cette demande, a-t-il expliqué.

«La production va croître à 1,2 million de m³/jour en période de fortes chaleurs» et le réseau sera sollicité à son maximum, ce qui nécessite, selon lui, «d'éviter les mauvais gestes» et de bannir les gaspillages. M. Jahn insiste aussi sur l'objectif de parvenir à un niveau international dans la gestion de l'eau en procédant

à la rénovation et à l'entretien d'un réseau de conduites d'eau de 6 000 km, ainsi qu'à la lutte contre les fuites.

Les fuites visibles sont réparées régulièrement mais «il faut aller chercher les fuites invisibles», a-t-il précisé. Grâce à ces actions, SEAAL a été élu meilleur service public en 2014 par les consommateurs utilisant en moyenne 91 litres d'eau par jour avec une facture moyenne par ménage de 1.908 DA TTC par trimestre, soit une moyenne de 21 DA par jour et par famille ou l'équivalent du prix d'une bouteille d'eau minérale.

A propos de l'assainissement, il a indiqué que le meilleur indice pour mesurer ce paramètre est celui du nombre de plages ouvertes qui était de 72 en 2014. En 2006, seulement 6%

des égouts d'Alger étaient assainis. En 2014, plus de 60% des eaux usées sont collectées, transférées et traitées. Dans le cadre de la politique de «responsabilité sociale de l'entreprise», M. Jahn a indiqué que de jeunes employés de la société vont silloner ces plages à partir de mi-juillet prochain pour sensibiliser les estivants sur la préservation de l'environnement et les méfaits de la pollution.

SEAAL est le résultat d'un partenariat, dans le cadre de la gestion déléguée de l'eau à Alger, qui lie depuis 2006 l'Office national de l'assainissement (ONA) et l'Algérienne des Eaux (ADE) au groupe français Suez Environnement. Le contrat a été reconduit jusqu'en 2016, et concerne les wilayas d'Alger et Tipasa.

SOUK AHRAS

Les exploitants de l'opuntia créent leur association

Une association nationale de développement de la culture de l'opuntia (figuier de Barbarie) est née dimanche à Souk Ahras pour protéger cette culture adaptée au climat semi-aride de la région, a-t-on constaté. Au cours de l'assemblée générale constitutive de cette association, qui s'est déroulée au cinéma Dounyazad en présence de représentants venus de 14 wilayas, le président de la chambre de l'agriculture a salué la «volonté de protéger cette culture qui participe à l'alimentation de l'homme et du bétail».

Il a rappelé que la wilaya de Souk Ahras abrite, dans sa région sud, notamment à Sidi Fredj, Ouled Abbas et Ouilène, quelque 10.000 hectares consacrés à l'opuntia.

Au cours de cette rencontre, tenue en présence du directeur des services agricoles, du conservateur des forêts et des agriculteurs s'intéressant à



cette culture, M. Mohamed Mehamdi a été élu président de l'association nouvellement créée pour développer la culture de l'opuntia.

Un appel a été lancé pour associer la femme rurale dans l'exploitation et la transformation de l'opuntia qui constitue une source de richesse complémentaire pour les foyers dans les régions rurales.

L'opuntia offre des dérivés nombreux dans la cosmétique, la pharmacie, l'alimentation du bétail et la production d'un miel de qualité, ont souligné les participants à cette assemblée générale constitutive. Une journée technique sur l'opuntia est prévue lundi dans la commune de Sidi Fredj. Des spécialistes animeront à cette occasion des conférences sur, notamment, l'opuntia et l'alimentation du bétail, les techniques de plantation de l'opuntia et les spécificités de la figue de Barbarie.

MOSTAGANEM

170 millions de m³ d'eau pour l'irrigation



Quelque 170 millions de m³ d'eau seront réservés annuellement à partir du complexe de transfert d'eau de Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) pour l'irrigation de 15.300 has de terres agricoles, a-t-on appris, du directeur des ressources en eau de la wilaya. Une fois la mégastation de dessalement d'eau de mer d'El Macta de Mers Hadjadj (Oran) atteindra une capacité globale de 500.000 m³ d'eau/jour, 170 millions de m³ d'eau potable par an seront récupérés au titre du quota d'Arzew et Oran, a souligné Moussa Labgaa.

Cette quantité récupérée, équivalant à 520.000 m³/j sera exploitée pour l'irrigation d'une superficie de 15.300 ha de terres agricoles de la plaine de Mostaganem, a ajouté le même responsable en marge d'une exposition organisée par son secteur à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau.

Dans ce même cadre, les études sont en cours pour la réalisation au niveau de la plaine de Mostaganem la dahra de la partie Est de la wilaya. L'étude est prévue dans un délai de 12 mois.

BATNA

Le respect des normes de conformité en matière de restauration collective mis en exergue

L'importance du respect des normes de conformité en matière de restauration collective, pour écarter les risques d'intoxication alimentaire, a été mise en exergue dimanche à Batna par des nutritionnistes.



Au cours d'une journée de sensibilisation organisée à la résidence universitaire Daoudi-Salah par la direction des œuvres universitaires de Batna-centre, sur le thème d'une « nutrition saine et équilibrée », les spécialistes ont insisté sur la « nécessité de contrôler toute la chaîne, depuis le fournisseur des denrées » et de « vérifier systématiquement les conditions de stockage des produits alimentaires ».

L'accent a été mis, à ce propos,

sur « l'obligation de contribuer à la qualité des produits alimentaires en veillant à l'hygiène des surfaces où les denrées sont stockées et des ustensiles utilisés, ainsi qu'à la compétence des personnels chargés de la restauration collective ».

Cette journée de sensibilisation s'inscrit dans le cadre d'un cycle de formation au profit des personnels des résidences universitaires de la ville de Batna, a précisé à l'APS le chef du service du contrôle et de la coordination de cette direc-

tion, Hacene Chafai.

Soulignant que 23.000 repas sont servis quotidiennement dans les huit (8) résidences universitaires relevant de Batna-centre, ce responsable a ajouté que ce genre de rencontre auxquelles sont conviés les partenaires des services agricoles et de la direction du commerce, aux côtés des praticiens spécialistes, vise à « rappeler les règles d'hygiène et de sécurité à observer dans la restauration collective ».

PRÉPARATIFS DE CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE

12.000 tonnes de déchets évacuées en 6 jours

L'opération de nettoyage lancée dans la ville du Rocher en prévision de l'évènement Constantine capitale 2015 de la culture arabe a donné lieu à l'évacuation, en six (6) jours, de 12.000 tonnes de déchets et de gravats, a indiqué hier à l'APS le directeur des travaux publics (DTP), Djamel-Eddine Bouhamed.

Depuis le lancement, en début de semaine dernière, de cette opération d'envergure, la ville a été débarrassée de quantités « industrielles » de débris divers, d'ordures ménagères et de gravats entassés, le plus souvent, dans des décharges sauvages, a souligné le même responsable, rappelant que l'action de nettoyage, pilotée par la DTP, a été enclenchée sur instruction du Premier ministre et du wali de Constantine.

Le même responsable, qui a indiqué que cette opération se poursuivra jusqu'à élimina-



tion des tous les déchets éparpillés çà et là à travers tous les recoins de la ville, a affirmé que le « plus gros » a été évacué et qu'il ne restait plus que quelques « poches » à traiter.

D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour réaliser cette opération, a encore souligné M. Bouhamed, précisant qu'il a été fait appel aux effectifs et à la logistique de 15 directions de wilayas des travaux publics.

Il a indiqué, dans ce contexte, que plus de 150

engins entre chargeurs, rétro-chargeurs, niveleuses, camions et pelles mécaniques ont été mis à la disposition des secteurs urbain de la commune de Constantine pour permettre une conduite efficace de l'opération.

Les communes d'El Khroub, de Hamma-Bouziane et d'Aïn Smara ont également été également ciblées par cette action de « toilettage » a également affirmé le DTP, ajoutant que certaines décharges sauvages datant de plus d'une décennie, enlai-

dissant plusieurs quartiers de Constantine, ont été éradiquées. Une première opération de nettoyage de la ville de Constantine avait été lancée par la direction des travaux publics en janvier dernier, a rappelé le même responsable, précisant que cette seconde action se déroule avec la collaboration de différentes directions dont l'Habitat, l'Agriculture et les Ressources en eau. L'opération intervient après la séance de travail qui avait réuni, la semaine dernière à Constantine, les secrétaires généraux des ministères des Travaux publics, des Ressources en eau et de l'Agriculture et du développement rural, en du directeur général des forêts, a encore rappelé M. Bouhamed, mettant un accent particulier sur la sensibilisation des citoyens et leur implication « active » pour garder leur ville saine et propre.

TISSEMSILT

6 cas suspects de fièvre aphteuse

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Tissemsilt a enregistré 6 cas de bovins suspectés d'être atteints de fièvre aphteuse, a indiqué dimanche l'inspecteur de wilaya.

M. Hocine Ould Amara a souligné que ces cas ont été détectés le 18 mars en cours, dans un seul foyer, au niveau d'une zone relevant de la commune de Sidi Boutechent.

Des prélèvements sanguins de ces bovins ont été transmis pour analyse au laboratoire régional vétérinaire de Mostaganem. Les résultats doivent confirmer s'il s'agit de cas de fièvre aphteuse ou d'une autre zoonose.

L'inspection vétérinaire de la wilaya a pris une série de mesures préventives au niveau du site concerné dont le nettoyage des étables et la limitation des déplacements des bêtes.

La wilaya de Tissemsilt a procédé, l'année dernière, à la vaccination de 17.900 bovins contre la fièvre aphteuse. L'opération de vaccination se poursuivra, les prochains jours, pour toucher l'ensemble des exploitations d'élevage de bovins de la région, a précisé le même responsable.

La wilaya compte environ 18.000 têtes de bovins, selon la direction des services agricoles.

LAGHOUAT

281 km de fibre optique au profit des communes de la wilaya

La wilaya de Laghouat a bénéficié d'un programme de 281 km de fibres optiques, pour améliorer les prestations de télécommunications (téléphonie et Internet), a-t-on appris hier de la direction locale du secteur de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Un total de 174 km de ce programme de pose de fibre optique a été livré, tandis que les travaux d'une tranche de 39 km ont été lancés dernièrement, en attendant l'achèvement des procédures relatives aux tranches restantes, a-t-on indiqué.

Il a ainsi été procédé à la réalisation de 128 km de câbles de fibre optique entre Tadjerouna et Haouita ainsi qu'entre Laghouat et Bennacer Benchohra et Ksar El-Hirane, Gueltat Sidi Saad et El-Beida, ainsi que Brida et Taouiala, a précisé la source.

En plus de cette opération qui a touché un millier d'habitants, il a été également décidé de réaliser le tronçon restant entre Bellil et Hassi-R mel sur 13 km et le raccordement de l'aéroport « Moulay Ahmed Medeghri » de Laghouat au réseau de fibre optique.

Les services de l'entreprise Algérie-Télécom ont entamé les travaux de deux projets relatifs au raccordement de Hassi-Delaâ et la commune d'El-Haouita, au réseau de fibre optique, ayant atteint des taux d'avancement de respectivement 50 et 90%. Les travaux de raccordement à même réseau se poursuivent au niveau des annexes des communes et des agglomérations secondaires, à l'instar d'El-Kheneg, Lelmaya, Bellil et Bordj Senoussi, dans la perspective d'améliorer la qualité des prestations offertes.

APS

BÉJAÏA

L'association « Les Aiguades » inquiète...



Le Président, M. DJELLOULI

Association pour la Protection et la Sauvegarde de la Baie des Aiguades

Outre des affiches et autres messages sur Facebook, l'association culturelle et écotouristique Les Aiguades a animé samedi 21 mars 2015 pratiquement « en toute urgence » une rencontre-conférence de presse à la cinémathèque (cinéma « Le Révolution », place du 1^{er} Novembre ex-Place Gueydon) pour sensibiliser les citoyens béjaouis (et les prendre à témoins...) sur le thème « Patrimoine en danger »...

De « sérieuses menaces » semblent peser sur certains sites à vocation touristique, des « menaces » que ne génère pas

quelconque pollution mais plutôt des « visées » cupides de certains prédateurs ? A noter que tout récemment, en tout cas, l'évènement à Béjaïa fut la tentative d'incendie criminel du véhicule du président de ladite association, M. Malek Djellouli qui a « avoué » à DK News : « ...Une hironde ne fait pas le printemps, chaque citoyen béjaoui est président de l'association, tout le monde doit s'impliquer dans la défense du patrimoine...Je ne suis pas « Zorro », ni « Robin des bois »...Je dois probablement déranger... ».

AB

Le séisme de Merouana et ses répliques endommagent des dizaines de constructions à Batna et au sud de Sétif

Le séisme qui a ébranlé la zone de Merouana (nord de Batna), ainsi que les nombreuses répliques enregistrées entre le 15 et le 21 mars derniers, ont provoqué des lézardes dans des dizaines de constructions situées autour de l'épicentre et dans des localités du sud de la wilaya de Sétif, a-t-on appris, hier, auprès de la Protection civile.

Les services de ce corps constitué viennent d'installer un poste avancé à la cité «Chidi», au centre de Merouana, où dix (10) habitations ont été «relativement endommagées» au vu des craquelures visibles sur leurs murs, a fait savoir cette source qui a ajouté qu'une commission constituée de représentants de plusieurs secteurs a été mise en place pour inspecter les constructions situées dans les mechtas voisines et les groupements d'habitation éparses afin d'évaluer avec précision les dégâts. Les services de la Protection civile de Batna ont diffusé, hier, un communiqué, également lu à la radio, dans lequel ils appellent les populations résidant au nord de Batna et au sud de Sétif à garder leur calme et leur sang-froid en cas de nouvelle réplique, et à suivre les conseils déjà prodigués relatifs, notamment, aux endroits les moins exposés en cas de tremblement de terre (sous l'encadrement des portes, sous des tables ou dans les encoignures des murs).

Pas moins de 24 secousses se sont produites dans cette région de l'est du pays entre le 15 mars et la nuit du 21 mars à 23 h 25, heure de la réplique la plus importante (4,8 sur l'échelle ouverte de Richter) localisée à 28 km au nord-ouest de Merouana. Notons que dans la wilaya voisine de Sétif, c'est surtout dans la petite localité de Zeraïa, près de Beida-Bordj, dans la commune d'Aïn Azel, que des constructions ont été fissurées.

BLIDA secousse tellurique de 3,2 degrés

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,2 degrés sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée lundi à 02h58 (heure locale) dans la wilaya de Blida, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 5 kilomètres au nord-ouest de Hamam Melouane, a précisé la même source.

6 morts et 19 blessés sur les routes en une journée

Six (06) personnes sont mortes et 19 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus à travers le territoire national durant la journée du dimanche 22 mars, a indiqué hier un communiqué de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Constantine avec 2 décès (femmes) et 5 blessés suite à une collision entre 3 véhicules légers survenus sur la RN 79 dans la commune d'Ouled Rahmoune, a précisé la même source.

APS

ALGER

5 ans de prison pour les 2 violeurs

Lamia âgé de 24 ans, deux jeune hommes Kamel âgé de 38 ans et Mourad âgé de 35 ans, lui ordonnent de les suivre sous le menace d'un couteau ils emènent Lamia à bord d'un voiture vers un endroit assez désert. Kamel est le premier à la violer suivi par Mourad.



A.Ferrag

Lamia raconter son calvaire à sa famille. Son père la conduit à la police.

Les deux individus sont

appréhendés et placés sous mandat de dépôt.

Le procès de cette affaire a eu lieu au tribunal d'Alger, en ce mois de mars 2015, où Kamel et Mourad, comparurent accusés d'attentat à la pudeur avec violence. Les deux

accusés reconnaissant les faits retenus contre eux.

Le représentant du ministère public, demande que l'honorable cour prenne en considération la gravité des faits et requiert une peine de 6 ans de prison contre chacun

des deux accusés.

Les avocats de la défense se contenteront de demander la clémence.

Au terme des délibérations, le juge prononce une peine de 5 ans de prison ferme.

TRIBUNAL CRIMINEL DE GHARDAÏA:

20 ans de prison pour culture de cannabis

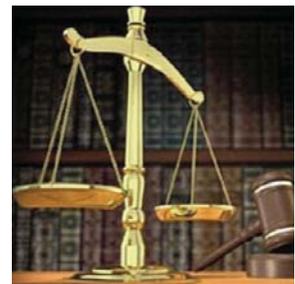
Une peine de 20 ans de prison a été prononcée, dimanche soir, à l'encontre d'un quinquagénaire par le tribunal criminel près la Cour de Gharadaïa, pour culture de cannabis dans son jardin familial, a-t-on appris auprès de source judiciaire.

L'affaire remonte au mois de juin 2014, lorsqu'un membre de la famille du «cultivateur» trahi par l'odeur du cannabis se dégageant de son jardin, s'est présenté au service de police d'El-Menea pour leur annoncer une odeur de cannabis dans le jardin de son proche, a-t-on indi-

qué. Lors de l'audience, le cultivateur de cannabis a néanmoins affirmé qu'il ne s'agissait que de pourvoir à sa consommation personnelle.

La perquisition dans le jardin familiale ou réside également le quinquagénaire a permis aux policiers de retrouver et de saisir plusieurs plants de cannabis «au terme de la croissance», a précisé la source.

Le ministère public a requis dans cette affaire la peine à perpétuité à l'encontre de ce quinquagénaire résident à El-Menea.



TUMEURS

La protonthérapie, voie nouvelle de traitement ?

OL et agences

C'est le tabloïd britannique *The Sun* qui rapporte qu'un enfant anglais a été exfiltré par ses parents malgré l'opposition de l'hôpital où il était traité selon les protocoles bien établis.

Les autorités britanniques avaient accusé les parents de «mettre en danger la vie de l'enfant en «arrétant» son traitement contre les avis médicaux.

Le père et la mère du petit Ashya King ont même été mis en prison durant 4 jours. Ils ont pu faire bénéficier leur enfant d'un «traitement moins agressif et plus ciblé que celui proposé en Angleterre».

De fait, c'est à Prague qu'Ashya a reçu le traitement de protonthérapie à l'automne dernier.

Des informations font état de la neutralisation de la tumeur suite à ce traitement: «La tumeur est totalement neutralisée. Elle ne contient plus de cellules cancéreuses grâce à la protonthérapie».

Les parents se montrent beaucoup plus catégoriques, affirmant que le petit garçon



de cinq ans «n'a plus de cancer».

«C'est une nouvelle incroyable. Nous sommes absolument enchantés», a confié au *Sun* le père d'Ashya, Brett.

«Nous en sommes très heureux même s'il est prématuré d'évaluer cette information d'un point de vue médical», a de son côté déclaré Iva Tatounova, directrice de la stratégie du Proton Therapy Centre (PTC) de Prague, où Ashya a reçu le traitement de protonthérapie.

Ce protocole n'existe pas

encore en Angleterre. Il consiste en trente séances de protonthérapie au PTC. C'est un faisceau de protons, focalisé sur les lésions tout en épargnant les tissus sains. On sait que chimiothérapie et radiothérapie détruisent la tumeur et des tissus sains alentour.

La famille est depuis rentrée en Espagne, où le petit garçon se rétablit entouré de ses quatre frères et sœur. «Il doit encore faire de la rééducation mais il se rétablit très bien», a-t-on assuré, indiquant qu'il pouvait marcher et manger.

La DGSN lance la campagne de sensibilisation «Notre sécurité est ta responsabilité»

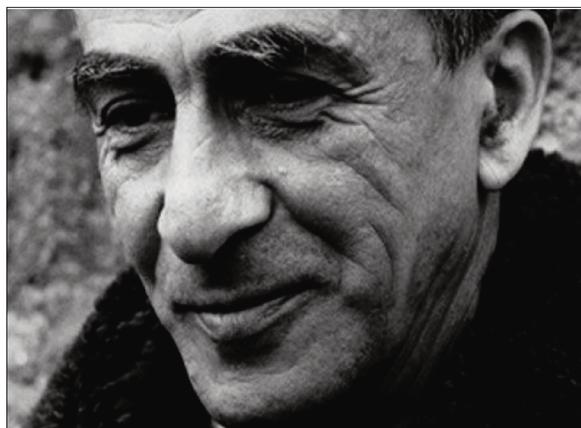
La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a lancé une campagne de sensibilisation sous le slogan «Notre sécurité est ta responsabilité» sur les accidents des bus de transport en commun qui connaissent ces derniers temps une «hausse sensible». Dans le souci de «garantir la sécurité des voyageurs et des usagers de la route, la DGSN a procédé à l'élaboration et à la distribution de dépliants sur la sécurité routière aux conducteurs de bus», a indiqué dimanche un communiqué de la DGSN. Les automobilistes «doivent respecter le code de la route et les instructions des agents de l'ordre pour assurer la fluidité du trafic routier», a ajouté la DGSN qui a appelé les conducteurs «à la vigilance pour réduire les accidents de la route». La campagne de sensibilisation lancée par la DGSN a pour objectif de réduire les accidents de la circulation qui font plusieurs morts et blessés graves comme fut le cas dans certaines wilayas du pays où des accidents ont été enregistrés faisant des victimes parmi des enfants scolarisés. La DGSN «poursuit son appel à tous les acteurs concernés par la sécurité routière en vue d'intensifier les campagnes de sensibilisation visant à protéger la vie des conducteurs, des voyageurs et des usagers de la route».

COLLOQUE SUR KATEB YACINE : L'anticolonialisme d'Edouard Glissant, d'Aimé Césaire et de Kateb mis en avant à Guelma

L'anticolonialisme est le point de convergence entre les trois grands auteurs du XX^e siècle que sont Edouard Glissant, Aimé Césaire et Kateb Yacine, ont souligné dimanche à Guelma, les participants au 6^e Colloque international dédié à l'auteur de «*Nedjma*».

Ouverte samedi au théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, cette rencontre de quatre jours, la 4^e du nom, a proposé dans le programme des interventions une approche axée sur «la profondeur anticolonialiste dans la création romanesque, poétique et théâtrale de Kateb Yacine». Zohra Bouchentouf-Siagh, de l'université de Vienne (Autriche) a étudié, dans une communication intitulée «Histoire et tragédie dans le théâtre», le «message militant» dans les œuvres de Yacine et de Césaire.

Elle a considéré qu'il n'y a «aucune différence entre l'Algérien Kateb Ya-



cine (1929-1989) et le Martiniquais Aimé Césaire (1913-2008) qui vécurent, tous deux, la même oppression sous le même colonialisme».

L'universitaire algérienne Zineb Benali, qui a présenté une conférence sur «la poésie-rupture», a confronté l'œuvre de Kateb Yacine avec celle du Martiniquais Edouard Glissant (1928-2011) qui avait préfacé, en 1959, «Le cercle des repréailles» qui contenait également «le cadavre encerclé» joué à Bruxelles (Belgique) en 1958, alors que la guerre d'indépendance faisait rage.

Patrick Strasser, de l'université de

Vienne, a présenté, quant à lui, une étude sur la pièce «le cadavre encerclé» écrite en 1954 pour montrer au monde la férocité de la répression de l'armée coloniale des manifestations populaires pacifiques du 8 mai 1945 en Algérie.

Une vingtaine d'interventions, présentées par des universitaires de France, de Belgique, d'Autriche, des Etats-Unis, de Pologne, de Tunisie et d'Algérie sont au programme du 6^e colloque sur Kateb Yacine, autour du thème «interaction culturelle, textuelle et esthétique dans l'œuvre de Kateb Yacine».

Le jardin Rachid-Chaâboub de Mila transformé en espace dédié à la connaissance



Le jardin public Rachid-Chaâboub, l'un des plus importants de la ville de Mila, est transformé, à l'occasion du lancement du festival «Lire en fête», en espace entièrement dédié à la culture et à la connaissance, a-t-on constaté dimanche.

Une dizaine de stands y a été installée aux côtés de trente (30) ateliers voués à des concours et autres activités de loisirs pour enfants, créant beaucoup d'animation dans cet espace. Il s'agit-là, selon le coordinateur de cette activité ludique et scientifique, Mahfoud Fellous, de la «première initiative du genre à l'intérieur du pays».

Profitant de leurs vacances scolaires de printemps, plusieurs dizaines d'enfants accompagnés de leurs parents se sont rendus au jardin Rachid-Chaâboub où ils profitent, en plus des activités scientifiques qui leur sont proposées, de spectacles de marionnettes, de lectures de contes et de divers autres jeux.

Des Miléviens de tous âges, des étudiants, voire des familles entières ont été aperçus dimanche dans ce jardin «new look», visiblement avides de se tremper dans l'ambiance très conviviale créée à la faveur de cette initiative.

Une sexagénaire, rencontrée en compagnie de son fils, de son épouse et de leurs enfants, avoue que c'est la toute première fois de sa vie qu'elle met les pieds dans ce jardin pourtant situé au cœur de la ville de Mila. «Je passe chaque jour que Dieu fait devant ce square mais l'idée d'y pénétrer ne m'a jamais effleuré l'esprit, mais cette fois, l'ambiance formidable qui y règne m'a fait changer d'avis», souligne cette dame en jetant des regards attendris vers ses deux petits-enfants.

Ce jardin scientifique de l'antique Milev constitue l'une des activités organisées dans le cadre de la 5^e édition du festival «Lire en fête» qui a pour théâtre la bibliothèque de wilaya, la maison de la culture Moubarek El Mili et à travers plusieurs autres espaces aménagés dans 23 communes.

LIVRE AMAZIGH : Cahier de charge pour encourager la publication commune entre les secteurs public et privé

Le Haut commissariat de l'amazighité (HCA), a affirmé son engagement à «accompagner» les maisons d'édition du secteur privé pour la publication en langue amazighe à travers «un cahier de charge définissant les mécanismes de promotion du livre amazigh et l'encouragement des publications communes entre les secteurs public et privé, a indiqué le secrétaire général du HCA, Si Hachemi Assad.

Le HCA «accompagnera les maisons d'édition activant dans le secteur privé pour les publications en tamazigh avec toutes ses variantes linguistiques à travers notamment un cahier de charges définissant le mode de ce soutien et notre taux de contribution»,



a précisé M. Assad lors d'une rencontre littéraire à laquelle étaient présents des directeurs de maisons d'édition. M. Assad a rappelé l'expérience de la publication commune notamment avec l'office des publications universitaire (OPU), qui a permis d'élargir le lectorat amazigh à travers le ter-

ritoire national.

Il a par ailleurs ajouté que le HCA «prépare ce cahier de charge qui s'inscrit dans le cadre de son programme annuel. A cet effet, trois maisons d'édition ont été retenues pour la publication du livre amazigh avant de généraliser l'expérience».

M. Assad a souligné à cette occasion l'importance «de l'utilisation des supports technologiques pour promouvoir les publications en tamazigh» rappelant le projet «Azoul», une application dont la conception a été confiée à un expert». Pour sa part, le directeur des éditions Tira, Brahim Tazghart a évoqué son initiative de création de la «centrale du livre amazigh» qui a pour mission de répertorier tout ce qui se fait en langue amazighe à travers le territoire national et le Maghreb. M. Tazghart a proposé la création d'un concours national pour la nouvelle en langue amazighe pour encourager l'écriture en cette langue.



Plus de 600 élèves, des trois paliers de l'enseignement, prennent part à la 20^e édition du festival national de chant scolaire, ouvert lundi à l'université d'El-Oued.

Constitués en 35 chorales, issues de 32 wilayas du pays, à raison de 16 élèves par chorale, les participants seront en lice, tout au long des

Plus de 600 participants au festival du chant scolaire à El-Oued

quatre jours du festival (23-26 mars), pour arracher les trois premières places, dans chacun des trois paliers de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire), selon les organisateurs.

La manifestation vise à déceler les élèves talentueux dans le domaine du chant scolaire et à promouvoir ce type d'activités culturelles qui constituent un moyen de sensibilisation au sein de la communauté scolaire, a-t-on souligné.

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation placée cette année sous le signe de «L'unité nationale, une responsabilité pour les générations», a donné lieu à la présentation d'une opérette intitulée «Génération de Novembre», dont le choix du thème vise à enraciner chez les jeunes élèves la notion de prolongement de la

génération post indépendance de celle de Novembre, ont expliqué les organisateurs.

En marge du concours de chant scolaire, ont été programmées en direction des participants des visites de sites archéologiques, des expositions d'artisanat traditionnel, et des tables rondes sur les perspectives du chant scolaire en Algérie, en plus d'une campagne de boisement pour ancrer la culture de la préservation de l'Environnement.

Le festival national du Chant scolaire est organisé annuellement, depuis 1995, par la direction de l'Education de la wilaya d'El-Oued, sous le patronage du ministère de l'Education nationale et la wilaya d'El-Oued.

LE TALC

UN MINÉRAL TOUT DOUX POUR LA PEAU

Apprécié pour son toucher doux et poudré, le talc est utilisé depuis des millénaires pour ses propriétés absorbantes et matifiantes. Son usage est aujourd'hui moins courant dans nos salles de bain, pourtant il serait temps de réhabiliter ce produit naturel au parfum régressif.



Le talc, un produit injustement oublié

Le talc, c'est un peu comme la madeleine de Proust. On a toutes en tête le souvenir d'un flacon rose et blanc au look rétro rangé au fond d'une armoire dans la salle de bain pour soigner les fesses de bébé ou saupoudrer l'intérieur de chaussures qui nous font transpirer.

Utilisé depuis l'Antiquité, le talc est pourtant tombé en désuétude alors que ce minéral issu de la réduction en poudre du silicate de magnésium possède de nombreuses vertus.

La faute tout d'abord au scandale du talc Morhange dans les années 1970 qui avait conduit au décès de 36 enfants en raison d'une erreur de manipulation dans une usine. Le talc avait été mélangé avec une importante concentration d'hexachlorophène (un puissant bactéricide), un produit toxique et mortel à haute dose.

Par ailleurs, depuis 3 ans, on assiste à l'apparition d'une tendance de cosmétiques «talc free» dans les pays anglo-saxons et scandinaves.

Car en plus du silicate de magnésium, le talc peut aussi contenir des traces de fer, d'aluminium, de nickel ou d'amiante selon les gisements. C'est justement ce minéral qui pose question aux consommateurs.

«Il n'y a pourtant aucune raison d'avoir peur du talc en Europe car il est contrôlé et traçable», précise Pascale Ruberti, chimiste et responsable Recherche & développement chez Aroma-Zone. Aujourd'hui, tous les industriels veillent à ce que leurs fournisseurs leur transmettent un certificat «sans amiante» lorsqu'ils achètent la matière première.

Des propriétés absorbantes et matifiantes

Si le talc a toujours été utilisé en cosmétique et pour la toilette, c'est avant-tout pour son fort pouvoir absorbant et matifiant. «Le talc a l'avantage d'être une matière-première bon marché, inodore, blanche et inerte, c'est-à-dire que, mélangée à d'autres ingrédients, elle n'interfère pas avec eux» explique Pascale Ruberti. C'est aussi un produit qui se conserve très longtemps, qui peut être utilisé à tout âge et pour lequel il n'existe pas de contre-indications.

Le talc est une poudre support idéal pour la fabrication de poudre libre, en le mélangeant notamment avec des pigments et des nacres. Pour améliorer la qualité du cosmétique, on préférera le talc enrobé, c'est-à-dire du talc mélangé à une huile ou un beurre végétal, pour assurer un meilleur liant avec les autres ingrédients.

Il est aussi possible d'utiliser le talc à la place d'un shampoing sec pour absorber l'excès de sébum et donner du volume à sa coiffure. En revanche, on n'oublie pas de bien brosser ses cheveux pour enlever le talc et éviter l'effet perruque de Louis XIV.

Si les mamans aiment tant talquer les fesses des bébés, c'est qu'il reste le meilleur moyen de le protéger de l'humidité et des irritations dues aux frottements de la couche.

Par ailleurs, il est conseillé d'appliquer un peu de talc avant une épilation afin d'assécher la peau et de mieux faire adhérer la cire. L'épilation sera moins douloureuse et plus efficace. Le talc peut être intégré dans des déodorants pour ses qualités absorbantes. Mais inutile de l'utiliser seul sous les aisselles, il ne possède aucune vertu bactéricide et n'a pas d'effet sur les odeurs.

Recette de la poudre libre matifiante pour le teint

Ingrédients :

- 25 ml de talc naturel enrobé
- 3 cuillères TAD d'actif touche de couleur
- 7 cuillères TAD de poudre de riz micronisé bio
- 2 cuillères PINCH d'oxyde minéral marron
- 4 cuillères DASH d'oxyde minéral jaune
- 18 gouttes d'extrait aromatique de melon

Préparation :

1/ Dans un mortier, transférez l'ensemble des poudres et écrasez-les soigneusement à l'aide d'un pilon pendant quelques minutes afin d'obtenir une couleur homogène. Astuce : vous obtiendrez un meilleur résultat en broyant les poudres au moulin à café pendant 3 séquences consécutives d'environ 15 secondes. Plus vous mélangez longtemps, plus la couleur se développera.

2/ Ajoutez ensuite l'extrait aromatique de melon puis mélangez de nouveau quelques minutes au pilon ou pendant 3 séquences consécutives d'environ 15 secondes au moulin à café.

3/ Transférez la préparation dans votre poudrier.

Recette du blush compact Rosy

Ingrédients :

- Talc cosmétique enrobé : 6 pelles de 2 ml
- Oxyde minéral Bleu : 2 cuillères DROP
- 2 cuillères DROP
- Oxyde minéral Rouge : 1/2 cuillère PINCH
- Oxyde minéral Rose : 2,5 pelles de 2 ml

- Macérât huileux de Vanille BIO : 0,2 ml
- Beurre de Karité BIO : 0,2 ml

Préparation :

1/ Dans un mortier, transférez l'ensemble des poudres (talc cosmétique + oxydes) puis broyez-les soigneusement à l'aide du pilon pendant quelques minutes afin d'obtenir un mélange de couleur homogène.

Astuce : plus vous mélangez longtemps, plus la couleur se développera.

2/ Dans une coupelle, transférez le macérât de vanille.

Si vous n'avez pas de balance :

3/ Faites fondre au bain-marie à feu doux une cuillère à café de beurre de karité. Retirez du feu puis prélevez le volume nécessaire de beurre avec une pipette graduée de 2 ml puis transférez-le dans la coupelle contenant le macérât de vanille.

Si vous avez une balance :

3/ Faites fondre au bain-marie à feu doux la quantité exacte de beurre de karité. Retirez du feu puis transférez-le dans la coupelle contenant le macérât de vanille et la fragrance charlotte aux fraises.

4/ Versez ensuite le mélange fondu dans les poudres préalablement broyées, puis mélangez sans attendre et soigneusement le tout pendant quelques minutes à l'aide du pilon.

5/ Transférez la préparation dans votre godet et compactez-la à l'aide de la presse de compactage et d'un emporte-pièce. Astuce : si votre préparation se compacte difficilement dans le godet, retransférez-la dans le mortier puis écrasez-la de nouveau quelques minutes avant de réessayer.

NAUSÉES : LES RECETTES NATURELLES POUR LES CALMER

Déshydratation, mal des transports ou encore reflux provoquent souvent des sensations d'inconfort au niveau de l'estomac qui vont parfois jusqu'à la nausée. Découvrez les remèdes maison qui pourront vous soulager.

Une compresse froide dans le cou

Appliquez une compresse (un gant de toilette) froide à l'arrière de votre cou peut vous aider à combattre la nausée. C'est encore plus efficace si vous adoptez la position suivante : assise par terre, contre un mur, les genoux pliés et la tête entre les genoux. Respirez bien profondément pour ne pas court-circuiter l'oxygène.

De la menthe sur les gencives

L'alcool de menthe est une solution alcoolique d'huile essentielle de menthe, une HE connue pour son efficacité contre les nausées, le mal des transports et les migraines.

Imbibez un coton-tige de quelques gouttes d'alcool de menthe et frottez vos gencives avec le coton. Recommencez plusieurs fois si nécessaire. Si vous n'avez pas de coton-tige, lavez-vous soigneusement les mains, mettez l'alcool de menthe sur le bout du doigt et frottez les gencives délicatement.

Une tisane au gingembre

Le gingembre favorise la production d'enzymes digestives qui aident à neutraliser l'acidité gastrique.

Il contient également des phénols qui ont un effet sédatif sur la muqueuse de l'estomac.

Râpez de fines tranches de gingembre frais dans l'équivalent de deux tasses d'eau bouillante. Laissez infuser pendant 3 à 5 mn avant de boire. Si le goût vous semble trop fort, vous pouvez ajouter une cuillère de miel.

Des granules homéopathiques

Si les nausées s'accompagnent de migraines : Iris versicolor 9 CH

Si elles sont soulagées par l'air frais : Tabacum composé

Si elles sont calmées par les vomissements : Nux vomica 9 CH

En cas de faiblesse ou de dégoût aggravé par les mouvements ou la vue des aliments : Colchicum 9 CH

Prenez 2 à 3 granules avant les repas et lors des nausées (jusqu'à 8 fois par jour).

Du pain trempé de lait

Le pain absorbe l'excès d'acidité de l'estomac tandis que le lait tapisse les parois. C'est un remède particulièrement indiqué lorsque la nausée est provoquée par des médicaments.

Faites chauffer 20 cl de lait, sans le faire bouillir. Versez dans une assiette creuse. Emiettez dedans une tranche de pain que vous aurez préalablement beurrée. Mangez doucement.

in top Santé.fr

DES OMÉGA-3 CONTRE LE CANCER DE LA PROSTATE

Ils seraient efficaces contre la dépression, l'insomnie ou encore l'épilepsie : voilà maintenant qu'une récente étude américaine affirme que les oméga-3 seraient également utiles pour lutter contre le cancer de la prostate.

Les oméga-3, ce n'est que du bon pour notre santé : consommés régulièrement en petite quantité, ils seraient efficaces pour prévenir les crises d'épilepsie, améliorer la qualité du sommeil, lutter contre le cholestérol, mais aussi contre la dépression post-partum. Bref, pas question de s'en priver !

Une nouvelle étude américaine, publiée dans la revue scientifique Journal of Pharmacology and Experimental Therapeutics apporte aujourd'hui une nouvelle utilité aux oméga-3 : selon les chercheurs de l'Université de Washington, ils seraient également utiles pour prévenir le cancer de la prostate.

Surimi et escargots

Ainsi, les acides gras présents dans l'huile de colza, de soja, de noix, mais aussi dans le saumon, le hareng, le maquereau, les escargots, la mâche ou encore le surimi stimuleraient un récepteur présent



au niveau de la prostate dont le rôle est de réguler le nombre de cellules cancéreuses et d'éviter leur prolifération. « Ces travaux ouvrent la voie vers de nouveaux média-

ments destinés à lutter contre le cancer de la prostate, explique Kathryn Meier, professeure de pharmacologie à l'Université de Washington. Nous ne pouvons

que conseiller aux hommes de consommer davantage d'oméga-3, sous forme alimentaire ou même sous forme de compléments alimentaires. »

PRÉVENTION DU CANCER : LES CÉRÉALES COMPLÈTES SONT VOS AMIES

Découvrez les bienfaits des céréales complètes et comment elles aident à se protéger du cancer.

Oui, car elles contiennent plus de fibres qui vont favoriser le transit intestinal et ainsi limiter le temps d'exposition des muqueuses intestinales aux substances cancérogènes issues de notre alimenta-

tion. Les céréales complètes (pain complet, pâtes complètes notamment) participent ainsi à la prévention du cancer colorectal. La version complète est également plus riche en minéraux et oligoéléments.

Choisissez-les bio si possible (les céréales de l'agriculture traditionnelle sont conservées dans des

silos où l'on utilise des pesticides), a fortiori pour les enfants.

Optez pour des mélanges de céréales (type muesli) afin de bénéficier des caractéristiques nutritionnelles des différentes céréales.

Choisissez-les brutes (sans addition de sucre ni de matières grasses).



LES EXCITANTS SONT LES ENNEMIS DE NOS NUITS

Il arrive d'avoir des problèmes de sommeil. Cycle perturbé et réveils nocturne, peuvent engendrer une grande fatigue. Et cela venait de votre alimentation ?

Ok pour le bol de café du matin et un expresso en fin de repas à midi, mais après, mieux vaut limiter sa consommation. Et cela vaut également pour le thé (théine) ou les sodas à base de cola. La caféine ultra excitante qu'ils renferment agit directement sur le système nerveux. En plus, en augmentant le rythme cardiaque, la tension artérielle... elle peut vous tenir en éveil plusieurs heures et engendrer des réveils nocturnes. Attention également au chocolat : la théobromine qu'il contient a les mêmes effets que la caféine si on le consomme en grande quantité. Deux carrés par jour maxi, c'est bien. Et au

déjeuner avec le café, c'est mieux qu'après le souper.

Quels sont les aliments pro-sommeil ?

Les féculents, comme les pâtes, le riz complet, les pommes de terre, le pain complet... sont souvent décrits comme des facilitateurs du sommeil. Leurs sucres complexes stimulent la sécrétion d'insuline, qui favorise l'absorption de tryptophane (un acide aminé) par le système nerveux et sa transformation en sérotonine (la molécule qui régule le cycle veille sommeil). Une ration de féculents le soir augmente ainsi les phases de sommeil lent, particulièrement réparatrices. Par ailleurs, le petit verre de lait tiède qui aide à trouver le sommeil n'est pas une légende. Source de tryptophane, le lait



mais aussi les yaourts participent à la synthèse de la sérotonine, un neurotransmetteur qui régule notre humeur et nous prépare au sommeil. Une substance également présente dans l'œuf, la noix de coco, la dinde, le poulet, le foie de poulet, les noix... Quant aux tisanes, elles ont aussi de réelles propriétés relaxantes. Une

heure avant de vous coucher, versez de l'eau bouillante sur des feuilles de tilleul, verveine, camomille, passiflore, fleur d'oranger ou mélisse, et laissez infuser au moins cinq minutes. Puis, ajoutez une touche de miel de tilleul avant de servir : le miel permet une bonne digestion des aliments et le tilleul, sédatif nerveux, favorise le sommeil.

Par Amar Belkhdja (*)

AISSAT IDIR 1915 - 1959

III - Un destin, une gloire,
un drame

Syndicaliste d'élite, spécialiste averti des questions sociales et économiques, Aïssat Idir a toujours travaillé avec cœur et acharnement pour un syndicalisme authentiquement Algérien. Il souffrit beaucoup pour ses idées politiques et son activité syndicale. Mais son esprit de sacrifice, sa loyauté, son honnêteté, la justesse et la continuité de son action, lui ont permis d'atteindre son objectif, avec la création de l'UNION GENERALE DES TRAVAILLEURS ALGERIENS.-(Aïssat Idir : Un combattant de la cause nationale - *El Moudjahid* n° 47 du 3 août 1959)

Paul Delouvrier, le Résident général, sombre dans les balbutiements pour être - péniblement - en accord avec les militaires, en soutenant une thèse qui chevauche entre l'accident - c'est un mégot du prisonnier qui aurait provoqué l'incendie - et le suicide - Aïssat Idir aurait mis volontairement le feu à sa literie. « Mais son avocat M^e Henri Rollin, conteste le caractère tardif de ces explications ainsi que la légitimité de l'internement de son client après son acquittement par la justice » (Sylvie Thénault - *Une drôle de justice - Les magistrats dans la guerre d'Algérie* - p.196 - Ed. La Découverte - Paris -2004).

Apparemment embarrassé d'être « obligatoirement solidaire » avec un gouvernement et son armée, sur la base des conclusions de la commission Patin, Paul Delouvrier, comme dans un confessionnel, avoue, plus tard, en ces termes : « Jamais je n'ai su la vérité, car la commission Patin n'avait pu juger que sur la base des rapports établis par les gendarmes donc des hommes à disposition du commandement militaire ». (Roselyne Chenu - *Paul Delouvrier ou la passion d'agir* - Le Seuil - Paris - 1994 - Cité par Sylvie Thénault dans *Une drôle de justice* - p.196).

Le Gpra, lui, savait assurément que la commission de sauvegarde des droits des individus dite Patin, ne pouvait servir à grand-chose ni à confondre ses propres créateurs : « Nous savons que la commission de sauvegarde présidée par M. Patin, comme celle qui fut présidée par M. Beteille, n'a aucun pouvoir d'investigation. Son impuissance devant les assassins et les bourreaux qui règnent sur l'Algérie, a été reconnue par ses propres membres et a été démontrée par maints exemples. Les rapports sur les Algériens asphyxiés dans les chais à vins, les affaires Audin et Alleg et d'autres encore n'ont eu aucune suite. En outre cette même commission de sauvegarde a été saisie par la Cisl et Maître Rollin du cas de notre camarade Aïssat Idir, avant sa mort et s'est avérée incapable d'empêcher son assassinat, ni même d'intervenir dans son affaire ». (Bulletin du Ministère de l'Information du Gpra N° 19 du 27 août 1959).

Le cercueil renfermant le corps du syndicaliste Aïssat est transporté par les autorités militaires directement au cimetière où les membres de la famille et quelques amis du défunt assistent à l'enterrement d'un homme qui aura consacré toute sa vie à la cause des travailleurs et de l'Algérie.

Le drame de la famille Aïssat ne finit pas. Elle est soumise à toutes sortes de persécutions et incursions militaires. En revanche, une marque de sympathie s'est traduite par une prise en charge financière de la famille de la part de la Cisl et l'Union syndicale suisse. Un acte de solidarité méritoire que les Algériens ne doivent pas oublier.

L'assassinat du premier secrétaire général de l'Ugta provoque une vague de protestations à travers le monde. La solidarité internationale de par les continents avec les travailleurs algériens, avec le peuple algérien, est une



réalité, un acquis d'une portée considérable. La délégation extérieure de l'Ugta salue ce large élan de solidarité : « Le mouvement ouvrier mondial s'est senti frappé à travers la personne du grand syndicaliste algérien. Il s'est dressé unanimement contre le défi lancé par les colonialistes français à l'humanité (...) La réaction qu'a entraînée l'assassinat d'Aïssat Idir s'étend à tous les milieux. Les organisations d'étudiants, des mouvements politiques d'orientation divergente et des personnalités éminentes ne cachent plus leur réprobation et témoignent hautement contre cette atteinte aux droits humains les plus significatives. Le monde sait désormais que les héritiers d'Hitler sont à Paris et que les successeurs de la Gestapo et des S.S. sont à Alger ». (*L'Ouvrier algérien* n° 6 - Août 1959).

En revanche, l'Ugta dénonce la passivité de la classe ouvrière française et lance un appel dans lequel des interrogations des plus légitimes sont consignées, à savoir que cinq années de guerre destructrice d'hommes et de biens (algériens) n'avaient suffi à faire prendre conscience aux travailleurs français que leur pays s'est engagé dans une guerre des plus meurtrières contre le peuple algérien : « Les travailleurs algériens en lutte depuis près de 6 années pour la LIBERTE, la PAIX et le PRO-

GRES, ne comprennent pas le comportement de leurs camarades français qui acceptent la guerre comme une fatalité et endossent facilement l'uniforme des parachutistes pour venir tirer sur nos ouvriers et nos paysans (...) Il faut que les travailleurs français cessent d'être les gendarmes de la pire réaction et du colonialisme ; et de couvrir cette salle guerre coloniale qui a déjà fait près d'un million de victimes innocentes et des dégâts incalculables (...) Les travailleurs algériens considèrent comme traître à la classe ouvrière et criminel de guerre tout travailleur qui porte les armes contre les travailleurs et le peuple algérien en lutte pour leur LIBERTE et leur DIGNITE ». (*L'Ouvrier algérien* n° 6 - Août 1959 - Extraits d'un article intitulé « Appel à la classe ouvrière française »).

Le procès est en règle. Les rédacteurs de cet appel n'ont pas été avarés en termes nettement accusateurs. Apparemment, l'on serait peut-être enclin - pour des lecteurs non avertis - à adhérer à l'exagération. Toutefois, l'Histoire est la seule détentrice d'enseignements. J'ai eu personnellement à traiter de la question en évoquant le drame de Guelma lors des massacres de mai 1945. Non seulement les travailleurs Européens de cette ville (français d'Algérie) n'ont pas été solidaires avec leurs camarades Algériens en les protégeant contre tous les

abus, mais pire encore, ils avaient pris les armes contre eux. L'appel au meurtre lancé par le syndicat local lui-même. « Les Algériens affiliés à la CGT locale ne furent pas épargnés. La liste de ces malheureux travailleurs fut fournie par Gabriel Cheylan, secrétaire de la CGT qui n'hésita pas à dénoncer ses « frères de sueur ». (...) Chaque village aura sa propre milice. La plus importante est évidemment celle de Guelma qui est placée sous le commandement d'Henri Garriev, secrétaire de la section socialiste, Gabriel Cheylan, secrétaire de la CGT et Marcel Champ, président des anciens combattants, « socialisant » lui aussi. Cinq communistes figurent parmi les miliciens ». (Amar Belkhdja - *Guelma 45 - Un criminel nommé Achiary* - Ed. El Kalima - Alger - 2013).

C'est également Patrick Rotman et Hervé Hamon (Les porteurs de valises) qui prennent le soin de nous expliquer que les sympathies françaises accordées au FLN pendant la guerre d'Algérie sont le fruit d'engagements individuels et non celui de courants politiques auxquels appartenaient des françaises et de français - une minorité - qui n'ont pas hésité de se mettre du côté des opprimés et que l'Algérie leur doit hommage et respect, eu égard aux risques qu'ils ont encourus et acceptés.

Les idéaux de liberté et l'examen de conscience pour le choix le plus juste parce qu'il correspond aux valeurs humaines et droits humanitaires, auront donc vaincu les préjugés raciaux, confessionnels et culturels. C'est ce à quoi ont répondu, entre autres, Frantz Fanon, Francis Jeanson, Serge Michel, Maurice Audin, Myrtil Ben, Annie Steiner...

L'on comprend aisément, à travers les faits que nous livre l'Histoire, les accents avec lesquels fut rédigé l'appel de l'Ugta. Il en ressortait, s'il nous faut réaliser une véritable plongée dans le texte, un cri de détresse pour mettre fin aux souffrances du peuple Algérien - résolu à poursuivre la guerre avec tous les sacrifices qu'elle implique - mais aussi et surtout un appel aux travailleurs français pour leur dire « Mais qu'attendez-vous ? Sauvez vos âmes et l'honneur de la France pendant qu'il est encore temps ».

Par contre, la Cisl (Confédération Internationale des Syndicats Libres) est engagée aux côtés de l'Ugta. C'est elle qui prend en charge la défense du leader Algérien de son vivant. C'est elle aussi qui dépose plainte contre la France, au lendemain de la mort d'Aïssat Idir : « Le secrétaire général de la Cisl, J. H. Oldenbroek a écrit au secrétaire général des Nations Unies, en demandant que la commission des droits de l'Homme examine le cas d'Aïssat Idir qui constitue une violation flagrante aux droits de l'Homme. En même temps, Oldenbroek a déposé une plainte à l'organisation Internationale du Travail contre la France pour infraction à la liberté syndicale ». (*L'Ouvrier algérien* n° 6 - Août 1959).

A. B.
Journaliste et auteur

MOTEURS DE RECHERCHE LA LOI DU PLUS FORT !

Devenu maître incontesté de la recherche d'information sur internet, Google se voit accusé de pratiques déloyales portant atteinte à la concurrence. Un document confidentiel du régulateur des télécoms américain, reçu cette semaine, "par erreur" par le Wall Street Journal confirme les soupçons et donne du grain à moudre à ceux, nombreux qui veulent le faire condamner pour abus de position dominante.

Par **Samy YACINE**

Le front de l'opposition au monopole de Google, sur les résultats de la recherche sur internet s'est rallumé cette semaine avec la diffusion par le Wall Street Journal de nouvelles informations contenues dans un rapport confidentiel de la FTC (Federal Trade Commission), élaboré en 2012. L'intérêt de ce document est d'apporter de nouvelles révélations sur les pratiques monopolistiques et discriminatoires de Google dans la restitution des résultats des requêtes de recherche des internautes. Ce dernier aurait en effet, recouru délibérément à une discrimination pour privilégier ses propres services, au cours de recherches sur internet. «Au-delà de la tendance bien «naturelle» de vouloir placer ses propres intérêts au rang des priorités, Google aurait délibérément rétrogradé l'exposition des services de ses concurrents à l'affichage des résultats», rapporte le site boursier.com qui ajoute sur la foi des révélations du Wall Street Journal que cette «pratique est anti-concurrentielle, mais la FTC semblait informée depuis 2012». Contrainte d'ouvrir une enquête suite à des plaintes de concurrentes du géant de la recherche américain, la FTC a engagé une équipe d'enquêteurs qui a remis ses conclusions en 2012 en reconnaissant notamment que Google pratiquait bien un abus de position dominante et qu'il était possible de sanctions. Google aurait ainsi commis de nombreuses irrégularités ; en trichant d'abord pour mettre aux premières loges des résultats de recherche affichés ceux de ses propres services même si ceux de ses concurrents étaient plus pertinents et plus utiles à l'internaute.

L'autre irrégularité relevée par les limiers de la FTC, le vol de données opéré par Google sur les sites de ses concurrents pour améliorer les offres de ses services ; ce qui de ce fait, fait que «de référencement n'est plus tout à fait naturel, ses propres services comme Google Shopping, Google Flight s'affichant au sommet des résultats de recherche» avance le journaliste du site boursier.com qui ajoute que «L'algorithme de Google n'aurait pas non plus pris le nombre de clics pour référence



d'intérêt à l'affichage, mais poussé en avant les propres ressources maison». A partir des résultats de l'enquête effectuée par l'équipe de la FTC sur la base de près de 9 millions de documents récupérés auprès de Google et de ses concurrents, il a été recommandé de le sanctionner en le poursuivant en justice pour abus de position dominante. Mais contre toute attente, la FTC décide de passer la main sans prendre aucune sanction et après avoir négocié avec le moteur de recherche «des accords préalables au nom de l'efficacité de l'accès à l'information par l'internaute», souligne boursier.com.

La remontée en surface de ce document confidentiel de la commission fédérale américaine du commerce remet l'affaire au goût du jour d'autant que des plaintes similaires sont engagées contre Google, notamment en Europe où les parlementaires sont allés jusqu'à voter à l'au-

tomne dernier une motion appelant à la scission de la société Google pour séparer le moteur de recherche des autres services commerciaux. A la suite déposée par de nombreux petits concurrents et aussi par Microsoft, la commission européenne a ouvert une procédure contre Google pour abus de position dominante.

Une échange d'argumentations et de courriers avait alors laissé transparaître, au début de l'année dernière un espoir d'accord à l'amiable qui n'aboutira pas, suite notamment au changement de titulaire au poste de commissaire européen à la concurrence, et à l'arrivée de la Danoise Margrethe Vestager qui a dit vouloir prendre son temps pour étudier ce dossier. Le vote des parlementaires européens, même sans effet pratique est ainsi un signe de leur empressement à faire avancer la question. Il est vrai que le contexte européen est nettement différent de celui des

Etats-Unis avec notamment de nombreuses prises de position publique contre le monopole de Google, à l'image de l'Allemagne où des ministres en fonction ont appelé à la scission de la société Google.

Comme à leur habitude, les responsables du groupe ripostent par une vaste opération de communication orchestrée par Eric Schmidt, patron exécutif du groupe qui a profité d'un passage, justement en Allemagne, pour dire toute la liberté offerte sur internet aux usagers pour faire les choix d'information qu'ils souhaitent, y compris celui de ne pas aller sur Google. Pour prouver ses dires, le patron de Google a donné quelques exemples de petites sociétés européennes actives dans le domaine de la recherche, en appuyant sur une petite start-up française en partie détenue par un éditeur allemand réputé, farouchement opposé au monopole de Google.

NIET POPOV !

En Russie aussi le front du refus au monopole de Google s'exprime par un dépôt de plainte auprès du service fédéral anti-monopole. C'est le groupe Yandex, leader de la téléphonie russe qui attaque Google au motif que «le géant du Web américain abuserait de sa position dominante sur le Net et sur le marché de la téléphonie mobile», lit-on sur le site du quotidien gratuit français 20minutes.fr Google qui précise que le moteur de recherche américain «est notamment soupçonné de favoriser ses services sur les plateformes Android.»

Le journal croit en

autre savoir que Google «imposerait l'installation d'une série de services aux constructeurs de téléphones Android, dans l'option que son application soit proposée par défaut sur les mobiles», soulignant ainsi le poids des soupçons qui pèsent sur ses activités.



FEU SUR MOZILLA !

Non content de se voir disputer les parts de marché par le moteur de recherche Firefox, Google passe à l'action en menant une campagne ouverte pour pousser les utilisateurs de ce moteur de recherche à l'abandonner. L'année dernière, Firefox a cessé de proposer Google comme moteur de recherche par défaut, ouvrant la voie à une remontée de Yahoo notamment sur le marché nord-américain, où le site www.numerama.com a justement constaté «que la part de marché de Google dans la recherche aux USA a légèrement décliné tandis que celle de Yahoo a progressé : Google est ainsi passé de 77,3 à 74,8 % entre novembre et janvier, tandis que Yahoo a grimpé de 8,6 à 10,9 %, d'après les mesures de StatCounter.» Suite à cela, Yahoo a opté pour la stratégie d'encouragement du trafic vers Firefox «pour augmenter mécaniquement le nombre d'internautes utilisant son moteur»,

souligne numerama.com tandis que, ajoute-t-il «Google s'est voulu pédagogique en expliquant comment changer le moteur sur Firefox.» Les intérêts étant si importants, Google est passé à la vitesse supérieure en intensifiant sa communication et «en modifiant carrément ses pages de résultat» note ce site qui détaille en précisant qu'«Un encart peut désormais apparaître au-dessus des premiers liens pour demander aux internautes de changer de moteur», comme l'a constaté John Lilly, un ancien cadre chez Mozilla.



CONFLIT EN LIBYE

L'émissaire onusien confiant quant à des «progrès» cette semaine

L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Bernardino Leon, a estimé lundi qu'il y avait «une chance» que les parlements libyens rivaux proposent «cette semaine» les premiers noms pour un gouvernement d'unité nationale.

«Il existe une chance que nous puissions faire des progrès et avoir les premiers noms pour un gouvernement d'unité nationale cette semaine», a expliqué M. Leon lundi matin avant une réunion de 34 maires et dirigeants locaux libyens conviés pour deux jours à Bruxelles par le chef de la diplomatie de l'Union européenne, Federica Mogherini.

«Cela va être une discussion difficile, je ne veux pas que les attentes soient trop élevées vu la situation sur le terrain», a tempéré M. Leon, rappelant les affrontements qui ont eu lieu ces derniers jours autour de Tripoli. Il a toutefois espéré un résultat «avant la fin de cette semaine», ju-



geant que «la voie politique progresse bien».

Vendredi, le gouvernement reconnu par la communauté internationale, basé à Tobrouk (est), a annoncé une offensive pour «libérer» Tripoli.

La capitale libyenne est contrôlée depuis août par une coalition hétéroclite de milices, Fajr Libya, qui y a installé son gouvernement et son Parlement. «Toute activité militaire

doit cesser si on veut un avenir pour la Libye», a insisté Mme Mogherini lundi matin. «Il nous faut un processus mené par les Libyens, qu'ils s'unissent, cessent de se battre entre eux et combattent ensemble Daesh, l'organisation auto-proclamée Etat islamique, qui profite du chaos ambiant pour s'implanter dans le pays, a-t-elle ajouté. «Cette question est cruciale aussi pour nous Européens», a-t-elle reconnu.

SITUATION EN SOMALIE

Des dirigeants somaliens et européens attendus vendredi à Copenhague

Des dirigeants somaliens et européens sont attendus vendredi à Copenhague pour évoquer la situation en Somalie où les défis de la création d'un Etat fédéral inclusif compliquent le processus politique, ont rapporté lundi des médias.

«La Somalie est l'un des pays les plus fragiles au monde (...). Les mois à venir s'avèrent cruciaux en vue des élections nationales prévues en 2016», ont indiqué les organisateurs de cette rencontre initiée en partenariat avec le ministère danois des Affaires étrangères.

Le ministre somalien de la sécurité, Abdirisak Omar Mohamed et le représentant spécial de l'Union euro-



péenne (UE) pour la Corne de l'Afrique, Alex Rondos sont attendus à cette rencontre qui verra la participation également des ministres da-

nois des Affaires étrangères et du développement, ainsi que des représentants de la société civile somalienne.

La Somalie s'est engagée depuis trois ans dans un processus politique laborieux dans l'espoir de rétablir la paix et la stabilité.

Selon l'ONU, les Somaliens sont appelés cette année à former des Etats membres de la Fédération, à réviser la constitution et organiser des élections démocratiques d'ici l'année prochaine.

Ce processus fait face néanmoins à d'importantes difficultés liées notamment à la persistance des divergences politiques, la multiplication des actes terroristes, ainsi qu'une grave crise alimentaire.

PRÉSIDENTIELLE 2015 EN CÔTE D'IVOIRE

Alassane Ouattara plébiscité officiellement candidat du RDR



L'actuel président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara a été plébiscité officiellement, dimanche à Abidjan, candidat de son parti, le Rassemblement des Républicains (RDR, au pouvoir) pour le scrutin présidentiel prévu en octobre prochain.

Ce renouvellement de la confiance en la personne du président Ouattara a eu lieu, par plusieurs milliers de délégués du RDR venus de différentes régions du pays pour prendre part au 3^e congrès extraordinaire

de cette formation politique, tenu dans la métropole économique ivoirienne. A l'issue de son congrès, le RDR a «désigné le D^r Alassane Ouattara, économiste, candidat du RDR» à la présidentielle, a déclaré la ministre ivoirienne de la Solidarité, de la Famille et de la Femme, Anne-Désirée Ouloto, qui lisait publiquement la résolution spéciale rédigée par le parti.

Dans son allocution de circonstance, le secrétaire général par intérim du RDR, Amadou Soumahoro, a fait savoir que «le PDCI-RDA, l'UDPCI, et le MFA sont d'accord pour la candidature d'Alassane Ouattara».

Le RDR est le dernier des quatre partis formant la coalition dite : Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP), à désigner Alassane Ouattara comme son candidat, après le Parti Démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI-RDA), l'Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire (UDPCI) et le Mouvement des Forces d'Avenir (MFA).

SOUDAN DU SUD

250 enfants soldats libérés par un groupe rebelle

250 enfants soldats ont été libérés par un groupe rebelle du Soudan du Sud et 400 autres devraient l'être prochainement, a annoncé dimanche le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

Les enfants libérés étaient enrôlés, selon la source, par un groupe rebelle, l'Armée démocratique du Soudan du Sud (Ssda) - Faction Cobra, de l'est du pays dirigé par David Yau Yau, avec lequel l'Unicef avait conclu un accord fin janvier pour libérer 3 000 enfants soldats au total, une des plus importantes opérations de démobilisation d'enfants jamais menées.

Leur libération porte à «plus de 1.300 le nombre d'enfants démobilisés depuis le 26 janvier», a indiqué le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) dans un communiqué.

Vendredi, l'Unicef avait accusé rebelles et gouvernement d'avoir intensifié l'enrôlement forcé d'enfants soldats, «raflés» par «centaines» durant le seul mois de février. Quelque 12.000 enfants, principalement

TUNISIE



Le Premier ministre limoge les chefs de la police de Tunis

Le Premier ministre tunisien Habib Essid a limogé le chef de la police de Tunis et celui du Bardo après avoir constaté des «lacunes» dans la protection du quartier du musée, cinq jours après l'attentat qui a fait 22 morts, a annoncé lundi le gouvernement tunisien.

«Il a effectué une visite hier soir (dans le quartier du musée) et il y a vu plusieurs lacunes. Il a ainsi décidé de limoger un certain nombre de responsables dont le chef de la police de Tunis et le chef de la police du Bardo», a indiqué Mofdi Mssedi, le chargé de la communication de M. Essid. Selon lui, le Premier ministre a effectué cette visite dans la nuit et a limogé au cours de ce déplacement les responsables policiers, dont les noms n'ont pas été précisés. Il a immédiatement nommé leurs successeurs. M. Essid, qui a lui-même été ministre de l'Intérieur en 2011 après le soulèvement de 2010/2011, avait déjà admis que l'attaque contre le musée du Bardo avait mis en évidence des défaillances sécuritaires graves.

Les deux tireurs, armés de Kalachnikov, ont attaqué le site qui ne semblait pas bénéficier d'une protection particulière bien qu'il soit situé dans la même enceinte que le Parlement et qu'il s'agisse du musée le plus prestigieux du pays. Vingt touristes étrangers et un policier tunisien ont été tués dans cette attaque revendiquée par l'organisation auto-proclamée Etat islamique (EI, Daech).

Un soldat tué et quatre blessés dans une embuscade au nord-ouest du pays

Un soldat de l'armée tunisienne a péri et quatre autres ont été blessés dans la nuit de dimanche à lundi dans l'explosion d'une mine terrestre à environ 15 kilomètres de Sakiet Sidi Yousef, une localité de Kef, une province du nord-ouest du pays, a annoncé le ministère tunisien de la Défense. Selon les premières données, des terroristes déjà retranchés depuis plusieurs semaines dans des hauteurs de cette zone, ont miné une piste auxiliaire fréquemment utilisée par des unités militaires pour ratissage ou transport de soldats. Selon certains experts tunisiens, cet attentat terroriste aurait été commandité par une cellule terroriste retranchée dans les hauteurs nord-ouest de la Tunisie. Cette embuscade terroriste survient moins d'une semaine après la prise d'otage contre le musée du Bardo à Tunis, qui s'est soldée par 23 morts, dont 20 touristes de différentes nationalités.



des garçons, ont été enrôlés en 2014 au Soudan du Sud, selon l'agence onusienne.

Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par des combats alimentés par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, limogé en juillet.

Des milliers de personnes sont mortes, un demi-million de civils ont dû fuir les violences, et l'ONU a fait état de nombreuses atrocités, dont des crimes de guerre, imputables aux deux camps.

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES EN FRANCE

La marée bleue n'a pas eu lieu

Les premiers résultats du premier tour des élections départementales tenues ce week end en France donnent la droite en tête, suivie par le Front national puis, en troisième position le Parti socialiste. Le rêve du parti de Marine Le Pen ne sera finalement pas exaucé, laissant la voie ouverte au revenant président de l'UMP qui voit s'ouvrir devant l'UMP une chance inespérée de faire balancer le paysage politique vers la droite.

Par CEM

Des chiffres de l'IFOP, repris par de nombreux titres de la presse française donnent l'UMP, avec le Modem en première place avec près de 30%, suivie du Front national avec de 26% et en troisième position le Parti socialiste avec 21.4%.

A chaud, les commentateurs français auront déjà révélé que la déroute tant attendue du Parti socialiste ne s'est pas produite et que celui-ci a finalement un peu mieux



résisté à la "dégringolade promise". D'autre, le taux de participation a été également au-dessus des prévisions, le site www.la-croix.com avançant en effet que «L'abstention au 1^{er} tour des élections départementales devrait s'élever entre 48,5% et 49,5%, selon les différentes estimations des instituts de sondages».

L'autre enseignement à tirer de ce premier tour est que les divisions qui ont miné la gauche risquent de coûter cher au Parti socialiste qui sera ainsi privé de second tour dans des centaines de cantons.

Les réactions des principaux lea-

ders politiques ont toutes eu comme point de mire le Front national. Pour Manuel Valls qui s'est réjoui de voir que le parti de Marine Le Pen ne soit pas parvenu à être la première force politique en France, l'heure est à la mobilisation, au front républicain pour faire barrage à l'extrême droite. De son côté, le président de l'UMP Nicolas Sarkozy convaincu que sont réunies «les conditions d'un basculement massif en faveur de la droite républicaine et du centre», il n'est pas question de s'allier ni avec l'extrême droite ni avec la gauche. Comprendra qui pourra.

Al-Assad soutient le rôle de la Russie pour une solution à la crise syrienne

Le président syrien Bachar al-Assad soutient les efforts de la Russie pour organiser un second cycle de négociations au sujet de la crise syrienne le mois prochain à Moscou, a indiqué dimanche M. Al-Assad cité par l'agence de presse nationale SANA.

Le président syrien a fait cette remarque lors d'une réunion avec l'émissaire spécial de la Russie en Syrie, Azmatullah Kolmohammadov. Les deux parties ont souligné la nécessité de continuer la coordination et les consultations entre Moscou et Damas pour faire en sorte que les efforts de la Russie débouchent sur la tenue d'un second cycle de négociations inter-syriennes à Moscou.

En janvier, la capitale russe avait accueilli des négociations consultatives entre représentants du gouvernement syrien et figures et partis de l'opposition, dans le but de préparer un dialogue entre Syriens afin



de résoudre la crise qui s'éternise.

Les réunions s'étaient achevées avec les deux camps acceptant d'établir une série d'orientations proposées par la Russie.

Les orientations, appelées «principes de Moscou», insistent principalement sur le maintien de la souve-

raineté et de l'unité de la Syrie, la lutte contre le terrorisme, le règlement pacifique et politique de la crise ainsi que le rejet de l'interférence étrangère.

Lors de leur réunion dimanche, MM. Al-Assad et Kolmohammadov ont discuté des efforts continus de la Russie pour organiser

un deuxième cycle de négociations à Moscou, lequel devrait avoir lieu le mois prochain. Le président syrien a souligné que son gouvernement faisait confiance aux autorités russes et croyait en leurs «efforts constants» pour trouver une solution pour la Syrie, selon SANA.

Le Canada réitère son appui à une solution à deux Etats palestinien et israélien

Le premier ministre canadien Stephen Harper a réitéré l'appui de son pays à la solution à deux Etats, palestinien et israélien, après que le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu ait refusé l'idée d'un Etat palestinien.

Dans un communiqué publié dimanche, le cabinet du premier ministre canadien indique que M. Harper a «réaffirmé la position de longue date du Canada en faveur d'une solution à deux Etats».

Au cours des derniers jours de sa

campagne controversée, Netanyahu a affirmé qu'un Etat palestinien indépendant ne coexistera jamais avec Israël tant qu'il sera en poste. Une position dénoncée par la communauté internationale.

Le réaction de Stephen Harper converge avec celle du président américain Barack Obama - qui a exprimé sa déception quant aux déclarations de Benjamin Netanyahu - ainsi qu'avec elle du président français François Hollande et du secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon, qui ont

souligné que «seule la création d'un Etat palestinien viable et souverain, vivant dans la paix et la sécurité aux côtés d'Israël, permettra d'assurer paix et prospérité au Proche-Orient». Le dernier échec des négociations de paix remonte à avril 2014.

Depuis, les Palestiniens ont tenté d'obtenir de l'ONU une résolution mettant un terme à l'occupation israélienne, et ont adhéré à la CPI avec l'intention de poursuivre les dirigeants israéliens pour crimes de guerre dès le 1^{er} avril 2015.

ESPAGNE: Les socialistes remporteraient les élections andalouses, Podemos troisième

Le parti antilibéral espagnol Podemos arriverait en troisième position aux régionales en Andalousie, élections faisant figure de test pour cette formation alliée au grec Syriza, les socialistes gardant le pouvoir dans la région, selon un premier sondage sorti des urnes.

Le Parti socialiste andalou est crédité de 33,1% des suffrages, selon un sondage TNS Demoscopia réalisé pour la chaîne régionale Canal Sur, ce qui lui donnerait entre 41 et 44 sièges sur les 109 que compte le Parlement régional.

Enregistrant une nette baisse par rapport aux précédentes élections de mars 2012 (39,6% des voix et 47 sièges), le PSOE resterait loin de la majorité absolue (55 sièges) et devra nouer des alliances pour gouverner.

Le Parti populaire (PP, droite) au pouvoir à Madrid, aurait subi un dur revers dans ce bastion socialiste: il remporte, selon le sondage, 26,9% des voix, soit entre 32 et 35 sièges, contre 40,7% et 50 sièges en 2012.

Très attendu pour ces élections, après son bon score aux européennes de mai 2014 (1,2 million de voix, cinq eurodéputés), Podemos entrerait en force au Parlement régional sans toutefois parvenir à dépasser les deux partis alternant au pouvoir en Espagne depuis 33 ans, PP et PSOE. La formation de gauche radicale, dirigée en Andalousie par la députée européenne Teresa Rodriguez, 33 ans, est créditée de 17,5% des voix, soit de 19 à 22 sièges, selon TNS Demoscopia. Autre nouveau venu sur l'échiquier politique national, le parti de centre droit Ciudadanos, arriverait quatrième avec 8% des voix et entre 6 et 7 sièges. Né en Catalogne au milieu des années 2000 et dénonçant, comme Podemos, la corruption, Ciudadanos tente aussi de se lancer sur la scène nationale lors d'une année 2015 marquée par de nombreuses élections avec d'autres régionales et des municipales en mai, des élections en Catalogne en septembre et enfin des législatives à la fin de l'année. Quelque 6,5 millions d'habitants de l'Andalousie, région la plus peuplée d'Espagne, étaient appelés aux urnes pour ce scrutin anticipé après la rupture du pacte entre les socialistes et les écolocommunistes d'Izquierda Unida (IU), qui décrocheraient entre 6 et 7 sièges selon le sondage sortie des urnes (7,3%).

UKRAINE: Le maintien des sanctions européennes contre la Russie est difficile

La position de l'Union européenne (UE) de maintenir voire durcir les sanctions contre la Russie pour ses liens dans le conflit en Ukraine, serait difficile à préserver, a admis le président du Conseil européen et ancien Premier ministre polonais, Donald Tusk. «Le front favorable au maintien des sanctions contre Moscou commence à se fissurer après que des pays membres de l'UE aient demandé un assouplissement de l'embargo antirusse», a déclaré M. Tusk, cité hier par des journaux polonais.

«Il est de plus en plus difficile de forger l'unité européenne sur des sanctions relativement sévères, et il nous faut admettre aujourd'hui que cela concerne aussi le maintien des sanctions», a souligné M. Tusk. Ces propos ont été tenus alors que la Russie a fait savoir que des Etats membres s'opposent à la prorogation de ces sanctions, notamment l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, la République tchèque, la Slovaquie et la Hongrie.

Le dernier sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE a décidé, le 20 mars dernier à Bruxelles, de maintenir les sanctions imposées à la Russie jusqu'à ce que Moscou se résigne à appliquer scrupuleusement les accords de paix signés à Minsk le 12 février dernier.

APS



ÉTATS-UNIS- IRAK Visite prochaine du Premier ministre irakien à Washington pour parler du «partenariat stratégique»

Le Premier ministre irakien Haider Al-Abadi effectuera prochainement une visite aux Etats-Unis pour discuter avec le président Barack Obama du partenariat stratégique entre les deux pays, a annoncé hier la Maison-Blanche.

Cette visite «souligne le partenariat stratégique entre les Etats-Unis et l'Irak et le solide engagement américain en matière de coopération politique et militaire avec l'Irak dans le combat conjoint contre l'organisation autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), qui contrôle des pans de territoire en Irak et en Syrie», a indiqué la Maison-Blanche dans un communiqué.

Les deux dirigeants évoqueront également les actions du gouvernement irakien pour répondre aux besoins de la population du pays et pour renforcer la coopération entre les différentes communautés en Irak. M. Al-Abadi a également été invité par le roi d'Arabie saoudite Salmane Ben Abdel Aziz à visiter le royaume. L'invitation saoudienne a été lancée à l'occasion d'un entretien téléphonique entre le roi Salmane et M. Abadi. Aucune date n'a été précisée pour cette visite.

ONU-YÉMEN

Le Conseil de sécurité soutient le président Hadi et l'unité du Yémen

Le Conseil de sécurité de l'ONU a publié dimanche une déclaration unanime de soutien au président yéménite Abd Rabbo Mansour Hadi, en lutte contre les miliciens chiites Houthis, lors d'une réunion d'urgence à New York.

Dans leur déclaration, les 15 pays membres agitent une vague menace de sanctions contre les Houthis, comme il l'ont déjà fait en vain à de nombreuses reprises depuis le début de la crise yéménite.

Ils y réaffirment «leur engagement ferme en faveur de l'unité et de la souveraineté» du pays.

Selon l'émissaire de l'ONU au Yémen, Jamel Benomar qui s'est adressé au Conseil par vidéo-conférence depuis le Qatar, le pays s'achemine vers «une guerre civile» et risque la «dislocation».

Dans sa déclaration, le Conseil «soutient la légitimité du président Abd Rabbo Mansour Hadi» et appelle tous les acteurs de cette crise à «s'abstenir de toute action qui nuirait à cette légitimité» et à l'unité du Yémen.

Il appuie les efforts de médiation du Conseil de coopération du Golfe, et notamment sa proposition de tenir une conférence à Ryadh, ainsi que celles, jusqu'ici infructueuses mais qui doivent «accélérer», de M. Benomar.

Il appelle également «tous les Etats membres à s'abstenir de toute ingérence qui attiserait le conflit et



aggraverait l'instabilité», une référence apparente mais implicite à l'Iran qui soutient les Houthis.

Le président Hadi est pour sa part appuyé par les monarchies sunnites du Golfe, dont l'Arabie saoudite.

Il «condamne les actions unilatérales menées par les Houthis» et les menace, s'ils ne relâchent pas l'emprise qu'ils ont désormais sur une bonne partie du pays, de «prendre de nouvelles mesures», un euphémisme pour désigner des sanctions, sans plus de précisions.

En novembre dernier, le Conseil avait sanctionné, par un gel d'avoirs et une interdiction de voyager, l'ex-président Ali Abdallah Saleh, allié des Houthis, et deux responsables de la milice chiite, sans aucun effet.

Condamnant une nouvelle fois les récents attentats contre des mosquées, revendiqués par le groupe Etat islamique, ainsi que les raids aériens menés contre le palais présidentiel et l'aéroport d'Aden, les mem-

bres du Conseil se disent inquiets «de la capacité d'al-Qaïda dans la péninsule arabique de profiter de la détérioration de la situation».

Le conflit s'est étendu dimanche au Yémen avec la prise par des miliciens chiites de l'aéroport de Taëz, ville qui ouvre la voie vers Aden (sud) où est retranché le président Hadi.

Des combats avaient opposé jeudi à Aden partisans et adversaires de M. Hadi au sein des forces de sécurité tandis qu'une série d'attentats-suicide anti-Houthis vendredi à Sanaa et revendiqués par l'EI faisaient 142 morts, forçant les Etats-Unis à évacuer leur personnel encore dans le pays, dont des militaires.

Cette réunion d'urgence du Conseil avait été réclamée par le président Hadi. Il demandait «son intervention urgente», la prise de sanctions et une résolution contraignante, et non une simple déclaration.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Sétif

N.I.F: 099 1190 100 18833

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 10 / 2015

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé pour la réalisation du lot VRD des 200 logements publics localisés répartis comme suit :

Projet et N° de logs	Programme
100/200 logements publics localisés (LPL) AIN ARNET W- Sétif LOT : 02	3000 Logts publics localif (LPL) à travers la wilaya (2010-2014)
100/4000 logements publics localisés (LPL) AIN ARNET W- Sétif	4000 Logts publics localif (LPL) à travers la wilaya (P. Quinquennal 2010-2014)

- Les cahiers des charges seront retirés auprès de la direction générale de L'O.P.G.I cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif, après paiement de 3.000,00 DA non remboursables représentants Les frais de reproduction auprès du département comptabilité et finance.
- Les offres doivent être accompagnés des pièces réglementaires exigibles.

* OFFRE TECHNIQUE

- Déclaration à souscrire (Datée, signée et cachetée).
- Déclaration de probité (Datée, signée et cachetée).
- Instructions aux soumissionnaires (Daté, signé et cacheté).
- Cahier des prescriptions spéciales (Daté, signé et cacheté).
- Cahier des prescriptions techniques (Daté, signé et cacheté).
- plans d'exécution - Planning De Réalisation (signé et cacheté).
- Registre de commerce.- Numéro d'identification fiscale.
- Qualification en cours de validité :
- Catégorie trois (03) et plus (activité Principale ou secondaire Bâtiments, hydraulique, travaux publics)
- Extrait de rôle (Apuré ou Avec Echancier)- Mise à jours : CNASAT-CASNOS - CACOBATH.
- Les bilans financiers des trois dernières années (2011,2012,2013).
- Dépôt légal des comptes sociaux pour les entreprises commerciales (SARL - SNC - EURL - SPA) Année 2013.

- Un Extrait Du Casier judiciaire moins de trois mois Du Soumissionnaire Lorsqu'il s'agit d'une personne physique et du gérant ou Du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

- ressources humaines (Approuvée par la CNAS), pour les cadres ; joindre diplôme + Affiliation en cours de validité à la CNAS ou DAS
- Liste des moyens matériels (Justifiés par un constat d'huissier de justice, expert en mines ou commissaire prisur (Année 2015) et les photocopies légalisées des cartes grises et les assurances en cours de validité pour le matériel roulant et qui sera réquisitionnés uniquement pour ce projet)
- Liste des projets et projets similaires réalisés par le soumissionnaire (références professionnelles).
- Toutes les pièces concernant la qualification du soumissionnaire dans le domaine (qualification et références Professionnelle).
- Statut de l'entreprise et son modificatif s'il existe.

* OFFRE FINANCIERE

- Lettre de soumission (Daté, signé et cacheté).
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif.
- Les offres doivent être déposées ou parvenues au siège de la Direction Générale de L'O.P.G.I cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.
- Les offres techniques; Financières doivent être remise dans deux (02) enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention « SOUMISSION A NE PAS OUVRIR » En précisant le projet choisi et le numéro de L'appel D'offres Adressée A Monsieur le Directeur Général de L'O.P.G.I cité du 08 MAI 45 (600 Logts) Sétif.
- La durée de préparation des offres est fixée à (21) vingt et un jours à compter de la première parution du présent avis sur le BOMOP ou les quotidiens nationaux et que la date limite de dépôt des offres sera le dernier jour de préparation des offres de 8h:00 matin jusqu'à 14 h00 après midi, et Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant : durée de préparation des Offres augmenté de trois (03) mois.
- Les soumissionnaires peuvent assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de l'Office le Dernier jour de dépôt des offres à 14H00.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME ET DE L'ARCHITECTURE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE DJELFA
NIF: 099817019002328

N°/...../DUAC/ 2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel n°10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics. Le directeur de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Djelfa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis de l'appel d'offre n° 23/2014 Qu'à l'issue de l'analyse des offres conformément le cahier des charges, les résultats sera comme suit :

Commune	Site	LOT	Entreprise Retenue	Montant Proposé	Délais	OBS
HASSI BAHBAH	BOUAFIA	AEP	EURL REBHI	11 400 850.00	04M	MOIN DISANT
		ASS		14 023 420.00	06M	Correction du nom de l'entreprise eurl rebhi ou lieu eurl gbu

Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant dispose d'un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP pour introduire un recours au près de la commission des marchés de wilaya et ceci en application de l'article 101 de décret présidentiel N° : 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation les marchés publique.

DK NEWS

Anep : 314 192 du 24/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE THENIA
COMMUNE DE AMMAL
N°I.F : 0984-3501-50035.35

Avis d'annulation de l'Attribution Provisoire Du Marché

Conformément aux dispositions des articles N° : 114 et 141 du décret présidentiel N° : 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel N° : 12/23 du 18/01/2012 et le décret présidentiel N° :13-03 du 07/10/2013, portant réglementation des marchés publics.

Le P/APC de la commune d'Ammal informe les soumissionnaires concernés par l'avis d'appel d'offre national restreint N° :02/2014 du 15/12/2015 et 17/12/2015 relatif au projet: aménagement et revêtement de la route reliant Tiza à Boussalah sur 1200ML, que l'avis d'attribution provisoire du marché paru dans le BOMOP et les quotidien « المشوار السياسي » et « DK NEWS » du 28/11/2015 et 31/11/2015 A FAIT L'OBJET DE REJET PAR LA C.M.C.

DK NEWS

Anep : 314 899 du 24/03/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI OUZOU
DAIRA DE MEKLA
COMMUNE DE SOUAMA
NIF : 41000200001501901004

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2015

La Commune de SOUAMA lance un avis d'appel d'offres national restreint en vue de la réalisation du projet suivant :

Réalisation d'un nouveau siège APC à SOUAMAA (4^{ème} tranche).

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de 2000,00 DA auprès du Secrétaire Général de la Commune de Souama.

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière.

Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « technique » ou « financière », selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

« À NE PAS OUVRIR »

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01 / 2015
PORTANT REALISATION D'UN NOUVEAU SIEGE APC À SOUAMAA « 4^{ème} TRANCHE »**

Les offres seront adressées à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Souama. Les offres doivent être déposées auprès du Secrétaire général de la Commune.

I- OFFRE TECHNIQUE:

- Déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée
- Certificat de qualification et de classifications professionnelles, activité principale bâtiment et TCE, catégorie 2 ou plus en cours de validité ;
- Copie du registre de commerce.
- Attestations fiscales et parafiscales, Mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH ;
- Extrait de rôles apuré ou avec échéancier portant la mention « Non inscrit au fichier national des fraudeurs » ;
- Casier judiciaire du signataire datant de moins de 90 jours ;
- Numéro d'identification fiscale (NIF) ;
- Planning et délai de réalisation des travaux ;
- Références professionnelles de l'entreprise dûment justifiées par des attestations de bonne exécution des trois (03) dernières années ;
- Liste des moyens humains à mettre à la disposition du projet dûment justifiés par des déclarations CNAS, copie des diplômes et attestations ;
- Liste des moyens matériels à mettre à la disposition du projet dûment justifiés par procès-verbal d'huisserie, contrat de location, factures d'achat ou cartes grises ;
- Plan de charge actuel de l'entreprise ;
- Statuts de l'entreprise soumissionnaire (pour les entreprises concernées) ;
- Bilans financiers et les références bancaires des trois (03) dernières années ;
- Attestation de dépôt légal du compte ou des comptes sociaux délivré par le CNRC pour les personnes morales concernées ;
- Cahier des charges portant dans sa dernière page la mention « lu et accepté ».

II- OFFRE FINANCIERE:

- Lettre de soumission renseignée, signée, datée et cachetée ;
- Bordereau des prix unitaires complété par les prix en chiffres et en lettres dûment signé, daté et acheté ;
- Devis quantitatif et estimatif dûment rempli signé, daté et cacheté ;

Les offres techniques et financières doivent parvenir dans un délai de 21 jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse ou dans le BOMOP au plus tard le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres avant treize heures (13H00 mn).

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des offres ne seront pas prises en considération

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre vingt dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres augmentée de la durée de préparation des offres (111) jours.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à treize heures trente minutes (13h30mn) et ce, au siège de l'APC de Souama. Si le jour d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la séance d'ouverture est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

DK NEWS

Anep : 314 861 du 24/03/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 : Au nom de la vérité
09:55 : Au nom de la vérité
10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
10:57 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:20 Série TV : Petits secrets entre voisins
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Joséphine, ange gardien
15:35 Série TV : Nos chers voisins
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Million
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup
20h55 Unforgettable Inédit
21h45 Série de suspense Unforgettable
22h40 Série de suspense Unforgettable
23h25 Série de suspense Unforgettable

2

06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:05 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:10 : Des jours et des vies
09:35 : Amour, gloire et beauté
09:55 Culture Infos : C'est au programme
10:50 Autre : Météo outremer
11:00 Autre : Motus
11:30 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:48 Autre : Météo 2
13:50 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 : Comment ça va bien !
17:15 Autre : Mon food truck à la clé
18:15 Autre : Joker
18:55 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Parents mode d'emploi
20h46 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h49 Magazine musical Alcaline l'instant
20h50 Météo 2
20h55 Santé Aventures de médecine Inédit
22h55 Société Homo ou hétéro, est-ce un choix ?

3

06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Krypto le superchien
06:57 : Krypto le superchien
07:08 : Marsupilami
07:35 : Marsupilami
08:02 : Marsupilami
08:29 Culture Infos : Mercredi Ludo
08:30 : Scooby-Doo
08:50 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:14 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:34 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:58 : Oggy et les cafards
10:05 : Oggy et les cafards
10:11 : Oggy et les cafards
10:18 : Oggy et les cafards
10:29 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag

10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Autre : Questions au gouvernement
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Téléfilm humoristique Mes grands-mères et moi Inédit
22h15 Météo
22h18 Magazine culturel Parlons passion, en quelques mots
22h30 Grand Soir 3
23h00 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

06:45 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:22 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:01 Autre : La météo
08:03 : Zapsport
08:05 Série TV : Anger Management
08:25 Cinéma : Jack et la mécanique du coeur
09:55 Culture Infos : Rencontres de cinéma
10:15 Culture Infos : Le tube
11:00 Cinéma : Babysitting
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Divin enfant
15:30 Autre : La semaine de Gaspard Proust
15:35 : Les nouveaux explorateurs
16:30 Cinéma : 100% cachemire
18:12 Série TV : Casting(s) : spécial César & Cannes 2015
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h05 Talk show Le grand journal
20h05 Talk show Le grand journal, la suite
20h25 Divertissement Le petit journal
21h00 Drame Dallas Buyers Club Inédit
22h50 Société Black Dandy, une beauté politique
23h49 Magazine du cinéma Plateaux cinéma indépendant
23h50 Film fantastique Only Lovers Left Alive

M

06:00 Autre : M6 Music
07:00 Autre : Météo
07:05 : Tony & Alberto
07:10 : Tony & Alberto
07:15 Culture Infos : Kid & toi
07:20 : La maison de Mickey
07:45 : Princesse Sofia
08:10 : Sammy & Co
08:25 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Raising Hope
10:25 Série TV : Raising Hope
10:50 Série TV : Drop Dead Diva
11:45 Série TV : Drop Dead Diva
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:38 Culture Infos : Astuces de chef
13:40 Autre : Météo
13:45 : Victoire Bonnot
15:35 : Papa poule, week-end cool
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19h45 Le 19.45
20h10 Scènes de ménages
20h55 Tout ce qui brille
22h45 Comédie Nous York

La sélection

20h55

Unforgettable



Résumé

Une journaliste, qui avait mis au jour une histoire compromettante pour le directeur de la NSA, a été découverte morte. Elle a visiblement succombé à une overdose. La thèse de l'accident est très rapidement écartée, et aussitôt, l'agent Simms vient en aide à Carrie pour tenter d'élucider l'affaire. La piste qui semble se profiler est celle d'un scandale politique. Quant à Al, il retrouve une ancienne petite amie, qui lui apporte son soutien dans ce dossier épineux. Al et Carrie doivent faire jouer leurs relations à tous les niveaux afin de poursuivre l'enquête au mieux, sans subir ni menaces, ni tentative de manipulation...

2

20h45

Aventures de médecine

Résumé

Durant trois jours à Lille, Michel Cymes va vivre le quotidien de la maternité Jeanne-de-Flandre, la plus grande de France. L'occasion de nous faire vivre au plus près l'épouvante épopée de la naissance auprès des parents et du personnel soignant. Après le coeur, ce nouveau numéro d'Aventures de médecine relate, grâce à des témoignages d'historiens et de médecins l'aventure humaine et médicale de la naissance dont les bases ont été jetées il y a 400 ans. Comme le rappellent René Frydman, Jacques Gonzales et Marie-France Morel, les progrès de la médecine à partir du XVIIIe siècle permettent d'abord de limiter la mortalité des parturientes. Puis c'est le combat pour l'accouchement sans douleur, avant que des scientifiques n'envisagent les premières procréations artificielles.



3

19h30

Mes grands-mères et moi

Résumé

Une fillette est confrontée au divorce de ses parents, à sa rentrée en 6e et à la rivalité de ses deux grands-mères.



CANAL+

20h55

Dallas Buyers Club

Résumé

Dallas, 1985. Ron Woodroof, électricien passionné de rodéo et séducteur invétéré, découvre qu'il est séropositif. Refusant l'inévitabilité d'une mort programmée, il se lance dans la quête puis le commerce de remèdes alternatifs pas toujours légaux...



M

20h50

Tout ce qui brille

Résumé

Ely et Lila vivent à Puteaux, à dix minutes de Paris. Dix minutes de trop, car, pour elles, tout ce qui brille est de l'autre côté du périph...



VOLLEY-BALL

GRAND PRIX 2015 DAMES (POULE N) L'Algérie débute contre le Kazakhstan le 26 juin

La sélection algérienne dames de volley-ball affrontera le Kazakhstan le 26 juin 2015 en match d'ouverture des éliminatoires de la 23e édition du Grand Prix, dont la phase finale (Final Four) aura lieu en Australie du 10 au 12 juillet, selon le calendrier de la compétition dévoilé par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB). Outre l'Algérie et le Kazakhstan (pays hôte), la poule N comprend également l'Australie et Cuba qui s'affronteront dans l'autre match de la première journée. Lors de la seconde journée, prévue le 27 juin 2015, l'Algérie sera opposée à Cuba et le Kazakhstan crociera le fer avec l'Australie.



Enfin, la troisième journée de la compétition programmée le 28 juin, verra l'Algérie défier l'Australie et le Kazakhstan opposé à Cuba. D'autre part, l'Algérie accueillera un autre tournoi éliminatoire du 23e Grand Prix du 3 au 5 juillet 2015. Il regroupera outre l'Algérie, le Kenya, le Mexique et l'Australie.

Le Grand Prix dames de volley-ball est une compétition de la Fédération internationale de volley-ball (FIVB) créé en 1993. Vingt-huit (28) pays scindés en trois groupes, puis eux aussi en plusieurs poules, prendront part aux éliminatoires de la 23e édition. Le Brésil est le tenant du titre de l'édition 2014 grâce à sa victoire contre le Japon en finale.

Les 28 pays participants:

- Groupe 1: Belgique, Brésil, Chine, République dominicaine, Allemagne, Italie, Japon, Russie, Serbie, Thaïlande, Turquie, Etats-Unis,
- Groupe 2: Argentine, Bulgarie, Canada, Croatie, République tchèque, Pays-Bas, Pologne, Porto Rico,
- Groupe 3: Algérie, Australie, Colombie, Cuba, Kazakhstan, Kenya, Mexique, Pérou.

Le ministre des sports appelle les associations et les clubs à encadrer et former les jeunes

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a souligné dimanche à Naâma le rôle important des associations et clubs sportifs dans l'encadrement des jeunes pour leur permettre de développer leurs talents.



S'exprimant lors d'une rencontre avec les représentants d'associations sportives de la commune d'El-Biodh (60 km au nord de Naâma), il a mis en relief l'importance du rôle des associations et des clubs sportifs dans l'encadrement, la formation et la structuration des jeunes, notamment les petites catégories, leur permettant de mettre en valeur leurs capacités sportives.

Le ministre des Sports a appelé à consacrer les diverses subventions et aides des collectivités locales, accordées au titre des fonds de soutien au développement de la pratique sportive et des initiatives de jeunes, aux volets de la formation et de l'encadrement des jeunes, surtout que «l'Etat a consenti des investissements conséquents dans la réalisation des infrastructures sportives», a-t-il signalé. M. Tahmi qui a inspecté, à El-Biodh, le chantier d'une piscine de proximité, a indiqué que sa visite à Naâma vise à s'enquérir de l'état d'exécution des projets retenus au titre du programme quinquennal de développement 2010-2015, et des besoins du secteur en vue de les prendre

en charge dans le cadre du prochain quinquennal.

Le ministre, qui s'est félicité des taux d'avancement, estimés entre 80 et 90%, des projets du secteur du quinquennal 2010-2015, à échelle nationale, a visité le stade de proximité, dont le terrain vient de bénéficier d'une pelouse synthétique, une opération qui sera généralisée par le ministère aux autres stades de proximité à travers le pays. M. Tahmi s'est, par la suite, rendu dans la commune de Mécheria (30 km à l'Ouest de Naâma), où il a pris connaissance des travaux de réhabilitation du stade «Gasboui» et a exhorté les responsables du projet à hâter les travaux de réalisation, notamment les gradins, et à inscrire une opération pour son éclairage, afin de mettre cette structure à la disposition des jeunes. Le complexe omnisports de la ville, dont le terrain a été revêtu d'une pelouse synthétique, a également été visité par le ministre qui s'est enquis des conditions de prépa-

ration des équipes sportives, appelant, par la même occasion, à redynamiser le lycée sportif de la commune d'Aïn-Sefra, en lui conférant une dimension régionale en vue d'accueillir aussi les potentialités sportives des wilayas voisines (Adrar, Béchar, El-Bayadh, Saïda et Sidi Bel-Abbès). Le lycée jouira, à compter de la prochaine saison, d'une autonomie de gestion, a affirmé M.Tahmi, tout en appelant à sensibiliser les parents d'élèves sur les avantages offerts par ce lycée.

A Mécheria, M. Tahmi a assisté, au niveau du complexe omnisports, à une exhibition sportive exécutée par des karatékas de la région, et a mis l'accent sur la nécessité d'accorder davantage d'intérêt au volet de la formation, notamment des jeunes catégories.

Il a procédé, par la suite, dans la commune du chef-lieu de wilaya, à l'inauguration d'un nouveau siège de la direction de la jeunesse et des sports (DJS), réalisée

pour une enveloppe de 82 millions DA allouée au titre du programme sectoriel (PSD 2010).

La salle sportive spécialisée de Naâma a également été inaugurée par le ministre qui a appelé à dédier cette structure à la pratique notamment de deux disciplines sportives, les arts martiaux et le volley-ball, en vue, a-t-il dit, d'aboutir à une spécialisation des installations sportives et donc à l'allègement de la pression sur elles, et permettre leur exploitation de façon «mieux organisée» par les clubs. A la salle omnisports de la commune de Naâma, M.Tahmi a assisté, en partie, aux éliminatoires des quarts de finale de la coupe d'Algérie de boxe «cadets», qui se déroule avec la participation de 170 pugilistes représentant 28 wilayas du pays.

Mettant à profit cette visite de travail, le ministre a présidé une réception en l'honneur de la famille du regretté boxeur Chikhaoui Mohamed, champion d'Europe durant une dizaine d'années (entre 1953 et 1964), et du boxeur Moussa Mustapha, médaillé d'Or aux jeux olympiques de Los Angeles (USA) en 1984. Le ministre des Sports a poursuivi hier sa visite de travail dans la wilaya, par l'inspection d'autres projets et installations sportifs dans les communes d'Aïn-Sefra et Tiout.

VOILE/CHAMPIONNAT DE PRINTEMPS (1^{RE} JOURNÉE)

Domination des clubs Amal Marsa et Sahel Tipasa

Les clubs Amal Marsa (Alger) et Sahel Tipasa ont dominé les épreuves de la première journée du Championnat d'Algérie de printemps de voile (spécialités Laser 4.7, Bic-techno, RSX, Radial, Standard et Race board) du 22 au 26 mars, à l'Ecole de voile de Bordj El Bahri (Alger).

Dans la spécialité "Standard", c'est Bilal Nedjari, sociétaire du club Sahel Tipasa qui a dominé les débats, suivi de Wassim Ziani du club Sahel El Biar et Meziane Chekrit du club de Tizirt. De son côté, Mehdi Zemmour, sociétaire du club Amal Marsa a dominé la spécialité Radial, de-

vantçant Anis Kadamine (Tizirt) et Bilal Gharbi (Amal Marsa), en attendant le déroulement des deux dernières journées, lundi et mardi, pour connaître le vainqueur du Championnat de printemps. Les épreuves de planches à voile, spécialités Bic-techno, RSX et Race board, prévues lundi, seront précédées par la présentation du programme de travail de la Fédération, en présence des différents entraîneurs nationaux, du Directeur technique national (DTN) et du Directeur des équipes nationales (DEN).

Cent-vingt véliplanistes, dont 35

filles, représentant 30 clubs, participent à ce championnat de printemps 2015, dont la 2e phase est prévue au complexe nautique des Andalouses (Oran) du 28 mars au 4 avril et qui sera consacrée uniquement à la spécialité "Optimist", en présence d'environ 200 véliplanistes. Le Championnat de printemps est la première grande compétition nationale, inscrite au programme de l'année 2015. Il sera suivi de trois autres compétitions: le Championnat d'été, le Championnat d'automne et le Championnat d'hiver, tous dans des villes différentes.



S o l u t i o n

Sudoku N°900

3	5	7	4	9	8	2	6	1		8	5	3	1	9	4	6	7	2
1	4	6	3	7	2	9	8	5		9	1	4	6	2	7	3	8	5
8	9	2	1	6	5	3	4	7		2	7	6	3	8	5	4	9	1
5	1	4	2	3	6	8	7	9		4	2	1	9	3	8	7	5	6
7	2	8	9	5	1	6	3	4		7	6	9	2	5	1	8	3	4
9	6	3	7	8	4	1	5	2		5	3	8	4	7	6	1	2	9
6	8	9	5	1	7	4	2	3		1	8	7	5	6	2	9	4	3
2	3	5	6	4	9	7	1	8		2	3	4	6	9	8	4	3	2
4	7	1	8	2	3	6	9	6		3	4	2	7	1	9	5	6	8
										1	7	5	8	6	3	4	2	9
										8	4	2	7	1	9	5	6	3
										3	6	9	4	5	2	8	7	1
1	9	4	5	6	3	2	8	7		3	4	5	9	1	6	3	8	5
8	6	5	4	2	7	9	3	1		6	8	7	2	5	4	7	6	1
7	2	3	8	9	1	6	5	4		9	2	1	7	3	8	9	4	2
5	1	8	9	3	2	4	7	6		8	2	9	1	7	4	3	6	5
9	3	7	6	1	4	8	2	5		1	6	3	2	5	8	4	9	7
2	4	6	7	8	5	3	1	9		4	7	6	3	9	8	1	2	5
4	8	1	2	5	6	7	9	3		5	4	2	8	1	7	6	3	9
3	7	2	1	4	9	6	8			6	9	1	4	2	3	5	7	8
6	5	9	3	7	8	1	4	2		3	8	7	5	9	6	2	4	1

Mots Croisés N°900

SCRIPTURAIRE
AIOLI ■ **SAUNER**
LAPINE ■ **IXODE**
INA ■ **SOU** ■ **CUI**
FORMOL ■ **LATIN**
I ■ **TENERE** ■ **MART**
COZES ■ **PRIVEE**
AL ■ **S** ■ **BRAVO** ■ **R**
TYR ■ **MA** ■ **IE** ■ **M** ■
IMAGERIE ■ **VIN**
OPTERIONS ■ **EU**
NESLE ■ **STABLE**

Mots Fléchés N°900

POISSONNERIE
MI ■ **ACIERIES**
OBIS ■ **TAURE** ■ **P**
BR ■ **EPEIRE** ■ **AI**
EAX ■ **TSARINE**
IGNES ■ **EL** ■ **N** ■ **G**
SEISTAN ■ **ETEL**
SUR ■ **ESTACADE**
ASIE ■ **P** ■ **SUCER**
NEOTIES ■ **T** ■ **I**
C ■ **NA** ■ **R** ■ **ELEVE**
ESSUYER ■ **USA** ■

TOURNOI DU QATAR

1^{re} séance d'entraînement des Verts au complet

Alors que les joueurs locaux de la sélection algérienne de football, se trouvent depuis dimanche dernier à Doha pour un stage jusqu'à la fin du mois en cours, les autres joueurs évoluant à l'extérieur du pays, ont rejoint le lieu du stage dans la capitale qatarie par groupes à l'issue des matchs de leurs clubs respectifs, c'est en principe aujourd'hui que le sélectionneur des Verts pourrait rassembler l'ensemble de ses «23» joueurs convoqués pour une première séance avec un effectif au complet.

Saïd Ben

En effet, en réalité le programme du staff technique pour les Verts a débuté hier lundi avec l'arrivée de quelques joueurs évoluant à l'étranger et ce, par une séance de décrassage.

Et si tout se passe bien, c'est à partir d'aujourd'hui que les choses sérieuses commencent pour les protégés de coach Gourcuff dans la perspective de bien préparer les deux matchs amicaux au programme de ce stage de Doha : le premier est prévu jeudi contre le Qatar 26 mars alors que le dernier match amical est prévu face à Oman le 30 du même mois en cours.

La sélection algérienne du dernier match remonte à la CAN-2015 en Guinée équatoriale avec une élimination précoce en quarts de finale face au futur vainqueur de l'épreuve la Côte d'Ivoire, va donc reprendre du service en effectuant ce stage à Doha avec ces deux matchs amicaux qui s'inscrivent dans le cadre de la préparation des partenaires de Yacine Brahimi pour les prochaines échéances officielles à savoir les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 et de la Coupe du monde prévue en Russie en 2018.

Ainsi donc la seconde séance d'entraînement des Verts, toujours au complet, est donc prévue demain soit la veille du match sur la pelouse du stade Lekhwiya à 17 h, heure algérienne.

Au lendemain du match contre le Qatar, le staff technique des Verts s'est contenté de programmer une simple



séance de décrassage avant deux autres séances d'entraînements les 28 et 29 du mois en cours pour préparer le dernier match amical des Verts prévu le 30 mars contre la sélection d'Oman.

L'objectif de ces deux matchs amicaux est, comme l'a si bien annoncé le sélectionneur des Verts lui-même « une occasion pour découvrir le potentiel dont disposent ces joueurs et juger si on doit compter sur eux à l'avenir ou non ». Parallèlement à ces nouvelles arrivées, Gourcuff a fait appel à la majorité des joueurs ayant été de la campagne équatorienne. C'est qu'il compte se baser, dans son projet futur, sur l'ossature qu'il a dégagée depuis son arrivée en sélection en août dernier.

"Il y a déjà en place une ossature sur laquelle je compte me baser en vue des prochaines échéances. Evidemment, il y

aura des renforts en cours de route, et la priorité sera donnée aux joueurs répondant aux critères, mais aussi dont la tranche d'âge leur permet de servir l'équipe nationale pendant de longues années", avait bien souligné coach Gourcuff lors de sa dernière conférence de presse de samedi dernier.

Il est utile de rappeler que pour ce stage à Doha, le sélectionneur des Verts, Christian Gourcuff avait rendu publique le 6 mars, une liste élargie de 37 joueurs qu'il avait ramenés à 23 avec sept joueurs locaux dont trois gardiens de but.

La sélection actuelle de Gourcuff est marquée notamment par la convocation de trois nouveaux joueurs : Rachid Ghezal (Lyon/France), Yannis Tafer (Saint Gall/Suisse) et Youcef Belaili (USM Alger).

B.S.

Mesloub (Lorient) ne comprend pas sa non convocation chez les Verts

Le milieu de terrain algérien Walid Mesloub, a déclaré ne pas comprendre sa non convocation en sélection nationale à l'occasion du tournoi de Doha, en dépit de ses bonnes prestations avec son club le FC Lorient (Ligue 1, France).

"Sincèrement, je suis très déçu. On me répétait souvent qu'il fallait être compétitif dans son club et jouer en Ligue 1 pour être appelé en sélection. Bizarrement cela ne suffit pas", a regretté le joueur sur le site spécialisé «La gazette du Fennec». Mesloub a été sélectionné une seule fois en 2011 lors du match amical contre le Luxembourg. Il évolue pour la première fois de sa

carrière en Ligue 1 française après avoir rejoint Lorient l'été dernier en provenance du Havre AC (Ligue 2, France).

L'ambitionnait, à travers ce transfert, de retrouver la sélection algérienne, surtout que ses prestations sont bonnes et régulières depuis le début de cet exercice, selon les spécialistes. "Je ne sais pas ce qu'il faut de plus, il faudrait poser la question au sélectionneur. En tout cas je tiens à préciser que je respecte ses choix et que moi je continue de vivre", a-t-il ajouté.

L'entraîneur des Verts, le Français Christian Gourcuff, n'a pas tari d'éloges sur Mesloub lors de sa conférence de presse samedi dernier à Alger,

mais il a jugé que l'âge du joueur (30 ans en septembre prochain) est un handicap pour sa convocation en équipe nationale.

"Je veux des joueurs dont l'âge permet d'envisager avec eux un travail à long terme, et ce, en prévision notamment de la Coupe d'Afrique de 2017 ainsi que la Coupe du monde de 2018", avait-il précisé.

L'équipe nationale entame ce lundi à Doha un stage de quelques jours au cours duquel elle donnera la réplique au Qatar et à Oman respectivement le 26 et le 30 mars.



Raouraoua animera un point de presse demain à Doha



Le président de la Fédération algérienne de football (Faf), Mohamed Raouraoua, animera demain (13h00) un point de presse à Doha, a annoncé dimanche l'instance fédérale sur son site internet. Cette sortie médiatique du patron de la FAF intervient « en marge du renouvellement du contrat » entre la FAF et la clinique spécialisée en médecine de sport et de la chirurgie orthopédique (Aspetar). Le staff technique de la sélection algérienne, conduit par le Français Christian Gourcuff a visité dimanche les différentes installations du centre Aspetar à Doha. L'équipe d'Algérie a entamé hier un stage à Doha (Qatar) durant lequel elle affrontera en amical le Qatar et Oman les 26 et 30 mars.

CHAMPIONNAT DE TURQUIE (25^E) Medjani se blesse avant de rejoindre la sélection algérienne à Doha

L'international algérien Carl Medjani a contracté une blessure l'obligeant à quitter le terrain à la 79^e minute du match gagné à domicile par son équipe Trabzonspor face à Akhisar Belediyespor (2-0), dimanche soir pour le compte de la 25^e journée du championnat de 1^{re} division turque de football.

La blessure du défenseur central est intervenue à la veille du départ du joueur pour Doha où il va rejoindre la sélection algérienne en regroupement sur place en vue de ses deux matchs amicaux contre ses homologues de Qatar et d'Oman, respectivement jeudi et lundi prochains. Aucune information sur la nature de la blessure de Medjani, ni sa gravité, n'a été pour le moment fournie par son club qu'il avait rejoint l'été dernier en provenance de Valenciennes, après la relégation de ce dernier en Ligue deux française. L'entraîneur de la sélection algérienne, Christian Gourcuff, a dû se passer des services de quelques joueurs à l'occasion du regroupement de Doha à cause de blessures. Mehdi Abeid (Newcastle, Angleterre), Yanis Tafer (Saint-Gall, Suisse), Essaid Belkalem (Trabzonspor, Turquie), Hilal Soudani (Dynamo Zagreb Croatie) et Ryad Boudebouz (Bastia, France), ont tous déclaré forfait pour le rendez-vous qatari pour cette raison, tandis que Rafik Halliche (Qatar SC) et Djamel Mesbah (Sampdoria, Italie), sont concernés par le stage même s'ils se remettent à peine de leurs ennuis physiques.

MATCHS AMICAUX/QATAR

Belmadi convoque 21 joueurs contre l'Algérie et la Slovénie

Le sélectionneur algérien de l'équipe nationale du Qatar de football Djamel Belmadi a fait appel à 21 joueurs en prévision des deux matchs amicaux contre l'Algérie et la Slovénie prévus fin mars à Doha. L'équipe du Qatar effectue lundi après-midi sa première séance d'entraînement à l'Académie Aspire à Doha, pré-

sente la Fédération qatarie de football (QFA). Le Qatar accueillera l'Algérie le 26 mars à 17h00 (heure algérienne) au stade de Lekhwiya avant de conclure contre la Slovénie le 30 mars au stade du Qatar SC à Doha. Ces deux matchs amicaux s'inscrivent dans le cadre de la préparation de la sélection qatarie en vue

des éliminatoires jumelées de la Coupe du Monde 2018 en Russie et la Coupe d'Asie 2019 aux Emirats arabes unis.

Liste des 23 joueurs qataris:

Claude Amin, Saad Al Sheeb, Mohammed Kasola, Dame Traoré, Abdul Rahman Abkar, Mousa Mohammed, Mohammed Abdullah Tresor, Musab Mah-

mood, Abdul Karim Hasan Khalid Muf-tah, Karim Boudiaf, Hatem Abdel Aziz, Ahmed Abdel-Maksoud, Hussein Ali, Asad Ali, Ismail Mohammed, Khalifan Ibrahim, Majid Mohammed, Nasser Khalifan, Mohammed Muntari et Yusuf Ahmed.

APS

SÉLECTION OLYMPIQUE ALGÉRIENNE L'entraîneur adjoint et l'entraîneur des gardiens boudent toujours

L'entraîneur adjoint et l'entraîneur des gardiens de but de la sélection olympique algérienne, Abderahmane Hamel et Ali Lezzoug, se sont de nouveau absentés du stage qui a débuté dimanche au Centre technique national à Sidi Moussa et auraient claqué la porte, a appris l'APS hier de la Fédération algérienne de football (FAF). Les deux techniciens se sont plaints de leur situation financière et ont souhaité que leurs salaires soient réévalués, précise la même source.

Ils avaient déjà brillé par leur absence lors du précédent regroupement déroulé du 15 au 18 mars à Sidi Moussa. L'équipe nationale olympique, sous la houlette de l'entraîneur suisse, André-Pierre Shurmann, prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique des moins de 23 ans, un tournoi déplacé au Sénégal après le désistement de la RD Congo, et qui aura lieu fin 2015. Il sera qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016. L'actuel regroupement des coéquipiers du buteur du RC Arbaâ, Oussama Derfelou, sera clôturé mercredi par un match amical contre le CR Belouizdad.

Bensebaini (Lierse) rejoint le stage

Le défenseur central Amir Ramy Bensebaini, sociétaire de Lierse (Div 1, Belgique) a rejoint pour la première fois le stage de la sélection algérienne olympique qui se déroule actuellement au Centre technique de Sidi Moussa (Alger), en prévision des prochaines échéances. Il s'agit du premier joueur évoluant à l'étranger à avoir été convoqué par le sélectionneur national, le Suisse André-Pierre Shurmann, depuis qu'il a pris en mains cette équipe en septembre 2014. Bensebaini (19 ans) s'est imposé comme titulaire à part entière dans l'effectif de Lierse qu'il a rejoint l'été dernier à titre de prêt de Paradou AC, le nouveau leader du championnat de division amateur en Algérie (Gr. centre). Le natif de Constantine fait partie de la première promotion de l'Académie de football du PAC créée il y a cinq ans. L'équipe nationale olympique prépare les éliminatoires du championnat d'Afrique des moins de 23 ans, un tournoi déplacé au Sénégal après le désistement de la RD Congo, et qui aura lieu fin 2015. Il sera qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro (Brésil) en 2016. L'actuel regroupement des coéquipiers du buteur du RC Arbaâ, Oussama Derfelou, sera clôturé demain par un match amical contre le CR Belouizdad.

LE MINISTRE DES SPORTS, MOHAMED TAHMI «Mettre les investissements en adéquation avec la stratégie de création de pôles sportifs spécialisés»

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a mis l'accent, hier dans la wilaya de Naâma, sur la nécessaire mise en adéquation des investissements dans le secteur des sports avec la stratégie nationale visant la création de pôles sportifs spécialisés.

Le prochain programme quinquennal de développement (2015/2019) a été élaboré en concertation avec les différents partenaires et acteurs locaux, pour déterminer les besoins du secteur au niveau local en vue de les intégrer dans ce programme en fonction des priorités susceptibles d'influer positivement sur les activités sportives de base, a affirmé le ministre, au second jour de sa visite de travail dans cette wilaya.

«Le prochain programme prévoit le déploiement des structures sportives à travers les différentes dairas du pays, notamment les stades, les piscines semi-olympiques, les pistes d'athlétisme et les salles omnisports, censées encourager la pratique sportive et promouvoir les potentialités sportives de talents», a-t-il indiqué.

M. Tahmi qui a assisté, dans la commune de Naâma, à un tournoi de natation regroupant 150 enfants, a appelé les responsables de la ligue de natation de la wilaya à œuvrer au développement de cette discipline, en vue de former une pépinière de sportifs talentueux susceptibles de s'imposer lors des manifestations sportives nationales.

«Cette action ne peut se concrétiser, sans un travail sur le terrain axé sur la formation et des stages spécialisés, et sortir de la simple activité récréative», a estimé M. Tahmi. Le ministre des sports s'est, par la suite, rendu dans la commune d'Aïn-Sefra (170 km de Naâma), où il s'est enquis du chantier de réhabilitation du stade Arfaoui, et a insisté sur la nécessaire concrétisation de son éclairage en vue de le mettre, dans les plus brefs délais, au service des équipes et associations sportives.

Il a également visité un stade de proximité, dont le terrain a été revêtu d'une pelouse synthétique, invitant, à cette occasion, les équipes locales à se structurer en un club représentant la commune d'Aïn-Sefra dans les différentes manifestations, et permettre à la fois, de regrouper les meilleurs joueurs dans une seule formation au lieu de quatre, et de tirer aussi avantage, avec cette même façon de faire, des subventions accordées sur le budget communal.

Le lycée sportif de Aïn-Sefra a également été au centre de la visite du ministre qui a dévoilé, sur site, de nouveaux mécanismes à même de drainer les jeunes talents sportifs et les intégrer, à travers présélection et une orientation, en coordination avec les différentes fédérations nationales, dans les quatre lycées sportifs existant actuellement (Draria, Blida, Oum El-Bouaghi et Aïn-Sefra), en prévision de la prochaine saison scolaire. M. Tahmi a, dans le même cadre, exhorté les responsables du lycée sportif d'Aïn-Sefra à accorder la priorité aux sports individuels, en fonction des structures sportives existantes dans la région, avant de souligner que cette structure de formation devra jouir, à partir de l'année prochaine, d'une autonomie de gestion.

Le ministre des sports s'est, au terme de sa visite, rendu dans la commune de Tiout où il s'est enquis du chantier de la piscine de proximité, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 85%, et a instruit les responsables concernés afin d'hâter le rythme de réalisation, en vue de mettre cette structure au service des jeunes de la région.



Le ministre des sports s'est, au terme de sa visite, rendu dans la commune de Tiout où il s'est enquis du chantier de la piscine de proximité, dont les travaux ont atteint un taux d'avancement de 85%, et a instruit les responsables concernés afin d'hâter le rythme de réalisation, en vue de mettre cette structure au service des jeunes de la région.

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR CENTRE)

L'entraîneur Biskri aurait quitté le RC Kouba

L'entraîneur Mustapha Biskri aurait quitté la barre technique du RC Kouba trois semaines seulement après son arrivée au club de division amateur de football (Gr centre) en ne donnant plus de signe de vie depuis le match en déplacement face au WA Boufarik (défaite 2-1) samedi dernier, selon le président de la formation de la capitale, Samir Baha. «Biskri ne répond plus à mes appels. Il n'a plus donné signe de vie depuis

notre précédent match, alors qu'il a laissé entendre à son entourage qu'il a pris la décision de claquer la porte», a déclaré Baha hier à l'APS. Biskri est le quatrième coach à avoir entraîné cette saison le club banlieusard de la capitale après Hocine Zekri, Mohamed Benlaâradj et Salim Menad.

Le «Raed» a dominé son championnat depuis la début de cet exercice, avant de perdre pour la première fois

son fauteuil de leader au profit du Paradou AC, à l'issue de la 23e journée disputée samedi.

«J'ai chargé Fateh Toul et l'entraîneur des moins de 20 ans d'assurer l'intérim en attendant que les choses soient tirées au clair avec Biskri. Evidemment, nous n'allons pas l'attendre longtemps», a encore précisé Baha.

Le président des Vert et Blanc s'est dit, en outre, incapable d'expliquer la baisse de

régime de son équipe depuis quelques semaines, après avoir réussi au cours d'une certaine période de l'exercice, à porter à quatre points l'écart le séparant du dauphin, le PAC. Il garde toutefois confiance en ses joueurs pour réagir rapidement d'autant plus qu'ils accusent un retard d'un seul point du nouveau leader qui a battu à domicile la JS Jijel (3-1) dans un match déroulé à huis clos.

CYCLISME/TOUR INTERNATIONAL DE ANNABA (3^E ÉTAPE)

Hanachi gagne et garde le maillot jaune

Le coureur algérien, Abdelbassat Hanachi du GS Pétroliers, a remporté hier la troisième étape du Tour international cycliste de Annaba, septième épreuve du GTAC-2015, gardant du coup le maillot jaune de leader. Au terme d'une étape course entre Annaba-Dréan-Annaba sur une distance de 97 kilomètres, l'Algérien a franchi la ligne d'arrivée au sprint final avec un temps de 2h20 :05, devant Yahmi Abdennour (Ooredoo) et Kerrar Ayoub (GS Pétroliers). Au classement des maillots, Hanachi a réussi le coup double

en endossant les maillots jaune de leader et rouge du meilleur sprinter, alors que le Syrien Nazir Jasser a gardé le maillot à pois du meilleur grimpeur. L'Algérien Abderrahmane Bechlaghem a gardé le maillot blanc du meilleur espoir. Les coureurs de cette troisième étape du Tour international d'Annaba n'ont pas trop tardé pour lancer la première attaque déclenchée dès le cinquième kilomètre par l'Algérien Hamza Fayçal du Club Sovac et le Rwandais Usengimana Jean Bosco. Au pied du col de Nouadria,

ce duo de tête s'est fait rejoindre par l'Algérien Saïd Nassim de l'équipe Ooredoo, faisant ensemble cette ascension de deuxième catégorie et reléguant le peloton à plus d'une minute. Mais à l'entrée de la ville de Dréan, ce trio de tête a été finalement repris par le peloton, mené par les coéquipiers du maillot jaune, Abdelbassat Hanachi, passant le premier sprint de cette étape située dans la ville de Besbes ensemble. A la sortie de cette ville, l'Algérien Abdennabi Khaled de l'équipe Cevital, a décidé de prendre seul la tête de la course, mais après 15 kilomètres d'échappée solitaire, ce coureur a été rejoint par le peloton qui roulait à une vitesse de 44 Km/heure. Finalement, l'arrivée au centre ville de Annaba s'est disputée au sprint final avec une nouvelle victoire d'Hanachi Abdelbassat, champion d'Algérie en titre, confirmant ainsi ses qualités de sprinteur après un léger passage à vide. Le départ de la quatrième et dernière étape du Tour international cycliste d'Annaba sera donné mardi à partir de la ville d'Annaba, alors que l'arrivée est prévue au sommet de Seraïdi, sur une distance de 117 km.

ATHLÉTISME

Victoire de Abdelaziz Keziz et Rihem Chenani au semi-marathon d'Arris

Les athlètes Abdelaziz Keziz chez les garçons et Rihem Chenani chez les filles, ont remporté hier le 13e semi-marathon Mustapha-Benboulaïd à Arris (Wilaya de Batna) comptant pour le circuit national 2015 sur route de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Keziz, sociétaire du Club Necira Nounou d'Alger a bouclé les 21 kilomètres en 1h04.46, devant son coéquipier Noureddine Athamna (2e) et Ali Boudraâ, du club Karama de Batna (3e). Chez les dames, Chenani, sociétaire du club de la Protection civile d'Alger a réalisé un chrono de 1h17.53, de-

vant Kenza Dahmani de Bordj Bou-Arréridj (2e) et Nassima Saïbour du club de la Protection civile d'Alger (3e). Cette compétition, dont le départ et l'arrivée ont eu lieu au niveau du stade communal d'Arris a drainé 410 athlètes, garçons et filles, venus de 30 wilayas. Le circuit national sur route de la FAA compte 13 courses, dont les deux premières ont été disputées respectivement à Adrar et Ouargla. La 4e course, prévue le 11 avril prochain à Tébessa, comptera pour le championnat national de l'épreuve.

MOURINHO : «CHELSEA EST UN CLUB TRÈS EXIGEANT»

« S'ils sont assez bons et qu'ils sont prêts, alors oui ils joueront. C'est important, mais ce club est très exigeant. C'est un club où il n'est pas facile de jouer au football. Le niveau demandé est élevé, la pression est grande. Ce n'est pas pareil de jouer dans un club où les gens acceptent une performance moyenne, ou acceptent un résultat moyen. Ou acceptent que tu finisses 5^e, 6^e, 7^e ou 8^e », a déclaré José Mourinho dans des propos relayés par le London Evening Standard.



GERRARD CRAQUE APRÈS 41 SECONDES...

Le choc entre Liverpool et Manchester United a tenu ses promesses en termes d'intensité et d'agressivité (2-1 pour les Red Devils). Peut-être même un peu trop... Entré à la pause pour permettre aux Reds menés 1-0 de revenir dans la partie, Steven Gerrard (34 ans, 24 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) n'a pas résisté à l'envie de mettre une semelle à Ander Herrera 41 secondes après son entrée en jeu ! Résultat, le joueur emblématique de Liverpool a reçu un carton rouge logique et obtenu un record dont il serait bien passé : celui de l'expulsion la plus rapide pour un joueur entrant à domicile en Premier League. Pour rappel, Gerrard va quitter le club de la Mersey en fin de contrat cet été pour les Los Angeles Galaxy.



MATA

«MARQUER DEUX BUTS, C'EST ÉNORME»

Juan Mata (auteur d'un doublé lors de la victoire à Liverpool 2 à 1 en 30^e journée du championnat d'Angleterre, au micro de Sky): «Je pense que c'est mon meilleur match pour United. C'est probablement le plus gros match ici donc marquer deux buts, c'est énorme. Ce 2^e but, il fait partie de mes meilleurs. C'est le manager qui décide mais aujourd'hui, je suis heureux. Après l'exclusion de Gerrard, ils ont poussé et on devait marquer le deuxième».



Robben blessé

Sorti avant la demi-heure de jeu dimanche face à M'Gladbach (0-2), l'attaquant du Bayern Munich, Arjen Robben (31 ans, 21 matchs et 17 buts en Bundesliga cette saison) souffre d'une déchirure abdominale. «Cette blessure est aussi douloureuse que la défaite», a regretté le président Karl-Heinz Rummenigge.

LAMPARD SOUHAITERAIT PARTIR

Frank Lampard (36 ans) qui avait décidé de rester cet hiver à Manchester City jusqu'à la fin de la saison, pourrait finalement quitter l'Angleterre plus tôt que prévu. Éliminé de la Ligue des Champions et légèrement écarté de la course au titre avec les Citizens, le milieu anglais est en manque de temps de jeu et envisagerait de quitter Manchester dès le mois de mars selon les informations du Daily Mail.

Lampard rejoindrait alors son club de New York City en MLS, le championnat nord-américain qui a repris et dont la fenêtre de transfert reste ouverte jusqu'en mai.

Pour rappel, Lampard a disputé 30 matchs cette saison sous la tunique du club anglais et a inscrit 7 buts et délivré 2 passes décisives.



ROONEY DANS L'HISTOIRE DE LA PREMIER LEAGUE

Wayne Rooney avait bien entendu déjà marqué la Premier League de son empreinte avant d'entrer dans le top 30 des joueurs les plus capés. Le derby d'Angleterre face à Liverpool avait plus d'une raison d'être spécial pour le capitaine des Red Devils Wayne Rooney. Au coup d'envoi du match remporté 2-1 grâce à un doublé de Juan Mata, l'attaquant international anglais fêta son 400^e match de Premier League et rentra ainsi dans un club fermé qui compte désormais 30 joueurs. Seul point noir, le joueur de 29 ans formé à Everton se souviendra sûrement de son penalty manqué à l'occasion de cet anniversaire fictif.



À L'INVITATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA Le président Mugabe en visite d'Etat en Algérie



Le président de la République du Zimbabwe, Robert Mugabe, président en exercice de l'Union africaine, effectuera, à partir d'aujourd'hui, une visite d'Etat de trois jours en Algérie, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué hier un communiqué de la présidence de la République. La visite du président Mugabe «offrira l'occasion aux deux parties d'identifier les voies et les moyens de densifier et de dynamiser la coopération et les échanges dans tous les do-

maines, entre les deux pays, unis par des relations exemplaires de fraternité et de solidarité depuis l'indépendance du Zimbabwe en 1980», précise la même source. Les entretiens qui se dérouleront entre les présidents Bouteflika et Mugabe permettront également aux deux parties de «se pencher sur plusieurs questions internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à la paix, à la sécurité, à la coopération et à l'intégration en Afrique», ajoute la même source.

59^E ANNIVERSAIRE DE LA PROCLAMATION DE LA RÉPUBLIQUE DU PAKISTAN:

Le Président Bouteflika félicite son homologue pakistanais ...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de vœux au président de la République islamique du Pakistan, Mamnoon Hussain, à l'occasion du 59^e anniversaire de la proclamation de la République islamique du Pakistan.

"Il m'est agréable au moment où vous célébrez le 59^e anniversaire de la proclamation de

la République islamique du Pakistan de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux, les meilleurs, de santé et de bonheur et davantage de prospérité et de progrès au peuple pakistanais frère", a écrit le président Bouteflika dans son

message. "Je saisis cette occasion pour vous renouveler mon entière disposition à œuvrer avec vous au renforcement des liens d'amitié et de solidarité entre nos deux pays et vous assurer de ma détermination à intensifier et à diversifier les relations de coopération bilatérale au mieux des intérêts de nos deux peuples frères", a ajouté le chef de l'Etat.

... Et le Premier ministre pakistanais

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Premier ministre pakistanais, Mian Mohammad Nawaz Sharif, à l'occasion de 59^e anniversaire de la proclamation de la République islamique du Pakistan.

"A l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire de la proclamation de la République islamique du Pakistan, il m'est particulièrement agréable de vous adresser mes chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de santé

et de bonheur et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple pakistanais frère" a écrit le chef de l'Etat dans son message.

"Je tiens, également, à saluer les relations traditionnelles d'amitié et de solidarité existant entre nos deux pays en vous réitérant mon engagement à œuvrer de concert avec vous au renforcement des relations de coopération dans les différents domaines au mieux des intérêts de nos peuples frères".

APS

ALGÉRIE - MALI

Le Président Bouteflika reçoit son homologue malien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu hier à Alger son homologue malien, Ibrahim Boubacar Keïta, qui effectue une visite d'Etat en Algérie.



L'audience s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, du

ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia, du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, du minis-

tre de l'Industrie et des Mines, Abdeslem Bouchouareb et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Le chef d'Etat malien était arrivé dimanche à Alger dans le cadre d'une visite d'Etat de trois jours, à l'invitation du président Bouteflika.

Le président malien se recueille à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération

Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta s'est recueilli, dimanche au sanctuaire des martyrs (Alger), à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération.

Accompagné du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président malien a

déposé une gerbe de fleurs devant la stèle commémorative, observé une minute de silence et lu la fatiha à la mémoire des martyrs de la Guerre de libération.

M. Keïta a visité le musée national du moudjahid où des explications exhaustives lui ont été four-

nies sur les différents pans de l'histoire de l'Algérie, notamment la Guerre de libération. Il a, ensuite, signé le registre d'or. A cette occasion, le directeur du musée national du moudjahid a remis un cadeau symbolique au président Keïta.

Le président malien reçoit à Alger M. Sellal



Le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, a reçu lundi à Alger le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

L'audience s'est déroulée à la résidence d'Etat de Zeralda en présence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et du ministre de l'Industrie et des mines, Abdeslam Bouchouareb.

Le chef d'Etat malien est arrivé dimanche à Alger dans le cadre d'une visite d'Etat de trois jours, à l'invitation du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

PRATIQUE DU CULTE PAR LES ALGÉRIENS ÉTABLIS EN ITALIE: L'Algérie et l'Italie engagent une réflexion commune

L'Algérie et l'Italie ont engagé lundi à Alger une "réflexion commune" pour la prise en charge de la communauté algérienne établie en Italie dans la pratique de son culte, a déclaré le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa. "Nous avons engagé une réflexion commune pour arriver à prendre en charge la communauté algérienne établie en Italie dans la pratique de son culte, de façon à ce que cette pra-

tique soit celle de cohabitation, d'acceptation et d'intégration dans la société italienne", a déclaré à la presse M. Aïssa en marge de l'audience qu'il a accordée au vice-ministre des Affaires étrangères et membre du Parlement italien, Lapo Pistelli. Le ministre a qualifié cette réflexion de "premier pas" en attendant, a-t-il dit, d'autres démarches, précisant, par la même occasion, avoir échangé avec son invité des points de vues et

analyses par rapport à l'extrémisme religieux. Il a estimé, à ce propos, qu'il est du devoir de chacun de donner la "vraie image de l'islam", avant de souligner avoir exposé à M. Pistelli l'expérience de l'Algérie en matière d'éradication des racines idéologiques du terrorisme. Pour sa part, M. Pistelli a indiqué que l'Algérie et l'Italie partagent la même vision par rapport à l'analyse sur la menace terroriste.